

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



Une école de village

SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

COMTÉ D'ARTHABASKA

Notes d'inspection

“Voici une dictée suivie d'un devoir de grammaire et d'un exercice de conjugaison, formant un ensemble de plus de trois pages: ne trouvez-vous pas, Madame, que c'est beaucoup pour le même jour? Les élèves doivent se fatiguer d'écrire et elles finissent par le faire machinalement et sans aucun beaucoup d'attention; examinez l'écriture et remarquez ces fautes grossières à la fin; et vous vous convaincrez aisément de la justesse de mon observation. Comment trouver le temps de corriger avec soin tous les devoirs, et à quel moment pouvez-vous expliquer et faire réciter la leçon de grammaire? Car, ne l'oubliez pas, bien qu'on ait médité de la grammaire, il en faut.— Les devoirs écrits sont nécessaires, mais ils doivent rester courts et être expliqués avec soin.”

Des avantages que les enfants peuvent tirer des fables de La Fontaine

Dans l'enfance, ce n'est pas la morale de la fable qui frappe, ni le rapport du précepte à l'exemple; mais on s'y intéresse aux propriétés des animaux et à la diversité de leurs caractères. Les enfants y reconnaissent les mœurs du chien qu'ils caressent, du chat dont ils abusent, de la souris dont ils ont peur; toute la basse-cour où ils se plaisent mieux qu'à l'école. Pour les animaux féroces, ils y retrouvent ce que leur mère leur en a dit: le loup dont on menace les enfants méchants, le renard qui rôde autour du poulailleur, le lion dont on leur a vanté les mœurs clémentes. Ils s'amuse singulièrement des petits drames dans lesquels figurent ces personnages, ils y prennent parti pour le faible contre le fort, pour la modeste contre le superbe, pour l'innocent contre le coupable. Ils en tirent ainsi une première idée de la justice. Les plus avisés, ceux devant lesquels on ne dit rien impunément vont plus loin; ils savent saisir une première ressemblance entre les caractères des hommes et ceux des animaux. L'esprit de comparaison se forme insensiblement dans leurs tendres intelligences. Ils apprennent par le livre à reconnaître leurs impressions, à se représenter leurs souvenirs. En voyant peint si au vif ce qu'ils ont senti, ils s'exercent à sentir vivement. Ils regardent mieux et avec plus d'intérêt.

La sincérité et la franchise chez le maître et la maîtresse

Rien n'inspire aux enfants plus de confiance, rien ne les attire mieux au maître que la sincérité et la franchise. Il faut donc se montrer avec eux tel qu'on est, être vrai dans ses actes, dans ses paroles, ne jamais parler contre sa pensée, ne jamais faire des menaces ni des promesses vaines. Les enfants ont une répulsion instinctive contre tous les défauts qui ont quelque affinité avec le mensonge, comme la dissimulation, l'affectation, l'exagération. Ils ne pardonnent pas ces défauts chez les grandes personnes.

Le respect que les élèves portent à leur instituteur est toujours lié à la haute opinion qu'ils ont de son zèle, de ses connaissances et de sa capacité. La certitude de trouver dans leur maître les connaissances et le savoir qu'ils n'ont pas, leur fait apporter du soin, du zèle dans tout ce qu'on leur demande. Il importe au plus haut point au maître, pour conserver la confiance des enfants, d'éviter tout ce qui pourrait ébranler la bonne opinion qu'ils ont de lui.

Ainsi, pendant la classe, son zèle ne se ralentira jamais. Il sera toujours tout entier à ce qu'il fait; il ne paraîtra ni distrait, ni occupé de choses étrangères, ni renfermé en lui-même. Il donnera l'exemple du travail, de l'exactitude, de la fidélité à se conformer au programme et à l'emploi du temps. C'est le meilleur moyen d'obtenir que les enfants s'y conforment à leur tour. Son enseignement sera donné aussi avec méthode et sûreté, pour que les élèves sentent eux-mêmes qu'ils font des progrès et que les leçons leur profitent. En un mot, il sera toujours maître de sa classe, il dominera toujours son enseignement. Donc, jamais d'hésitation, jamais d'embarras pendant les leçons; jamais la moindre faute, ni la moindre erreur.

PEDAGOGIE

L'ECOLE A L'OMBRE DE LA CROIX

Croyez-moi, la prière est un cri d'espérance!
Pour que Dieu nous réponde adressons-nous à lui!

ALFRED DE MUSSET.

Devant plusieurs congrès de commissaires d'écoles, M. le Commandeur de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique, a exprimé le désir que sur chaque terrain scolaire fût dressée une haute croix de bois. Voici en quels termes M. le Surintendant s'est exprimé:

"Il existe dans les campagnes de notre province une ancienne et pieuse coutume qui reflète l'esprit de foi de notre intelligente et respectable population, celle d'élever des croix sur les chemins publics dans les rangs des paroisses. C'est en effet la croix qui a protégé le peuple canadien depuis son berceau et c'est elle qui peut assurer son avenir. J'exprimerai donc le vœu que les pères de familles choisissent l'emplacement de la maison d'école pour y planter la croix au pied de laquelle les enfants iront s'agenouiller chaque jour, pour demander à Dieu de guider leur intelligence et de former leur cœur à la vertu.

"Si ce vœu vous agréé, je vous demanderai de le réaliser avec le concours de vos zélés pasteurs."

Voilà un noble geste, digne de la foi de nos pères, et qui a été chaleureusement applaudi par des centaines de commissaires d'écoles. Nous espérons que toutes les commissions scolaires se feront un devoir de mettre en pratique le conseil si éminemment chrétien du Surintendant. En ornant chaque terrain scolaire d'une croix, ils donneront un grand exemple de foi chrétienne. Jamais la jeunesse catholique n'a eu autant besoin du bon exemple pour se maintenir dans le bon chemin.

Joubert écrivait peu de temps après la Révolution française: "Les hommes ont détruit les routes qui conduisaient au ciel, et que tout le monde suivait. Il faut maintenant que chacun de nous construise lui-même l'échelle qui pourra le conduire au paradis". Cette parole est encore vraie: le matérialisme pénètre partout, même en nos milieux catholiques. Il importe donc de placer sous les yeux de l'enfance et de la jeunesse le signe de la Rédemption qui, chaque jour de l'année scolaire, leur rappellera les vérités éternelles et attirera sur leur avenir les bénédictions de la Providence.

Placer l'école à l'ombre de la Croix, quelle généreuse et féconde idée! Comme il sera beau, en parcourant nos campagnes, de voir dans chaque rang, à côté de l'école, l'austère mais réconfortant emblème par excellence du christianisme, la Croix. Suivant l'heureuse expression de Taine: "La religion est la grande paire d'ailes indispensable pour soutenir l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses horizons bornés,

pour le conduire, à travers la patience, la résignation et l'espérance, jusqu'à la sérénité; pour l'emporter, par-delà la tempérance, la pureté et la bonté, jusqu'au dévouement et au sacrifice," et Jouffroy écrivait à la fin de sa vie: "Tous ces systèmes (systèmes philosophiques) ne mènent à rien; mieux vaut mille et mille fois un bon acte de foi chrétienne".

C'est un grand acte de foi chrétienne que demande le Surintendant de l'Instruction publique aux commissaires d'écoles. Nous connaissons assez la grande âme de ces dévoués concitoyens pour affirmer que dès cette année, 1914-1915, nombreux seront les emplacements scolaires que l'on ornera de la croix si chère au cœur de nos ancêtres.

C.-J. MAGNAN.

La myopie chez les enfants

Parmi les affectations des yeux les plus connues, la myopie vient en première ligne. Elle a fait son entrée dans le monde conjointement avec la civilisation.

Nous avons aujourd'hui des données précises sur plus de 200,000 écoliers, garçons et filles, atteints du mal. Là où la myopie sévit le plus ce sont les athénées, les collèges, les universités et les écoles supérieures pour jeunes filles; puis viennent les écoles primaires.

Qu'y a-t-il à faire? Comment remédier à cette triste situation? L'école peut beaucoup, mais la famille bien davantage.

On sait que la myopie est l'état défectueux de la vue qui oblige à rapprocher les objets des yeux à une distance plus courte qu'il ne faudrait normalement. Dans la myopie, les rayons lumineux, au lieu de frapper droit sur la rétine, tombent en avant de celle-ci. Cette anomalie empêche de voir ou ne le permet que d'une façon confuse. Contraint de se rapprocher de l'objet, le myope rapproche en outre les paupières afin d'écarter la masse des rayons visuels, en lisant et en écrivant, de ne se servir que d'un œil, ce qui—soit dit en passant—fait contracter facilement à l'autre habitude d'une vue oblique.

Si diverses que soient les causes de la myopie, elles ne résident pas dans une altération du nerf optique; c'est dans l'organisation de l'œil qu'elles ont leur siège, c'est une transformation de l'état de la prunelle. L'œil myope est allongé d'avant en arrière sous la pression anormale des muscles moteurs de la prunelle.

Beaucoup d'enfants sont astreints à fixer constamment des objets petits ou trop rapprochés; de là la congestion sanguine de la pupille, c'est-à-dire l'accumulation du sang dans cet organe de la tension renforcée des muscles qui le font mouvoir, tension provoquée par le vif désir de bien distinguer

les objets. Ainsi l'œil s'allonge de plus en plus, et, à moins d'une intervention énergique, l'enfant devient myope et reste tel.

Voilà ce qui se passe dans l'âge le plus tendre; mais les choses ne vont guère mieux lorsque l'enfant est à l'école. Dès ce jour, il ne s'agit plus pour lui que de lire, écrire, dessiner, coudre, broder, etc.

Or, il convient que les parents et les maîtres s'occupent sérieusement de tout ce qui concerne la vue de l'enfant. Avant tout, qu'ils sachent bien que les yeux ont besoin d'être soignés autant et plus que les autres parties du corps. Qu'on évite particulièrement cette cause de tension excessive qui réside dans le fait d'un éclairage insuffisant, de caractères trop petits ou trop rapprochés de travaux plus.

Comme exercice de l'œil et comme moyen de le fortifier ou de le guérir, rien de tel que de l'obliger à voir des objets à une distance normale, et, souvent, à se porter au loin sur des vastes étendues de verdure.

Qu'une fois au moins par jour, on oblige les enfants à se fortifier les yeux par des ablutions d'eau fraîche et pure.

Il faut veiller surtout à ce que l'enfant ne se courbe pas sur son livre ou sa tâche et qu'il tienne toujours les yeux à une distance normale de l'objet qu'il doit fixer.

Pour l'éclairage des salles, il faut veiller que la lumière vienne toujours du côté gauche de l'enfant assis. Le soir, il ne faut jamais tolérer le travail sans abat-jour, la flamme doit toujours être cachée à la vue et les objets sur lesquels elle se porte doivent seuls être éclairés.

(*L'Ecole et la Famille*).

La lecture à la maison

INSPIRONS-EN LE GOÛT A NOS ÉLÈVES

Réné Bazin, dans un de ses beaux livres consacrés au culte de la terre, remarque de son héros Pierre Noëlet: "*Chose rare* dans les campagnes, l'écolier survécut à l'école, il resta liseur et curieux de savoir....." — *Chose rare dans les campagnes* de notre Québec aussi, n'est-ce pas? Sont-ils bien nombreux les petits Canadiens à qui l'on a inspiré assez le désir de savoir, la curiosité intellectuelle, pour qu'ils daignent encore ouvrir un livre après la période des classes? Je ne parle pas des journaux, des gazettes à images et à histoires de meurtres, où une curiosité enfantine ou malsaine fait trouver un plaisir qui n'a rien d'intellectuel ni de profitable. J'entends des œuvres qui développent et instruisent, des lectures suivies, qui rendent meilleur, qui poussent davantage les études forcément écourtées du primaire, par exemple, l'histoire du Canada, de l'Eglise

ou des peuples antiques, les revues sérieuses, des ouvrages sur l'agriculture.....

Quel profit un jeune homme intelligent ne tirerait-il pas des longues veillées d'hiver, des jours de pluie ou de neige, des moments libres semés ici et là, s'il avait seulement l'habitude de parcourir avec goût le "Journal d'Agriculture" et les excellentes publications que le gouvernement distribue à qui veut bien envoyer son nom.

L'agriculture est la carrière qui suppose le plus de connaissances et qui admet le plus d'amélioration, lorsqu'un fermier ne manque pas de *jarnigoine*.

Des fermes expérimentales étudient les meilleures méthodes de culture pour les différents terrains, et c'est par les imprimés qu'on fait savoir aux gens ce qui rapportera le mieux sur leurs terres, à eux. Et nos fermiers s'entêtent à ne pas profiter de ces connaissances acquises exprès pour eux sur des fermes que le gouvernement paye de leur argent.

Sur beaucoup de points les cultivateurs anglais nous devancent, parce qu'ils se servent de tout, qu'ils lisent et mettent en pratique.

Si dès l'école, on parvient à inculquer aux gars de nos fermes le goût de la lecture, si on leur montre que c'est pour eux non seulement une chose utile et élégante, mais un devoir, une nécessité, si on leur répète bien que l'école n'instruit pas, mais qu'elle donne ce qu'il faut pour s'instruire, et si on leur fait comprendre qu'il est aussi important pour le fermier de connaître la terre et la culture que pour le médecin de discerner les maladies et les remèdes, en un mot, si on fait unir dans une belle coopération le travail de l'esprit et le travail des bras, alors la campagne canadienne verra ses plus beaux jours, notre race sentira mieux la noblesse de sa tâche, elle remplira la mission reçue des ancêtres d'autant plus parfaitement qu'elle la connaîtra mieux.

YVES NOEL.

Montréal, 1er novembre 1914.

Nous parlons trop

Les maîtres de la pédagogie enseignent que "le maître doit professer", c'est-à-dire instruire oralement l'enfant. Bien des instituteurs et des institutrices abusent de cette vérité et se méprennent quant à son interprétation.

Nous ne nous l'avouons pas, nous aimons tant à parler, à propos de tout et à propos de rien. Cependant le maître ne professe pas quand il parle seul tout le jour. Pour instruire, il faut cultiver toutes les facultés intellectuelles de l'enfant; comment arriverons-nous à ce résultat si l'élève est réduit au rôle passif d'auditeur—trop souvent il est un auditeur ennuyé

et distrait—. Une leçon n'est pas bien donnée parce que nous l'avons expliquée en parlant du commencement à la fin; elle sera profitable si l'élève a été appelé à faire un effort personnel pour en saisir la portée, la comprendre, l'apprendre et pouvoir la retenir. En un mot souvenons-nous qu'enseigner n'est pas réciter.

Donc trêve d'éloquence intempestive, faisons-nous oublier en invitant l'élève à parler à son tour; il a ses idées à émettre et il aime beaucoup à les énoncer. Observons-le pendant les explications un peu longues, il causera avec son voisin. Demandons lui de nous dire franchement ce qu'il communique à son camarade: c'est invariablement quelque chose se rapportant au sujet traité. Seulement il y a de sa personnalité dans ses observations, très originales parfois; le reprimander alors serait illogique, l'encourager en l'aidant à donner de meilleures réponses, à mieux comprendre par conséquent est bien préférable.

Relativement à la discipline nous parlons aussi beaucoup trop: le silence ne s'obtient pas en "criant au silence"; d'ailleurs dans une classe cela s'impose mais ne se demande pas. Ce n'est certes pas avec d'interminables sermons que nous formerons de jeunes enfants à la discipline mais plutôt avec de l'ordre et de la méthode; prévoyons tout, ne soyons pas pris par surprise. Nous remettons ainsi chacun dans son propre rôle.

P. GUIMONT,

Instituteur.

St-Gabriel-de-Brandon,
octobre, 1914.

CONGRÈS PEDAGOGIQUE A HULL—(Juillet 1914)

CONFÉRENCE SUR L'ENSEIGNEMENT DU CATÉCHISME A L'ÉCOLE PRIMAIRE.

Donnée par M. l'abbé S. Corbeil, ptre, Principal de l'Ecole normale de Hull.

(RÉSUMÉ)

Trois points: le *devoir* de cet enseignement, le *procédé*, la *mesure*.

I.—*Le devoir de cet enseignement.* On en donne deux raisons: 1° Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans son entretien avec la Samaritaine, enseigne qu'il va peupler la terre de *vrais adorateurs*: ceux-là adoreront Dieu en esprit et en vérité. L'adorateur en esprit et en vérité, selon le commentaire de Saint Thomas, c'est celui qui se prosterne grâce à une connaissance de Dieu qui le porte à aimer. Qui donnera à l'enfant la vraie adoration? Est-ce la mère? Certes, c'est le grand devoir qui lui incombe.

Mais trop généralement la science ou le temps lui manque. Est-ce le curé? Certes, sa mission paroissiale est de prêcher. Mais l'enfant lui échappe. Entre le fauteuil de l'ancêtre et la chaire de vérité, la tribune de l'institutrice se lève. Ayant les connaissances requises et groupant autour d'elle les enfants, la maîtresse a donc le devoir d'enseigner la religion. 2° L'école, la nôtre, est confessionnelle. Notre école, qu'elle soit l'école publique de Québec, ou qu'elle soit l'école séparée d'Ontario, chantons-la: elle est un monument, admirable ouvrage de l'Eglise et de l'Etat, animés, celui-ci et celle-là, d'un zèle aussi éclairé que grand pour l'intérêt scolaire de notre race catholique et française.

Notre école est *confessionnelle*! elle confesse le Christ et son œuvre de rédemption humaine. Donc l'institutrice de notre école, à nous, doit enseigner le Christ et son Eglise.

II.—*Le procédé de cet enseignement.*—Il a pour caractéristique d'être une *causerie* et un conseil *pittoresque*, c'est-à-dire nourrie de faits concrets. L'institutrice enseigne le catéchisme, non pas en discourant devant ses élèves, mais en *causant avec eux*. Si l'homme mûr, là, au bout de son banc d'église, somnole quand son curé dit son sermon, cet assoupissement sera bien excusable chez l'enfant; mais en présence d'une maîtresse qui discourt le jeune esprit ne somnole pas; il s'envole sur l'aile de la vagabonde imagination. La causerie est le moyen de la maîtresse, de la maîtresse qui veut retenir, avec les sens et l'imagination dissipante, l'esprit de l'enfant, attentif à la leçon; et non pas une causerie quelconque, mais un entretien plein de faits. Ces faits, gros de l'enseignement qui doit se donner, sont le lien qui captive la fantaisie vagabonde, et le miroir où le jeune esprit voit la sainte vérité rayonner. Dans le langage des Bergers de Noël, la maîtresse dira aux élèves du catéchisme: Passons à Bethléem et voyons la vérité qui est un fait. *Videamus verbum quod factum est*. Et ces faits dont la causerie va s'alimenter, quels seront-ils? Les faits bibliques, les faits de l'histoire de l'Eglise, les faits qui composent l'expérience des enfants.

III.—*La mesure de l'enseignement.* Le catéchisme sera enseigné au point qu'il soit *compris, appris et goûté* par les jeunes élèves. Le catéchisme doit être compris. Certes la maîtresse n'est pas un théologien: elle se gardera donc de donner de la doctrine sacrée en marge du manuel; mais la maîtresse qui a mérité son brevet, sait assez bien sa religion pour expliquer le texte du catéchisme, pour donner exactement la notion religieuse, mise sous les mots de la réponse. C'est pourquoi la maîtresse se fera un devoir de donner ces explications précieuses quoique rudimentaires; et l'enfant aura suffisamment compris l'enseignement de notre sainte foi.

Le catéchisme sera appris par l'élève. C'est une récitation mots pour mots que la maîtresse exigera. Il est ridicule de permettre à l'enfant de se composer des formules, des énoncés de la vérité à savoir. Le texte du catéchisme est le texte exact qu'il faut confier à la mémoire. Et afin que

ce texte se grave pour longtemps dans la mémoire de l'enfant et s'y grave avec son sens net et distinct, la récitation que la maîtresse exigera devrait être lente, articulée et ponctuée avec bon sens.

Le catéchisme sera goûté par l'élève. Il ne s'agit pas ici des charmes pédagogiques ou d'un travail attrayant ou encore d'une curiosité piquée; le goût du catéchisme dont il est ici question, c'est celui pour l'élève de vivre des bonnes idées que le catéchisme renferme; c'est celui de *changer en habitudes vertueuses ou dévotes* tous les saints enseignements; c'est celui d'une connaissance affectueuse d'où sort *la nouvelle créature* dont parle saint Paul.

La discipline à l'école primaire

TROISIÈME CAUSERIE

Le maintien d'une bonne discipline paraît déjà beaucoup plus facile au maître qui possède de l'autorité morale sur ses élèves, et qui sait leur donner de sages règlements à suivre. Ces deux conditions, qu'il remplit, permettront-elles à sa classe de vivre les jours heureux d'une famille bien unie, où il y a de l'autorité et de l'entente, ces jours féconds pour le bien et pour le travail? Assurément, sa classe jouira de plus de tranquillité, de plus d'ordre extérieur et obtiendra même quelque succès, mais, en même temps, elle traversera des jours plus sombres, des jours de découragement, de misère, qui lui laisseront voir l'insuffisance des deux bases de sa discipline.

Oui, le maître d'une telle école constatera avec chagrin que toute cette autorité dont il est revêtu, ainsi que ces prescriptions que lui et ses élèves ont à suivre pèsent bien lourdement sur les faibles épaules de ses petits; cette constatation, s'il veut devenir éducateur, l'amènera à rechercher ce qui rendra plus solides et plus efficaces, ces deux fondements, sur lesquels, il avait assis sa discipline.

Sa recherche consistera à étudier cette autre base dont le concours est indispensable aux deux premières: *Le soin d'exciter l'émulation pour le travail et le perfectionnement.*

Exciter l'émulation, aiguillonner pour le travail est d'une absolue nécessité. Les enfants sont sensibles à la joie comme à la douleur. Les récompenses apportent la joie, encouragent, créent l'émulation, le stimulant.

Il y a deux moyens d'exciter chez les élèves cette ardeur au travail, de provoquer ce sourire qui se voit sur les visages satisfaits: récompenser les efforts constatés, et récompenser les succès dans les études.

D'ordinaire on n'use que du dernier moyen. C'est injuste. Très souvent l'élève n'a que le mérite des efforts, mais des efforts, où il a mis de l'énergie et beaucoup de soin. Son application, sa constance, son souci de faire plaisir à son maître, tout cela se coordonne dans l'étude d'une branche. En dépit de sa bonne volonté, de son ardeur, il n'obtient pas les résultats désirés par son maître. Il se verra préférer un condisciple, moins travailleur, mais plus apte pour apprendre et plus heureux pour retenir le savoir. Cette minute, qui manque de justice pour lui, très souvent ébranle son avenir: il conclut instinctivement à son incapacité à produire quelque chose et il ne répétera plus l'effort déployé.

Pourtant, chaque jour de classe est un acte vers le mieux. En couronnant ses efforts réels, on aurait davantage renforcé son amour du travail, on lui aurait sans doute préparé un meilleur lendemain, enfin on aurait agi selon ce précepte élémentaire de bon sens: "Tout acte conforme à la loi morale mérite une récompense proportionnée à son degré de moralité".

Ainsi en est-il pour la loi des efforts constatés et pour celle des succès dans les études: ils méritent également des récompenses.

Mais que sont-elles, toutes ces récompenses ? car il en faut beaucoup à l'école et un peu à tout ce petit monde. Il y a deux espèces de récompenses : naturelles et positives. Les récompenses naturelles sont la joie du devoir accompli, les avantages matériels, l'estime des honnêtes gens, l'estime de Dieu.

Elles peuvent se distribuer facilement. Il faut surtout amener l'enfant à les apprécier et à en jouir avec profit pour une émulation de bon aloi.

Pour que ces récompenses naturelles opèrent des fruits, assurent le salut, il faut vaincre les obstacles que l'ignorance, les passions, le mensonge et l'hypocrisie sèment sur la voie qui conduit à l'esprit et au cœur des enfants. C'est la seule difficulté.

Pourvu qu'elles soient données avec tact, modération et discernement, les récompenses positives sont plus faciles à dispenser. Elles comprennent : les bons points, les images, les prix, les éloges publics et l'inscription au tableau d'honneur.

On le voit, quand les récompenses naturelles, auxquelles on a peu recours, et les récompenses positives, qu'on prodigue parfois, sont offertes également aux efforts constatés et aux succès dans les études, il y a préoccupation chez le maître d'exciter l'émulation pour le travail et le perfectionnement ; les punitions deviennent rares et les élèves, aimant leur classe et leur maître, se préparent un meilleur avenir pour servir Dieu et leur pays. (à suivre)

J.-D. DUFOUR.

Le Dessin devant le Bureau central

(session de juin 1914)

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES

Nous publions ci-dessous les réponses aux questions de dessin posées à la session de juin 1914 du Bureau Central, et dans la présente livraison trois dessins exécutés par des candidats des trois cours. Ces dessins prouvent la possibilité pour les aspirantes et les aspirants de se préparer sur le dessin comme sur les autres matières. Au témoignage du Directeur général du dessin lui-même, l'enseignement de cette matière est en bonne voie de succès.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

DESSIN.—45 minutes

N. B.—Le nom et le numéro du candidat seront écrits, à l'encre, au haut de la feuille, comme pour les autres épreuves

Les deux dessins seront exécutés du même côté de la feuille ; celle-ci, à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

Toutes les lignes seront tracées à main libre.

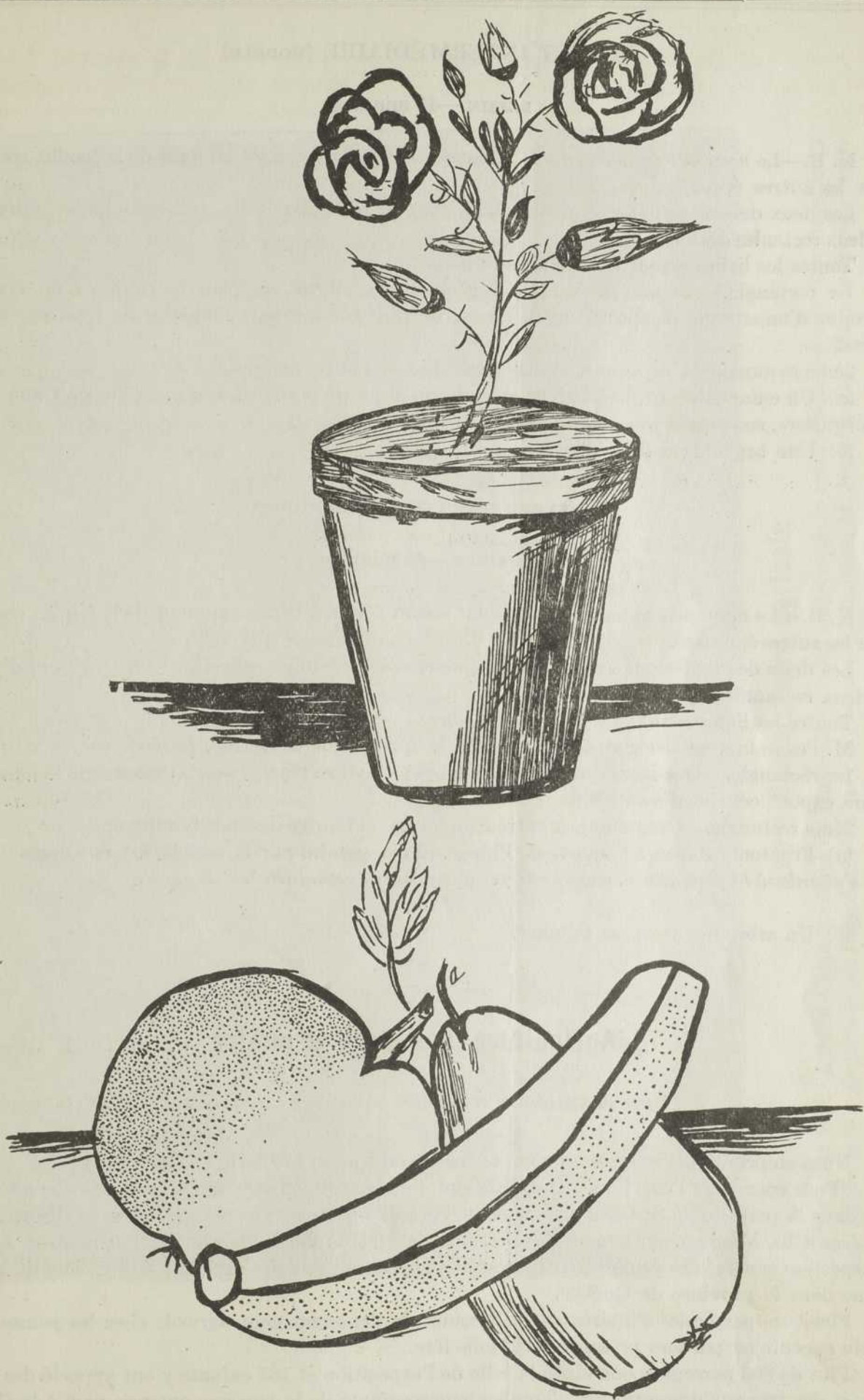
1er rectangle.—Représentez, de mémoire, un pot à fleurs.

(Libre à vous de placer une plante ou des fleurs dans ce pot).

2ème rectangle.—Crayonnez, à votre choix, l'un ou l'autre des motifs suivants :

(a) Une institutrice démontrant graphiquement, au tableau, la division des nombres entiers. (Ne pas s'attarder à la portraiture, mais s'efforcer d'exprimer l'action par les attitudes).

(b) Une pomme, une poire, une banane, ou autres fruits groupés.



Ces deux dessins sont la reproduction réduite d'une bonne épreuve de candidate au brevet élémentaire. Points obtenus: 8.5 sur 10.
(Voir les réponses aux questions posées aux examens du Bureau Central, juin 1914 page 202).

BREVET INTERMÉDIAIRE (MODÈLE)

DESSIN.—45 minutes.

N. B.—Le nom et le numéro du candidat seront écrits, à l'encre, au haut de la feuille, comme pour les autres épreuves.

Les deux dessins seront exécutés du même côté de la feuille; celle-ci, à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

Toutes les lignes seront tracées à main libre.

1er rectangle.—Au moyen de croquis géométraux (élévation, plan et coupe) d'un verre à boire, et d'un croquis perspectif du même verre, illustrez les deux manières de représenter les objets.

2ème rectangle.—Crayonnez, à votre choix, l'un ou l'autre des motifs suivants:

(a) Un enfant debout, visant à bras tendu un objet qu'il veut dessiner. (*Ne pas s'attarder à la portraiture, mais s'efforcer d'exprimer l'action par les attitudes*).

(b) Une branchette de feuillage.

BREVET SUPÉRIEUR (ACADÉMIQUE)

DESSIN.—45 minutes

N. B.—Le nom et le numéro du candidat seront écrits, à l'encre, au haut de la feuille, comme pour les autres épreuves.

Les deux dessins seront exécutés du même côté de la feuille; celle-ci, à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

Toutes les lignes seront tracées à main libre.

M. l'examineur délégué devra exposer le quart vide de farine, bien en vue et couché.

1er rectangle.—Dessinez, comme vous le voyez de votre place, (NON AUTREMENT) le quart de farine, exposé, couché, devant vous.

2ème rectangle.—Crayonnez, à votre choix, l'un ou l'autre des motifs suivants:

(a) Frontenac disant à l'envoyé de Phipps qu'il répondra par la bouche de ses canons. (*Ne pas s'attarder à la portraiture, mais s'efforcer d'exprimer l'action par les attitudes*).

ou

(b) Un arbre qui vous est familier.

L'Agriculture à l'école primaire

UNE PREMIÈRE EXPOSITION SCOLAIRE AGRICOLE

Nous empruntons l'intéressant compte rendu qui suit au le *Journal d'Agriculture*:

"Pour couronner l'œuvre de l'enseignement élémentaire agricole qui se poursuit depuis deux ans dans la paroisse de St-Casimir, on vient d'organiser dans cette paroisse, sous la direction de M. Jean-Chs. Magnan, agronome officiel pour le district de Champlain et de Portneuf, et fils de l'Inspecteur général des écoles catholiques, une exposition scolaire agricole, la première du genre tenue dans la province de Québec.

Plusieurs personnes s'intéressant à la cause de l'enseignement agricole chez les jeunes, ont voulu encourager par leur présence cette jolie fête.

Plus de 800 personnes ont visité la salle de l'exposition et 185 enfants y ont apporté des exhibits et des travaux domestiques. Tous les jeunes enfants de la paroisse ont pris part à la fête et ils en garderont une agréable impression.



Exposition scolaire agricole

Qui a été tenue à Saint-Casimir, comté de Portneuf, sous les auspices de la commission scolaire du village, le 12 septembre 1914. Organisée par l'agronome du district Portneuf-Champlain, M. Jean-Charles Magnan, cette exposition a remporté un vrai succès.

La gravure ci-dessus représente l'exhibit des travaux-ménagers.

Le but de cette *Exposition scolaire* était de faire aimer et respecter la profession d'agriculteur par les élèves des écoles primaires de la région. Disons de suite que les promoteurs ont raison d'être satisfaits des résultats obtenus, car la journée a été une vraie *fête agricole* instructive et amusante pour les jeunes.

Les enfants avaient apporté à la salle de l'exposition plus de 500 exhibits différents. Tous les produits de la ferme y étaient représentés. Il y avait plus de 175 exhibits de légumes, des fruits de conserves, 22 gerbes de céréales, sélectionnées à la main par les enfants, des fleurs, et d'autres exhibits spéciaux. De plus, au-delà de 75 exhibits de travaux domestiques, fabriqués par les élèves du couvent, figuraient avec honneur au milieu de la salle décorée pour la circonstance de drapeaux, d'inscriptions et de banderolles.

Enfin, 65 poulets du printemps élevés par les enfants, furent exposés au Collège, au cours de l'exposition: les races Plymouth Rock et Wyandotte étaient représentées avantageusement.

Il était beau de voir les enfants, tout pleins d'émulation porter à la salle leurs légumes, leurs fruits, leurs poulets, les travaux domestiques, etc. Nous aurions voulu voir assister à cette scène tous ceux qui s'intéressent à la noble cause de l'enseignement élémentaire agricole: ils auraient vu là ce que peut produire, dans l'esprit des enfants et des parents, une *Exposition scolaire agricole*.

Le programme de la journée fut des plus intéressants et des mieux remplis. Tout d'abord, au matin de la *fête*, les enfants reçurent chacun un ruban de soie sur lequel étaient imprimés ces mots: *Souvenir de l'exposition scolaire de St-Casimir*. Tous les écoliers en décorèrent donc leur poitrine et se rendirent à l'église pour assister à la messe solennelle. L'intérieur de l'église était orné de banderolles et de gerbes d'avoine enrubannées qui étaient bien de circonstance.

Immédiatement après la messe, les élèves du Collège et du Couvent vinrent visiter la salle de l'Exposition. Celle-ci était belle à voir, toute pavoisée de gerbes d'avoine, de tableaux et d'images champêtres. On remarquait aussi les inscriptions suivantes placées bien en vue sur les murs: *Exposition scolaire agricole, Honneur à M. O.-E. Dalaire, le promoteur des jardins scolaires*.

Dès que les enfants, au nombre de 270, furent entrés dans la salle, M. Jean-Charles Magnan, agronome, expliqua à tous le programme de la journée et parla des avantages de la profession agricole.

Ensuite, des parties de jeux furent organisées sur les terrains du Collège, et tout le monde prit part à ces jeux. Une partie de la population de St-Casimir s'était rendue sur les lieux: on y voyait des vieux cultivateurs, des commerçants, des industriels, des jeunes filles, de tout-petits enfants accompagnés de leurs mères, etc. En résumé, tous ont tenu à prouver aux organisateurs de cette exposition leur admiration et leur reconnaissance.

Vers les deux heures de l'après-midi, les élèves du Couvent et du Collège des Frères de l'Instruction chrétienne de St-Casimir furent réunis dans la salle de l'Exposition. Cette séance importante, sous les auspices de la Commission scolaire, fut présidée par M. Henri Grandbois, maire de Saint-Casimir et président de la Commission scolaire.

On remarquait sur l'estrade, M. Henri Grandbois, maire, M. Jean-Charles Magnan, agronome officiel, M. E. Bélanger, représentant le ministère de l'Agriculture, M. J.-B. Dumas, secrétaire de la commission scolaire, MM. les commissaires d'écoles, A. Lacoursière, A. Bourbeau, H. Martin, etc., le Frère Isidore, directeur du collège, M. l'abbé Piché, vicaire, les Révérends Frères du Collège et M. J.-O. Goulet, inspecteur d'écoles, qui a honoré par sa présence notre exposition scolaire.

Tous les orateurs et conférenciers ont redit aux enfants la noblesse, la beauté et les avantages de l'agriculture.

Tous ont félicité les organisateurs et les enfants pour le zèle et le travail apportés qui ont assuré le succès de cette fête champêtre en l'honneur de la profession agricole.

M. Henri Grandbois, dans une causerie familière, a témoigné sa joie aux enfants en les encourageant fortement à aimer l'Agriculture et à étudier cette science nécessaire aujourd'hui au cultivateur moderne. Il parle ensuite d'enseignement ménager. En quelques phrases, brèves et concises, il résume tous les avantages et la nécessité de la science ménagère et assure le représentant du ministère de l'Agriculture de l'intention qu'a la Commission scolaire de poursuivre l'œuvre d'Enseignement Ménager au couvent.

M. Bélanger, du *Journal d'Agriculture*, remercia le président de la Commission scolaire pour les bonnes paroles adressées par lui à l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, qui a bien voulu donner des prix aux enfants ayant pris part à cette exposition scolaire. Puis, M. Bélanger donne une intéressante conférence aux enfants qui goûtèrent beaucoup les arguments que l'orateur apporta pour convaincre la jeunesse agricole de demeurer aux champs.

M. Jean-Charles Magnan fit une causerie que l'on pourrait résumer en ces quelques mots: "Enfants, si vous avez le goût de la Nature, si, naturellement, vous vous sentez portés vers l'Agriculture et que vous soyez en mesure de cultiver, soyez Agriculteurs! Enfants, si vous aimez la Terre, donnez-lui vos quinze ans!"

Puis, M. l'inspecteur d'écoles J.-O. Goulet, à son tour, se dit heureux et fier d'assister à cette démonstration toute nouvelle dans la province de Québec.

En pédagogie il se met à la portée des enfants et il leur parle clairement et simplement des avantages actuels de l'Agriculture; il évoque ensuite une scène de son enfance dans laquelle il raconte avec émotion qu'un jour son père l'avait conduit dans son champ pour y semer le grain bénit. "J'ai gardé, dit-il, le souvenir de cette scène champêtre, gravée à tout jamais dans ma mémoire."

"Vous êtes jeunes, mes enfants, ajouta-t-il, eh bien, n'oubliez pas cette exposition scolaire dont le souvenir vous rappellera que l'Agriculture est une profession noble, honorée, respectée et payante."

Après cette causerie, les élèves du collège et du couvent, et une partie des habitants de St-Casimir se rendirent au collège, à la salle où les poulets des enfants étaient exposés.

Là l'agronome expliqua à tous l'importance de bien engraisser les poulets et de les bien tuer. Ensuite, M. Morgan, expert avicole, attaché au service de l'Union Expérimentale des agriculteurs de Québec, fit l'abattage de quelques poulets, d'après le procédé moderne. Cette démonstration pratique éveilla la curiosité et l'intérêt chez les enfants qui voulaient à tout prix abattre des poulets.

Nous devons dire que le Département de l'Agriculture de Québec avait distribué, au printemps, par l'entremise du Service de l'Aviculture de Québec, plus de 1,300 œufs à une cinquantaine d'enfants du collège. Les enfants ont eu chacun une douzaine d'œufs à donner à leurs *poules couveuses*. Ce sont les plus beaux poulets, provenant de ces œufs, qui ont été apportés à l'Exposition.

Quand l'abattage des poulets fut terminé, tout le monde s'assembla dans la cour intérieure du collège et là au milieu de la grande nature, en face du soleil doré qui baissait à l'horizon chacun se découvrit pour chanter "O Canada, terre de nos aïeux," que l'agronome venait d'entonner afin de terminer les fêtes par un chant et une prière.

Enfin, des cris de joie furent lancés avec vigueur par toutes les voix, pour le Frère directeur, pour l'agronome, pour l'agriculture et pour l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'agriculture.

La séance du soir fut celle des cultivateurs. Ce fut encore une fête dont le souvenir demeure gravé dans l'esprit des assistants. Une démonstration sur l'abattage des poulets et une conférence par M. Morgan, furent donnés aussi le même soir aux cultivateurs et aux ménagères agricoles.

Durant la journée, la salle d'exposition fut visitée par plus de 600 personnes. Le lendemain M. le curé McCrea, invita le peuple, du haut de la chaire, à visiter les exhibits et à en tirer des conclusions.

Plus de 800 personnes s'y rendirent dimanche le 13, pour répondre à l'invitation de l'agronome et à celle de M. le curé.

Que de réflexions justes, que de pensées salutaires, nous avons entendues sortir de la bouche du peuple qui se pressait aux abords des tables portant les légumes des enfants, leurs gerbes de grain, les travaux domestiques, les fruits, les poulets, etc., etc. Cette scène, ces exhibits, ces inscriptions, ces tableaux suggestifs, forçaient tout le monde à penser, à réfléchir, à raisonner, et c'est le but que nous nous proposons d'atteindre chez les parents des enfants qui commencent enfin à comprendre que les écoles de la campagne doivent être, avant tout, "rurales par leur programme, leur mentalité et leurs aspirations".

Les institutrices de la région furent aussi réunies, et l'inspecteur J.-O. Goulet et M. Magnan, leur donnèrent des conférences sur l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire et sur la préparation et soin du jardin scolaire à la campagne. Des brochures et des opuscules furent aussi distribués. Les commissaires d'écoles, les Frères et les Sœurs du couvent assistèrent à ces conférences.

Plus de 220 prix ont été distribués.

Il y avait 212 exhibits de légumes, 18 de gerbes de grain sélectionné, 22 bocaux de conserves, 2 plateaux et assiettes de prunes et autres fruits, plus de 85 travaux domestiques, plus de 65 poulets et 7 exhibits d'ornementation tels que miel, fleurs, tableaux, etc.

Bref, l'exposition scolaire agricole de St-Casimir a prouvé que la jeunesse aime l'Agriculture, l'honore et l'étudie.

Cette exposition a eu l'appui de toute la population et des *têtes dirigeantes de St-Casimir*.

En un mot, l'Exposition a été l'œuvre de tout le monde: de M. le curé, des Révérends Frères, des Révérendes Sœurs du couvent, de l'Agronome, de la Commission Scolaire, du Maire, des dames, des jeunes filles, des cultivateurs, des élèves du collège et du couvent, bref, elle est l'œuvre de tous.

Honneur donc à la paroisse de St-Casimir et à sa population, à son vénérable pasteur, à sa Commission Scolaire, au personnel enseignant.

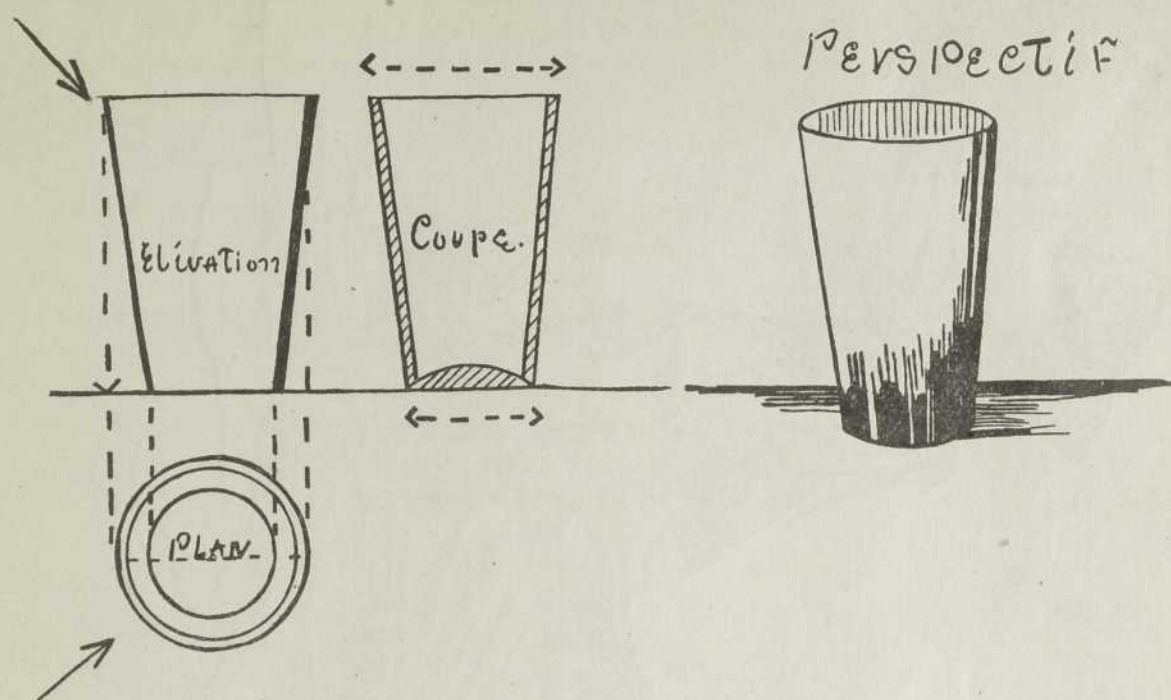
Honneur à cette paroisse qui, la première, nous le croyons, a organisé une Exposition Scolaire de ce genre dans la province.

La meilleure récompense des organisateurs est de constater que le but a été atteint: faire aimer l'Agriculture, honorer et relever cette noble profession et créer chez la jeunesse actuelle de l'émulation en faveur de l'étude de l'agriculture.

Le dessin à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales

Nous lisons dans la livraison de septembre de la *Revue Economique Canadienne*, de Montréal: ORGANISATION D'UN COURS DE DESSIN.—Parmi les innovations et les améliorations que l'année nouvelle apporte, il faut mentionner la création d'un cours de dessin. Déjà des hommes d'affaires avaient manifesté le désir de le voir instituer, ayant jugé par eux-mêmes, combien la connaissance des éléments du dessin est fréquemment utile. Le conseil d'administration n'avait pu faire droit à leur demande en raison de ce que les horaires ne pouvaient être surchargés. La création du cours préparatoire a permis de leur donner satisfaction et un cours de dessin sera donné désormais à l'Ecole des Hautes Etudes. Le sommaire, ainsi que le sommaire des autres cours de l'année précédente, en sera publié ultérieurement. Il ne s'agit évidemment que d'un cours de dessin à main levée, devant permettre à ceux qui l'ont suivi de prendre rapidement un croquis d'un objet, échantillon, machine, meuble, etc. Les étudiants y trouveront également des avantages, devant très fréquemment compléter leurs cours par des tracés de dessins, selon les indications de leurs professeurs.

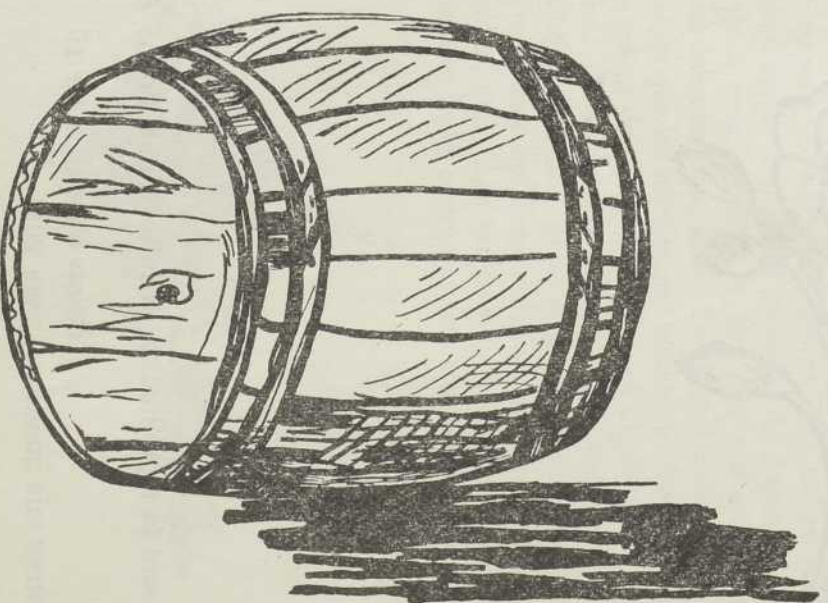




Ces deux dessins sont la reproduction réduite d'une bonne épreuve de candidate au **BREVET MODÈLE**.

Points obtenus: 9 sur 10

(Voir les réponses aux questions, page 204)



Ces deux dessins sont la reproduction réduite d'une bonne épreuve de candidat au BREVET ACADÉMIQUE.

Points obtenus. 9 sur 10.

(Voir les réponses aux questions posées aux examens du Bureau central, juin 1914, page 204).

DOCUMENTS SCOLAIRES

Une belle et fructueuse convention de commissaires d'écoles à Hull

LES DROITS DU FRANÇAIS DANS PONTIAC

(Reproduit de "L'Action Sociale")

Les journaux d'Ottawa, le "Droit", le "Citizen" et l'"Evening Journal" nous apportent les échos de l'importante convention de commissaires d'écoles qui a eu lieu jeudi dernier, le 22 novembre, à Hull. La magnifique salle paroissiale avait été gracieusement mise à la disposition des organisateurs par les RR. PP. Oblats. A l'appel de MM. les inspecteurs Marien, Filteau et Cléroux, quatre-vingt-dix-huit commissions scolaires, presque au complet, et un nombreux clergé étaient accourus des points les plus reculés des comtés de Pontiac, Ottawa, Wright et Vaudreuil.

M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles catholiques, représentait le Surintendant de l'Instruction publique.

Aux premiers rangs, on remarquait Monseigneur Routhier, V. G., représentant S. G. Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa, le Révérend Père Guertin, O. M. I., curé de Notre-Dame-de-Hull, et plusieurs autres curés de la région; MM. Fortier et Gendron, M. P. P., et MM. les inspecteurs Marien, Filteau et Cléroux. Des Religieuses, des Frères et des institutrices rehaussaient aussi cette réunion de leur présence. On évalue à pas moins de trois cents le nombre des commissaires d'écoles et des secrétaires-trésoriers présents à la convention.

M. l'inspecteur Marien présidait le congrès.

Le principal orateur fut M. C.-J. Magnan, Inspecteur général, qui pendant une heure et quart retint l'attention de l'auditoire, visiblement intéressé, et provoqua à maintes reprises les plus chaleureux applaudissements, notamment lorsqu'il réclama pour les enfants canadiens-français de Pontiac le droit d'apprendre le français dans les écoles des commissaires, et le devoir pour la province de Québec de donner le bon exemple à nos compatriotes d'Ontario qui luttent si courageusement pour le maintien du français dans les écoles bilingues. Le discours documenté, mesuré, mais de fière allure, de l'Inspecteur général a produit la meilleure impression sur l'auditoire où se trouvaient plusieurs commissaires de langue anglaise. Le "Citizen" d'Ottawa, qualifie le discours de M. Magnan d'"interesting and instructive." Au nom du Surintendant, l'Inspecteur général annonça aux commissions scolaires que le Département de l'Instruction publique, après enquête sérieuse sur la question, retiendrait à l'avenir les subventions du gouvernement à toute commission scolaire qui, par négligence ou mauvaise volonté, ne pourvoierait pas à l'enseignement sérieux du français dans les écoles mixtes. Cette déclaration a été accueillie avec des applaudissements qui ne laissent aucun doute sur le succès de la cause que défend le Département de l'Instruction publique.

Avant d'aborder la question du français, l'Inspecteur général fit un résumé de la remarquable conférence que M. le Commandeur de LaBruère a déjà donnée devant plusieurs congrès de commissaires d'écoles. M. Magnan insista particulièrement sur l'importance des fonctions de commissaires d'écoles: sur le rôle vraiment religieux et national que ces officiers, élus des pères de famille, ont à remplir. Il fit un portrait vivant du bon commissaire comparé à celui du commissaire apathique ou rétrograde.

En parlant de l'organisation scolaire de Québec, si généreuse vis-à-vis de la minorité, l'Inspecteur général eut des accents qui trouvèrent un écho des plus sympathiques sur la rive ontarienne. Furent aussi soulignés les principaux caractères de notre loi scolaire "qui reconnaît le droit des parents dans l'organisation et la direction des écoles; qui donne à nos écoles un cachet nettement confessionnel et assure aux minorités la liberté et la justice".

M. Magnan dit aussi aux commissaires combien il importe de consulter souvent le curé de la paroisse en matière scolaire, de suivre sa direction. Puis l'Inspecteur général énuméra les avantages que le gouvernement offre aux commissions scolaires en faveur de leurs écoles et les

moyens à prendre pour mériter ces encouragements. La question de l'enseignement de l'agriculture et des jardins scolaires fut aussi longuement traitée.

L'Inspecteur général termina sa vibrante allocution, fréquemment applaudie, en rappelant un vœu exprimé dans d'autres congrès par M. le Commandeur de LaBruère. "Messieurs les commissaires, dit l'Inspecteur général, sur chaque emplacement scolaire, plantez pieusement une grande croix de bois, afin de remettre en honneur la touchante tradition de nos pères, dont le premier souci était d'orner les routes nouvellement ouvertes du signe de la Rédemption".

M. Fortier, M. P. P., et membre du Conseil de l'Instruction publique, adressa la parole en anglais et insista lui aussi sur la nécessité de favoriser l'enseignement du français dans les écoles. M. le député de Labelle parla en catholique convaincu et en excellent patriote. Puis suivit M. l'inspecteur Filteau, qui, dans une revue très intéressante des dix dernières années, démontra les progrès accomplis dans son district d'Ottawa et Labelle. Il y a dix ans, l'alcool régnait encore en maître sur les bords de la Gatineau et de la Lièvre; mais grâce à la campagne antialcoolique menée vigoureusement par le clergé, la buvette est disparue de presque partout, et comme conséquence, les contribuables dépensent aujourd'hui deux fois plus pour le soutien de leurs écoles.

Invité par le président du congrès, M. l'inspecteur Marien, le R. P. Guertin, O. M. I., et curé de Hull, remercia chaleureusement l'Inspecteur général pour son discours si patriotique en même temps que si vibrant des meilleures émotions dont la source ne peut se trouver "que dans l'amour de l'Eglise, de la Famille et de la Patrie". Le R. P. Guertin, insista aussi sur la nécessité pour les commissions scolaires de s'inspirer des conseils de leur curé dans les choses scolaires, car le curé n'est-il pas celui qui porte le meilleur intérêt, le plus désintéressé, à l'enseignement de la jeunesse.

Après quelques paroles de M. Gendron, M. P. P., content d'avoir assisté à une convention de commissaires d'écoles et dont il attend les plus heureux résultats, Monseigneur Routhier, V. G., fut invité à clôturer la convention.

Monseigneur Routhier se dit heureux d'avoir pu prendre part à cette belle et consolante convention. Après avoir entendu, dit-il, "les remarquables paroles de l'Inspecteur général, parlant au nom d'un autre éminent catholique, M. le Commandeur de LaBruère, comme nous devons de la reconnaissance au gouvernement de Québec, d'avoir mis de tels hommes à la tête du département de l'Instruction publique." Monseigneur Routhier, en rappelant le caractère généreux de la loi de Québec à l'égard de la minorité, parle avec émotion du sort réservé aux nôtres dans Ontario. Monseigneur Routhier, au nom de Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa, félicita les commissaires et MM. les curés d'être venus en aussi grand nombre prendre part à la convention qui a dépassé ce qu'il en attendait.

M. l'Inspecteur Marien remercia les congressistes pour l'attention soutenue avec laquelle ils avaient écouté les discours et dit toute sa gratitude aux orateurs qui avaient su intéresser et instruire leurs auditeurs.

Après le chant national "O Canada", les commissaires se dispersèrent enchantés de leur journée.

Conventions de Commissaires d'écoles à Coaticook et à Sherbrooke

Deux belles réunions de commissaires d'écoles ont eu lieu à Coaticook, le 4 novembre, et à Sherbrooke, le 5. Voici, d'après *Le Soleil* de Québec, du 10 novembre, un compte-rendu sommaire de ces conventions:

"Cette semaine, nos Cantons de l'Est ont été favorisés de deux importantes conventions de Commissaires d'Ecoles; l'une à Coaticook, et l'autre ici même à Sherbrooke.

La convention de Coaticook a été organisée par M. l'inspecteur Curot, celle de Sherbrooke par M. l'inspecteur Genest-Labarre.

Chacune de ces conventions a été suivie par environ 200 commissaires d'écoles et un grand nombre de membres du clergé. Quelques commissaires, en dépit des mauvais chemins d'automne, avaient parcouru une longue distance pour assister à ces réunions, où les intérêts de l'école pri-

maire ont été traités par le Surintendant de l'Instruction publique et l'Inspecteur général des écoles catholiques.

Les deux conventions ont été présidées respectivement par l'inspecteur du district. Plusieurs commissaires d'écoles que nous avons rencontrés au sortir de ces conventions, nous ont paru absolument satisfaits de ce qu'ils avaient entendu, et s'en retournaient avec l'intention bien arrêtée de mettre en pratique les conseils donnés par ceux-là mêmes qui sont préposés à la direction de nos écoles.

A Coaticook, il y avait les commissaires des comtés de Stanstead, Compton et Frontenac, et à Sherbrooke ceux des comtés de Sherbrooke et de Richmond.

L'effet moral produit par la réunion des commissaires ayant à leur tête le curé de la paroisse, est excellent.

Ici, dans nos Cantons de l'Est, au témoignage des officiers du Département de l'Instruction publique, des progrès sérieux ont été réalisés dans le domaine de l'éducation depuis une dizaine d'années, mais nous sommes convaincus qu'après des conventions du genre de celles qui viennent d'avoir lieu, le progrès scolaire va être grandement accéléré.

Ces conventions nous paraissent ce qu'il y a de plus pratique pour amener rapidement notre peuple à faire de nos écoles primaires des foyers d'éducation qui ne le céderont en rien à celles des pays les plus avancés.

En construisant trois magnifiques écoles, cette année, Sherbrooke a donné un bel exemple.

Accompagnés par le président de la commission scolaire, M. l'avocat Leblanc, l'Inspecteur général et l'inspecteur du district, ainsi que plusieurs membres du clergé, ont visité ces écoles qui sont des modèles sous tous les rapports.

M. l'abbé Simard, curé de la cathédrale, M. le Docteur Hayes et M. Therrien, M. P. P., ont adressé la parole à Sherbrooke, en outre du Surintendant de l'Instruction publique et de l'Inspecteur général.

Une adresse très élogieuse fut présentée à M. le Commandeur de la Bruère, à l'ouverture de la convention de Coaticook. M. l'abbé Martin, curé de l'endroit, y prononça aussi un discours très goûté.

Une magnifique campagne scolaire

Sous ce titre, *Le Soleil*, du 9 novembre dernier, a publié un article de rédaction sur les conventions de Commissaires d'écoles. Nous croyons opportun de reproduire cet article:

"La série des conventions de commissaires d'écoles inaugurée à Laprairie, en 1912,(1) se continue avec entrain et méthode. Les 4 et 5 du présent mois, deux de ces conventions ont réuni à Coaticook et à Sherbrooke, des centaines de commissaires et de secrétaires des écoles et un nombreux clergé. Dans chacune de ces réunions, le Surintendant de l'Instruction publique et l'Inspecteur général des écoles catholiques ont adressé la parole: le premier exposant la loi de l'Instruction publique et énumérant les devoirs des commissions scolaires; le second indiquant comment remplir ces importants devoirs, signalant les lacunes, cause de l'inefficacité des écoles, suggérant des remèdes et s'appliquant à démontrer comment tirer profit des nombreux avantages offerts par le gouvernement pour favoriser le progrès des écoles.

"Depuis deux ans une vingtaine de conventions ont été tenues sur les différents points de la province. Ceux qui s'occupent de la question scolaire sont unanimes à reconnaître que les congrès de commissaires, tel qu'organisés par le département de l'Instruction publique, ont produit des résultats sérieux.

"Nous applaudissons à cette campagne vraiment nationale que le Surintendant de l'Instruction publique, l'Inspecteur général et les inspecteurs régionaux poursuivent avec énergie en dépit

(1) C'est le dimanche, 1er septembre 1912, que les conventions de commissaires d'écoles ont été inaugurées à Laprairie par l'Inspecteur général des écoles catholiques.

d'occupations absorbantes. Nous devons aussi féliciter les commissaires d'écoles pour leur empressement à se rendre en grand nombre à ces assises où les principaux officiers de l'Instruction publique vont leur expliquer leurs devoirs et indiquer les mesures à prendre pour rendre les écoles primaires de notre province de plus en plus efficaces."

Pour l'Instruction publique

LES CONGRÈS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES; LEURS RÉSULTATS.—LES INSPECTIONS RÉGIONALES.

Le Devoir du 11 novembre a publié le remarquable article qui suit sur les conventions des commissaires d'écoles:

"Nous aurons l'occasion de reparler du projet de M. Martin, de celui de M. Robert et de ceux qui doivent, paraît-il, les suivre. Voulez-vous que nous fixions un instant notre pensée sur une œuvre qui ne fait pas grand tapage, mais qui témoigne d'une méthode et d'une ténacité fécondes auxquelles nous sommes trop peu habitués: nous entendons parler des congrès régionaux de commissaires d'écoles.

"Lorsque l'idée de ces congrès fut pour la première fois jetée dans le public par M. l'Inspecteur général Magnan, on en reconnut bien l'efficacité probable, mais beaucoup se dirent: Il en sera de ce beau projet comme de tant d'autres. On en parlera quelque temps et l'on n'y pensera plus; ou, si l'on tente une mise à exécution, ce sera le feu de paille sans lendemain.

"Or, le projet a été exécuté avec une telle méthode et une telle constance qu'il paraît aujourd'hui entré dans les mœurs, presque banal; il n'a même plus l'attrait de la nouveauté. Une quinzaine de congrès ont eu lieu la première année; nous avons pu en enregistrer cinq depuis le premier septembre. L'on achève de couvrir la province de Québec.

"Et la répétition des séances n'a fait que permettre le perfectionnement des méthodes, la mise en valeur, plus efficace chaque fois, des éléments dont on disposait.

"Tous les congrès (et nous en avons suivi plusieurs) se ressemblent par le fond, mais comportent un élément personnel extrêmement intéressant.

"C'est à peine, si, malgré ses trois-quarts de siècle révolus, le Surintendant de l'Instruction publique, M. de la Bruère, a manqué une ou deux de ces réunions. Dans chacune, il apporte le fruit de son expérience, des notions claires et précises sur les attributions des commissaires, sur la noblesse et la dignité de leurs fonctions; il apporte surtout un grand exemple: le spectacle de ce vieillard qui pourrait si tranquillement rester dans son bureau et qui s'impose, dans un pays vaste comme le nôtre, de si rudes voyages pour le progrès et le bonheur des tout-petits, est à lui seul une belle et fructueuse leçon.

"L'Inspecteur général, doué d'une éloquence vive, pittoresque, passionnée quand il le faut, armé d'une expérience de la vie rurale qui lui permet d'atteindre le cœur même de ses auditeurs, précise les indications générales données par le Surintendant. Il prend ses exemples dans la région où il parle, montre les progrès qu'on a réalisés et ceux qu'on aurait pu réaliser—non point d'une façon générale, non point à Québec ou à Montréal, mais dans les paroisses dont les représentants sont là, sous ses yeux, à portée de sa voix; il indique les lacunes, les moyens d'y remédier et il réclame pour les petits et pour leurs maîtres le maximum de sacrifices possible.—Vous payez vos institutrices tant. Voulez-vous que nous examinions ensemble le budget d'une maîtresse d'école, ce qu'il lui faut nécessairement dépenser pour vivre, ce que vous ne voudriez refuser à aucune de vos enfants?—Il est très rare que cette analyse du budget scolaire, cet appel au bon sens et au bon cœur des commissaires ne produisent un effet sérieux.

Avec le Surintendant et l'Inspecteur général, on entend l'inspecteur régional, organisateur du congrès, et les principales autorités sociales du pays: évêque, députés, éducateurs. Et cette collaboration locale donne à chaque congrès une physionomie particulière, permet de souligner

les nécessités de telle ou telle région, de formuler publiquement comme on le faisait l'autre jour à Mont-Laurier, les demandes communes.

Un fait général se dégage de tous les congrès tenus jusqu'ici, c'est la bonne volonté des commissaires, leur disposition à s'instruire et à marcher de l'avant.

Et le premier résultat de la campagne, c'est de leur donner une plus haute, une plus juste idée de leurs fonctions, une plus nette conscience de leur devoir; c'est aussi, naturellement, de les éclairer sur la façon dont ils peuvent le mieux l'accomplir.

Et l'un des résultats secondaires, mais très importants, c'est de permettre aux chefs du département de l'Instruction publique de prendre, avec les réalités locales, un contact plus intime. Nous savons très bien qu'on a constitué à Québec des dossiers spéciaux qui permettent d'esquisser la physionomie de chacune des grandes régions de la province de Québec, mais rien ne vaut, pour la mise au point, pour saisir l'accent même des choses, la visite sur place, les causeries intimes avec les braves gens du terroir dont la pensée ne peut naturellement s'exprimer dans les rapports officiels.

Le succès des congrès régionaux fait entrevoir la nécessité d'une organisation nouvelle. Il ne se passe point de réunion sans que quelque commissaire ne vienne trouver les orateurs et ne leur dise: Pourquoi ne venez-vous pas répéter cela chez nous? Cela nous aiderait tant. Vous le comprenez bien, ce n'est pas seulement l'éducation des commissaires qu'il faut faire, c'est aussi celle des contribuables. Les choses iraient bien plus vite si tout le monde était au même ton.....

L'observation est juste, mais l'on ne peut demander un pareil travail au Surintendant et à l'Inspecteur général, déjà surchargés. Pourquoi alors ne réaliserait-on pas une réforme à laquelle il faudra bien en venir un jour ou l'autre? Pourquoi ne pas diviser la province en grandes régions qui seraient placées sous la direction d'un inspecteur qui ferait là ce que l'inspecteur général et le surintendant font aujourd'hui dans toute la province; qui, avec le concours des inspecteurs locaux, poursuivrait et développerait leur œuvre, stimulerait l'initiative des commissaires et des contribuables, parferait la formation des maîtresses et donnerait à leur travail une nouvelle impulsion? La création de ces inspections régionales permettrait en même temps d'interpréter, selon les besoins locaux, le programme général d'enseignement et de lui faire rendre, dans chaque région donnée et de caractère très différent parfois, son maximum d'efficacité.

Ce ne serait d'ailleurs que le prolongement normal et l'adaptation aux circonstances nouvelles du système actuel. Nous aurons probablement l'occasion de revenir sur le sujet.

OMER HEROUX.

DOCUMENTS OFFICIELS

Bureau central des examinateurs catholiques

SESSION DE JUIN 1914

DIPLOMES MODÈLES

MONTREAL

Modèle français.—Satisfaisant—Denis, Louis; Gauthier, Corona; Beauchamp, M.-Anna; Brasseur, Florestine; Maillé, Gabrielle; Ferron, Yvonne; Collet, Louis; Tanguay, Jean-Pierre; Gerbeau, Mathias; Marsan, Jos.-Henri; Grandbois, J.-G.-Henri; Lefebvre, Eléonore; Robert, M.-Anna; Moreau, Alexandre; Lasnier, Adrienne; Dubuc, Nestor; Lord, Jeannette; Bélanger, M.-Louise; Lafortune, Joseph.

Modèle français.—Distinction—Serré, M.-Yvonne; Bouchard, Céline; Couture, Hermine; Roy, Maria-Andréa; Lamer, M. Aurore; Lemay, M.-Antoinette; Raymond, Blanche; Chaput, M.-Ange; Moreau, Graziella; Ouimet, Reine; Lacombe, M.-Jeanne-Thérèse; Dupras, M.-Orphélia; Coallier, Jeannette; McGee, Hélène; Langlais, Germaine; Jetté, M.-Rose-de-Lima; McCulley,

Herméline; Lafrenière, Lucia; Gagnon, Ma.-Stella; Roch, Robertine; Brunet, Alice; Renaud, Alice; Pouliot, Graziella; Dorais, Antoinette; Corriveau, Victorine-Irène; Bélanger, Antoinette; Marchand, Emélie; Brodeur, Juliette-Carmen; Leclerc, Gabrielle; Caron, Cécile; Chamberland, M.-Jeanne; Brais, M.-B.-Eva; Ste-Marie, Etienne; Riendeau, Hortense; Coallier, Antoinette; Dubois, Marie; Bastien, M.-Martine; Labonté, M.-Antoinette; Hamel, Bernadette; Morin, Marg.-Yvonne; Bachand, Eustelle; Bourdon, Jeannette; Courtois, Marie-Berthe; Guinard, Fabiana; Duquette, M.-Antoinette; Filiatrault, Gertrude; Brosseau, Alice; Piché, Isola, Bouy, Victor; Archambault, Angéline; Archambault, Antoinette; St-Georges, Joseph-Anne; Duhamel, M.-Antoinette; Normandeau, Berthe; Trudeau, Antoinette; Benoit, Marcel; Grégoire; Imelda; Descôteaux, Juliette; Paré, Marguerite; Gendron, Léontine; Bérard, Berthe; Christin, Jeanne; Caplette, Delphis; Varin, Rose-Anna; Plante, Amanda; Aumond, Thérèse; de Garmandia, Angela; Landry, Albertine; Bernier, Philémon-Conrad; Lasalle, Ephigénie; Plouffe, M.-Jeanne; Guénette, Aurélienne; Painchaud, Alice; Martel, M.-Louise; Prévost, Rose-de-Lima; Daigneault; Aline; Langlois, Marguerite; Morais, Béatrice; Roy, Alexina; Dérome, Bertha; Hébert, Henriette; Fortin, Juliette; Viger, Antoinette; Aubin, Annette; Belliveau, Malvina; Filteau, Jos.-Antoine; Hascoët, Jean-Guillaume; Ducap, Wilfrid; Desmarais, Joseph; Carrière, George; Trudeau, Jean-Louis; St-Pierre, Jos.-Louis; Langlais, Joseph; Leblanc, Eugène.

Modèle anglais.—Satisfaisant—Kenna, Irène; Donnelly, Marg.

Modèle anglais.—Distinction—Hébert, Siméon.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant—Gauthier, Joseph; Guèdes, Jean.

Modèle français et anglais.—Distinction—Traversy, Laure; Comeau, Lorette; Baillargeon, Lebléus; Lemelin, J.-Georges; Duhamel, Jos.-Henri; DesRosiers, Yvonne; Desbois, J.-Albert; Labarre, Hervé; Ferland, Hilarion-Jos.-Naz.; Brissette, Joseph; Poupon, Pierre-Yves-M.; Sauvageau, Thomas; Tousignant, J.-Arth.-Enos; Dupré, Adéland.

Modèle anglais et français.—Distinction—Knowles, Milicent-L.

QUÉBEC

Modèle français.—Satisfaisant—Gazé, Anastasie; Paradis, Laura; Lefrançois, Simone; Lavoie, Marguerite; Deschênes, M.-Laurence-Lucille; Lévesque, M.-Joséphine; Laboissonnière, M.-A.-Clara; Hamel, M.-Eugénie-Elise; Moreau, Alma; Mayrand, M.-Ange; Gravel, Marie; St-Pierre, M.-Eva alias Yvonne; Lallemand, M.-Anne; Dionne, Alice; Blais, M.-Eugénie; Rochette Elodia; Bourassa, M.-Louise; Létourneau, Simone; Plamondon, Germaine; Gagnon, Alice; Théberge, Yvonne; Champagne, Anna-Marie; Tailleur, Blanche; Lemieux, M.-Mathilde; Minguy, Bernadette; Robitaille, Berthe; Cantin, Léontine; Gingras, Ludivine; Marcotte, Blanche; Plante, Jeanne; Alary, Julienne; Brière, Alice.

Modèle français.—Distinction—Lavallée, Judith; Boucher, Judith; Bélanger, M. Julia; Délisle, M.-Clara; Côté, M.-Germaine; Dumas, M.-Mélanie; Bélanger, Eugénie; Gagné, M.-Anne; Gagné, Emelie; Gagné, M.-Rose-de-Lima; Gourde, M.-Démerise; Vézina, M.-Georgette; Thibault, M.-Louise-Léda; Roy, Stéphanette; Ouellet, Eva; Beaudoin, Blandine; Devost, Cécile; Turcotte, M.-Ange; Ouellet, Bernadette; Tessier, Joséphine; De Varennes, Andrée; Beaudet, M.-Jeanne-Lucia; Perreault, Hélène; Marcotte, Lucie-Anne; Paris, M.-Corinne; Paquette, M.-Reine; Naud, Gabrielle; Chabot, Eugénie; Laplante, Germaine; Arseneault, Yvonne; Pelletier, M.-Louise; Lévesque, Eugénie; Hudon, Rose; Hébert-Gosselin, M.-Alphonsine; Desrochers, Yvonne; Bergeron, Isabelle; Rhéaume, Bernadette; Brisse, Albertine; Marois, Oliva; Grondin, Gabrielle; Turgeon, M.-Rose; Malouin, M.-Alice; Tousignant, Marie; Hudon, Germaine; Laliberté, Bernadette; Pérusse, Marie; Champagne, M.-Louise; Chabot, Rose-Delphine; Lévesque, Joséphine; Lévesque, M.-Alice; Bédard, M.-Jeanne; Pouliot, M.-Jeanne; Lamontagne, Antoinette; Métivier, Claire; Pelletier, Angéline; Berrouard, Irma; Noreau, Corinne; Rochette, Lucienne; Bourassa, Annie; Poulin, Bernadette; Routhier, Nativa; Labonté, Germaine; Lacroix, Anna; Montminy, Léontine; Harpe, A.-Joséphine; Drolet, Céline; LeBel, M.-Anna; Gingras, Alice; Bédard, Alexina; Leclerc, Honorine; Bertrand, Rose; Belleau, Adèle; Thibault, Eva; Demers, Albertine; Cloutier, Hermance; Gras, Jean-Pierre.

*Modèle français, élémentaire anglais.—Distinction—*Dumont, M.-Jeanne.

*Modèle anglais.—Distinction—*Généreux, Arline; Cronin, Dorothea; Fitzgerald, M.-Ellen.

*Modèle anglais et français.—Distinction—*Enright, M.-Ellen; Savoie, M.-Gertrude.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Lachance, Marguerite; Côté, Amélie; Massé, M.-A.-Eugénie; Guay, M.-Joséphine; Filion, Létitia;—Frenette, Mabel; Giroux, M.-Anna; Savard, Bernadette; Roberge, Lucienne; Thompson, Jean-Marie; Marois, Pauline; Mercier, Bernadette; Bourque, Noé.

TROIS-RIVIÈRES

*Modèle français.—Satisfaisant—*Cloutier, M.-Blanche.

*Modèle français.—Distinction—*St-Pierre, M.-Louise; Germain, M.-Aurore; Bélanger, Laurette; Caron, Delvina; Marchand, Eléonore.

NICOLET

*Modèle français.—Satisfaisant—*Demers, Hélène; Boisvert, Rose-Eva; Proulx, Blanche; Julien, Eugénie; Bergeron, Joséphine.

*Modèle français.—Distinction—*Chapdeleine, M.-Rose; Jannelle, Germaine; Marcoux, M.-Anne alias Annie; Peloquin, Rose-de-Lima; Matteau, Antoinette; Gagnon, Odile; Talbot, M.-Anina; Boucher, Etienne; Cartier, M.-Gratia; Proulx, Eva; Autotte, Hectorine; Ally, Clevina; Plamondon, Alphéda; St-Julien, Gabrielle; Lafond, Berthe; Bergeron, M.-Antoinette; Garon, Cécile; Rajotte, Mirza.

*Modèle français, élémentaire anglais.—Distinction—*Allard, M.-Flore.

*Modèle anglais.—Distinction—*Carignan, Régina.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Fréchette, Aldéa.

ST-HYACINTHE

*Modèle français.—Satisfaisant—*Péloquin, Alexina; Vincent, M.-Blanche-Ernesta; Pelletier, Béatrice; Bachand, Alice.

*Modèle français.—Distinction—*Leclair, Marguerite; Gervais, M.-Louise; Houde, Gabrielle; Lussier, Aurore; Bonin, Joséphine; Jacques, Dorilla; Laporte, Genevée; Larivière, Rosalie; Lamoureux, M. Noëla; Lemieux, Clotilde; Fontaine, M.-Eva-Florianne; Blanchette, M.-Annonciade; Bourbeau, Irma; Daigle, Alice; Chabot, M.-Anne; Autate, M.-Amanda; Joyal, M.-Anne; Joyal, M.-Victoire; Guillet, Blanche; Bédard, Fédora; Racicot, Gérardine; Girard, Edna; Monast, Rhéa; Gingras, M.-Anne; Lecours, Améline-Florina; Mogé, Angéline; Fafard, Graziella; LaRochelle, Elise; Tessier, Zéphirine; Beauregard, Angélique; Pepin, Aldéa; Fontaine, Alice; Brodeur, Robéa; Desrosiers, Jeanne; St-Pierre, Albertine; Chartier, Juliette; Lajoie, Hortense; Laliberté, Alida; Rocheleau, Robertine; Choquette, Eva; Labossière, Berthe; Bergeron, Laura; Delage, M.-Ange; Marin, Alma; Valois, M.-Blanche; Lambert, M.-Anna; Paulhus, M.-Anna; Michaud, M.-Laure; Théberge, Antonia; Poitevin, Marguerite; Mathieu, Germaine; Goyette, Colombe; Laflamme, Antoinette; Boucher, Candide; Paquin, M.-Blanche; Peloquin, M.-Antoinette; Fournier, M.-J.-Berthe; Choquette, Aurore; Girard, Irène; Parent, M.-Louise; Bernard, L.-B.-Antoinette; St-Pierre, Carméline; Lavigne, Albertine; Beaudoin, M.-Louise; McLean, Exilia; Gendron, Gertrude; Beauregard, Antoinette; Beauregard, Aurore; Rondeau, Albina; Rocheleau, Cécile; Charland, Corinne; Guilmin, Séraphine.

*Modèle anglais.—Distinction—*Roberge, Béatrice; Daudelin, Rita; Béland, Yvonne.

*Modèle français, élémentaire anglais.—Distinction—*Bail, Alice.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Sansoucy, M.-Louisa; Guilbault, Germaine; Jarry, Eglantine; Rice, Bertha; Robert, Yvonne; Franceur, M.-Yvonne; Coderre, Eglantine; McDuff, Anita; Kéroack, Ethel; Morissette, Janviola; Fafard, M.-Lse; Chicoine, Winnifred;

Gareau, Alcide; Vézina, Bruno; Faubert, Siméon; Goudrault, Ernest; Bouchard, Victorien; Lambert, Oscar; Grenier, Léonard; Gagnon, Stanislas; Lavoie, Joseph; Coursodon, Emile; Cassau, Cyprien; Lachance, Geoffroy; Vézina, Arthur; Desrochers, Arthur.

Modèle anglais et français.—Distinction—Dubois, Parmélia.

RIMOUSKI

Modèle français.—Distinction—Rioux, Cécile; Roy, Rosalie; Gagné, Emma; Beaulieu, Agnès; Dubé, Marie.

STE-MARIE

Modèle français.—Satisfaisant—Landry, M.-Bl.-Georgianna; Fradet, Antoinette.

Modèle français.—Distinction—Mercier, Léonide; Côté, Joséphine; Beaudoin, Eugénie; Dodier, M.-Alice; Turcotte, Génoria; Guay, M.-Rosanna-Cordélia; Fournier, Clarina; Dallaire, Clarisse; Champagne, M.-Anne; Poulin, M.-Emilienne; Grenier, Yvonne; Bourgault, Germaine; Dion, M.-Laura; Couture, Jeannette; Lapointe, Laura; Provost, Emiliana; Côté, Yvonne; Roy, Rosalie; Cliche, Lauretta; Doyon, Adrienne; Lessard, Julia; Simard, Mathilde.

Modèle français, élémentaire anglais.—Distinction—Perreault, M.-B.-Alexina; Maheux, Alma; Lacourcière, Joséphine; Blais, Lydia; Lavallée, Gratia; Chabot, M.-Alice.

Modèle français et anglais.—Distinction—Hébert, Adélia; Bourret, Aline.

SHERBROOKE

Modèle français.—Satisfaisant—Champeau, M.-Laure; Côté, M.-Rose.

Modèle français.—Distinction—Desrosiers, M.-Rose; Morissette, Eva; Bourgault, Aglaé; Martel, Mélanie; Gingras, Laura; Bégin, Olivine; Cloutier, Gabrielle; Bergeron, Léonie; Carrier, Alexandrina; Parent, Alda.

Modèle français et anglais.—Distinction—Thibault, Alma; Dupuis, Blanche; Desvoyaux, Suzanne; Landry, Laure; Gagné, Eva; Rivet, M.-Amanda; Marcotte, Régina; Balthazard, Théophila; Laurendeau, Laura; Bernier, Antonia.

Modèle anglais, élémentaire français.—Distinction—Mulvena, Eveline.

Modèle anglais et français.—Distinction—Chouinard, May.

JOLIETTE

Modèle français.—Satisfaisant—Beausoleil, Flora; Lafortune, Alice; Couitu, Adrienne; Rondeau, Albertine; Vertefeuille, M.-Rosa; Mailhot, Ida; St-Georges, M.-Eva; Piquette, Albertine; Champagne, Yvonne; Latendresse, Antoinette.

Modèle français.—Distinction—Deshaies, Anna; Gaudet, Blanche; Dansereau, Théophida; Bourassa, Emma; Roy, Scholastique; Marion, M.-Louise; Martineau, Odila; Desrochers, Antoinette; Plante, Florentine; Mercure, Blanche; Désy, Laurette; Thériault, Rose-de-Lima; Charbonneau, Emma; Riguier, M.-Rose-Alma; Perron, Marguerite; Bastien, Yvonne; Champoux, Fleur-Ange; Moreau, Euphémie; Lévesque, Céline; LaRue, Cécile; Roy, M.-Alice; Héroux, Zéphirine; Lefebvre, Juliette; Brunelle, Stella; Marchand, M.-Anne; Godin, Cécile; Caumartin, Bernadette; Clermont, Florianne; Fréchette, Marguerite; Lamoureux, Germaine; Chateauvert, Julia; Massé, Albertine; Paquin, Blanche; Landry, Fortunate; Vincent, Aldéa, Forest, Rose-de-Lima-Cécile; Desrochers, M.-R.-Aurore; Henri, Amélia; Forest, Béatrix; Blouin, M.-Ange; Coutu, M.-Louise; Bellerose, Antoinette; Champagne, Antoinette; Desrosiers, Hélène; Tellier, Eugénie; Grégoire, Berthe; Lafontaine, Marguerite; Desrochers, M.-Albertine; Gervais, Yvonne; Champagne, Alma; Forest, Cécile.

Modèle français, élémentaire anglais.—Distinction—Ratelle, Juliette; Laplante, Marie; Robillard, M.-Lse; Wodon, Aline; Lemyre, Adrienne.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Leblanc, Claudia; Gélinas, Hortense.

*Modèle anglais.—Distinction—*Smith, Thérèse.

FARNHAM

*Modèle français.—Distinction—*Paré, Augustine; Paradis, Gertrude; Noël, M.-I.-Antoinette;

*Modèle anglais.—Distinction—*Buck, Louise-Thérèse.

*Modèle français, élémentaire anglais.—Distinction—*Isabelle, Cécile.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Thibault, Antoinette; Hébert, Amélia; Soutière, Alexandrine; Girard, Aline; Gendron, Berthe; St-Germain, Marguerite.

VALLEYFIELD

*Modèle français.—Satisfaisant—*Pagé, Yvonne; Beaulieu, Léonie.

*Modèle anglais.—Satisfaisant—*Murphy, Margaret; McCollam, Mary.

*Modèle français.—Distinction—*Parent, M.-Anne; Mallette, Corona; Gobeil, Blanche; Péladeau, Berthe; Doray, M.-Louise.

BAIE ST-PAUL

*Modèle français.—Satisfaisant—*Villeneuve, Delvine.

*Modèle français.—Distinction—*Lavoie, Marie; Desbiens, Lucie; Duguay, Palmérina; Boivin, Augustine; Boily, Juliette; Simard, Augustine; Simard, Berthe; Tremblay, Juliette; Brassard, Rose de Lima; Lafrenière, Maria.

*Modèle français, élémentaire anglais.—Distinction—*Brassard, Imelda.

ST-FERDINAND

*Modèle français.—Distinction—*Lafond, M.-Anna; Jutras, M.-Alice; Noël, Eva; Vigneault, M.-Louise; Lemieux, Anna-Marie-Yvonne; Poirier, M.-Louise; Lemieux, M.-Eugénie-Yvonne; Huard, Rachel; Lafrance, Laura; Savoie, Joséphine; Roy, Angélique.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Bellavance, Béatrice.

VICTORIAVILLE

*Modèle français.—Distinction—*Proulx, Almérina; Simoneau, Emma; Proulx, M.-Anna; Vézina, Anna; Luneau, Mélina.

*Modèle anglais et français.—Distinction—*Mullins, Catherine.

CHICOUTIMI

*Modèle français.—Distinction—*Vaillancourt, Emelda; Côté, Cécile; Pilote, M.-Emélie.

FRASERVILLE

*Modèle français.—Satisfaisant—*Dumais, M.-Anne; Lebel, Antoinette.

*Modèle français.—Distinction—*Darisse, M.-Anna; Ouellet, Estella, alias Eustelle; Fillion, M.-Anna; Michaud, M.-Alice; Soucy, Germaine; Perron, M.-Paule-Germaine; Desjardins, Adrienne; Dubé, M.-Bl.-Antoinette; St-Louis, M.-Bl.-Albertine; Turcotte, M.-Anna; Landry, M.-Emma; Langlais, Cécile; Nadeau, Adèle; Côté, M.-Louise; Ouellet, Sophie; Morin, Hélène; Sévigny, Emma; Lévesque, M.-Rose; Caron, Alice;

MONTEBELLO

*Modèle français.—Distinction—*Bédard, Martha; Pambrun, Béatrix; Benoit, Juliette; Charron, Julianna; Lalande, Valentine; Montour, Virginie; Pilon, Malda; Racine, M.-Florida; Mallette, Eglantine.

*Modèle français, élémentaire anglais.—Distinction—*Maisonnette, Bérangère.

*Modèle anglais, élémentaire français.—Distinction—*Robert, Mildred-Catherine-M.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Sabourin, Clara; Drouin, Valéda.

CARLETON

*Modèle français.—Distinction—*Dugas, Lucie; Landry, Ernestine.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—*Allard, Adèle.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Frenette, Corinne; Boutin, Alameda; Bujold, Hazel.

HULL

*Modèle français.—Satisfaisant—*Rollin, M.-Louise.

*Modèle anglais.—Distinction—*Kavanagh, M.-Agnes; Sloane, Ethel-Agnès; Gallagher, Eliz.-Ellen; Lynch, Kathleen-Mulvena; Morris, Catherine-Jane; McGurn, Benita; Ackert, Ruth; Carlin, Gladys; McNamara, Stella; Monaghan, Augustine.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Boyer, Luce; Legault, Alice; Cousineau, Emma; St-Louis, M.-Antoinette; Lelièvre, M.-Joseph; Proulx, A.-Rébecca; Modery, M.-Purissima; Lavigne, Dora.

*Modèle anglais et français.—Distinction—*Parker, Florence; Hewston, Maggie-Pearl.

FORT-COULONGE

*Modèle anglais.—Satisfaisant—*McCanley, Marjorie.

HAVRE-AUX-MAISONS

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Vigneau, Alvinia; Delaunay, Laura.

ROBERVAL

*Modèle français.—Satisfaisant—*Belleau, Thérèse; Michaud, Blanche.

*Modèle français.—Distinction—*Larouche, M.-Louisa; Lalancette, Berthe.

ST-JOVITE

*Modèle français.—Distinction—*Sarrasin, Julia; Vanier, Bernadette; Boucher, Gabrielle; Adam, M.-Rose; Parent, Alma.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Thouin, Emma.

VILLE-MARIE

*Modèle français.—Distinction—*Gauthier, Marguerite; Brouillard, M.-Anne.

*Modèle français, élémentaire anglais.—Distinction—*St-Cyr, Séraphine.

NEW-CARLISLE

*Modèle français.—Distinction—*Henry, Lucie; Henry, M.-Anne.

ST-GEORGES-DE-BEAUCE

Modèle français.—Satisfaisant—Rodrigue, Irma.

Modèle français.—Distinction—Gendron, M.-Diana; Bolduc, Valéda; Fortin, Eugénie; Hamel, M.-Anna; Thibodeau, Irma; Bourque, Desneiges; Loignon, Valéda; Marceau, Marguerite; Breton, M.-Emilia; Morin, M.-Philia; Simard, M.-F.-Anita; Donovan, M.-Eleanor.

STE-ANNE-DES-MONTS

Modèle français.—Satisfaisant—Desrosiers, Yvonne;

Modèle français.—Distinction—Roy, M.-Bl.-Paula; Pelletier, Amélie; Gagné, Délina.

Modèle français et anglais.—Distinction—Lévesque, Ernestine; Lévesque, Adrienne.

GRANDE-RIVIÈRE

Modèle français et anglais.—Distinction—Ouellet, Fabiola.

DIPLOMES ACADÉMIQUES

MONTREAL

Académie française.—Satisfaisant—Bélisle, M.-Médérise; Michaud, Laurette; Tourigny, J.-Donat; Forcier, J.-Moïse; Bélanger, Jeanne; Maillé, Léonie; Guyot, François-Antoine; Hamon, Edouard; Menthéour, Corentin; Lourmais, Adrien; Eon, Léon.

Académie française.—Distinction—Sauriol, M.-Ernestine; Villeneuve, Sophie; Hébert, Isabelle; Choquet, Phébée; Vermette, Blanche; Doyon, Thérèse; Latour, Yvonne; Dansereau, Emmeline; David, Alice; Bernier, Charlotte; Robert, Yvonne; Bertrand, Alice; Mayon, Marguerite; Reid, Jeanne; St-Martin, Ovide; Meloche, Ferdinand; David, Adrienne; Laperle, Germaine; Dagenais, Adrienne; Duchesne, Laurette; Lefebvre, Thérèse; Mercier, Armande; Lalumière, Régina; Sylvestre, Léodile; Gona, Adolphe; Demers, M.-Bl.-Germaine; Benoit, Cora; Miousse, Jean-Charles; Fortin, Louis-Edmond; Lafond, Léonidas; Guillouët, François; Blais, Georges; La-pointe, Joseph; Legault, Donat; St-Onge, J.-Alphonse; David, René; Giroux, Joseph; Ferland, Josaphat; Fraleux, Pierre-M.

Académie française.—Grande distinction—Duquette, Georgette.

Académie française, élémentaire anglais.—Distinction—Demers, Delphine.

Académie française.—Modèle anglais.—Satisfaisant—Robillard, Armand.

Académie française, modèle anglais.—Distinction—Daigneault, Alberte; Samson, Gérardine; Browne, M.-Marguerite; De Ambrosis, Cyr; Menthéour, Jean-Louis.

Académie française et anglais.—Satisfaisante—Lebrun, Emery; Roberge, Louis-E.

Académie française et anglais.—Distinction—Tremblay, Médéric; Bourgier, Jean; Duvert, Hector; Beaudet, Armand; Taillon, Joseph; Hamel, Alfred; Comtois, Ulric; Bourret, William; Brouillard, Joseph; Fullum, Wilbrod; Dion, Omer; Fresnel, Pierre; Poitras, Henri; Colletet, Donat.

Académie anglais.—Distinction—Topp, Cécilia-Bertha; Shore, John; Lyng, James.

Académie anglais et français.—Distinction—Malpass, Ths.-Georges; Marchand, Pierre; O'Dea, John-Bernard.

QUÉBEC

Académie française.—Satisfaisant—Allaire, Julianna; Ferland, Josephat; Charest, Alice; Roy, Alexina.

*Académie française.—Distinction—*Massé, M.-Alice; Gagnon, Jeanne; Desrochers, Aurore; Laliberté, Fabiola; Blais, Alice; Paquet, Amélia; Frenette, Rachel; Brochu, M.-Anne; Coulombe, Alphonsine; Dallaire, Georgette; Beaudoin, Annette; Lecomte, Ludivine; Tardif, Aurore; Lapointe, Alice; Rochon, Maria; Huot, Joséphine; Dionne, Gabrielle; Durocher, Philias; Arnaud, Augustin.

*Académie anglaise.—Distinction—*Caron, Blanche.

*Académie française, modèle anglais.—Distinction—*Côté, Eva; Courteau, Alice.

*Académie anglaise et française.—Distinction—*Larochelle, M.-Anselmie.

*Académie française et anglaise.—Distinction—*Monnet, Marie.

TROIS-RIVIÈRES

*Académie française.—Satisfaisant—*Trottier, Rose-Alma.

*Académie française.—Distinction—*Laperrière, M.-Louise.

ST-HYACINTHE

*Académie française.—Distinction—*Halde, M.-A.-Amanda; Lusignan, Alice; Papillon, Eva; Lajeunesse, M.-Thérèse; Birtz, Hélène; Hébert, Germaine; Richer, Alice; Michon, Laura; Beaudry, Thérèse; Phaneuf, Fleurine; Guertin, Cécile; Jodoin, Rhéa; Richard, Antonine; Richard, Blanche; Nogaret, Albert.

*Académie française, modèle anglais.—Distinction—*Parizeau, Aurore.

*Académie française et anglaise.—Distinction—*Monnier, Joseph; Cardin, J.-Elphège; Leblanc, Jules; Phaneuf, Samuel; Deblois, J.-Elzéar; Duffy, Edward; Barthélémy, Baptiste; Pinard, Napoléon; Roy, J.-Elphège; Désautels, Ulric; Provost, Misaël; Brulé, Olivier; Vallières, Ulric-Hector.

*Académie française et anglaise.—Grande distinction—*Paulhus, Adrien.

STE-MARIE

*Académie française.—Distinction—*Mercier, Honorius; Théberge, Pierre-Edmond; Maufrais, Alain; Savoie, Jeannette.

*Académie française et élémentaire anglaise.—Distinction—*Lapointe, Joseph; Lessard, Ernest; Ferland, Joseph.

*Académie française.—Modèle anglais.—Distinction—*Perron, Adjutor.

SHERBROOKE

*Académie française.—Satisfaisant—*Hébert, Ida.

*Académie française.—Distinction—*Aubin, Marguerite; Saucier, M.-Eva; Simoneau, M.-Anne.

*Académie française, modèle anglais.—Distinction—*Simoneau, Marguerite; Guilmette, Jeanne.

*Académie française et anglaise.—Distinction—*Gadbois, Jeannette.

JOLIETTE

*Académie française.—Satisfaisant—*Venne, Anna; Mireault, Juliette; Laporte, Marie; Dubeau, Bernadette.

*Académie française.—Distinction—*Melançon, Georgianna; Gill, Laetitia; Morel, Yvonne; Courchesne, Marguerite; Lafortune dit Tellier, Bl.-Alice; Mercure, Irène; Plante, Rosa; Comtois, Yvonne; Nadeau, Laetitia.

RIMOUSKI

Académie française.—Distinction—Lévesque, Elisabeth.

Académie française et anglais.—Distinction—Beaumont, Michel.

ST-FERDINAND

Académie française.—Distinction—Roy, Paula-Amanda.

HULL

Académie française.—Distinction—Legault, Germaine; Minguet, Clémentine; Guilbert, Clémence.

Académie française, modèle anglais.—Distinction—Castonguay, Clémentine;

Académie française et anglais.—Distinction—Prendergast, Henriette; De LaDurantaye, Marie; Richard, Marguerite; Dufour, Yvonne; Roy, Emma; Roy, Aline; Daoust, Jeanne.

FARNHAM

Académie française et anglais.—Distinction—Bruneau, Juliette.

GRANDE-RIVIÈRE

Académie française.—Distinction—Boucher, M.-Anne; Duguay Mélanie.

VILLE-MARIE

Académie française.—Distinction—Desrochers, Bernadette.

METHODOLOGIE

LA RÉDACTION A LA PETITE ÉCOLE

Pour aider les enfants à observer, le maître fera la conversation suivante avec eux devant l'image.

Maître.—Mes enfants voici une image que vous allez bien regarder pendant quelques instants en pensant à ce quelle nous montre, puis nous causerons ensuite de ce que vous aurez vu.

(Laissez quelques instants aux élèves, pour observer).

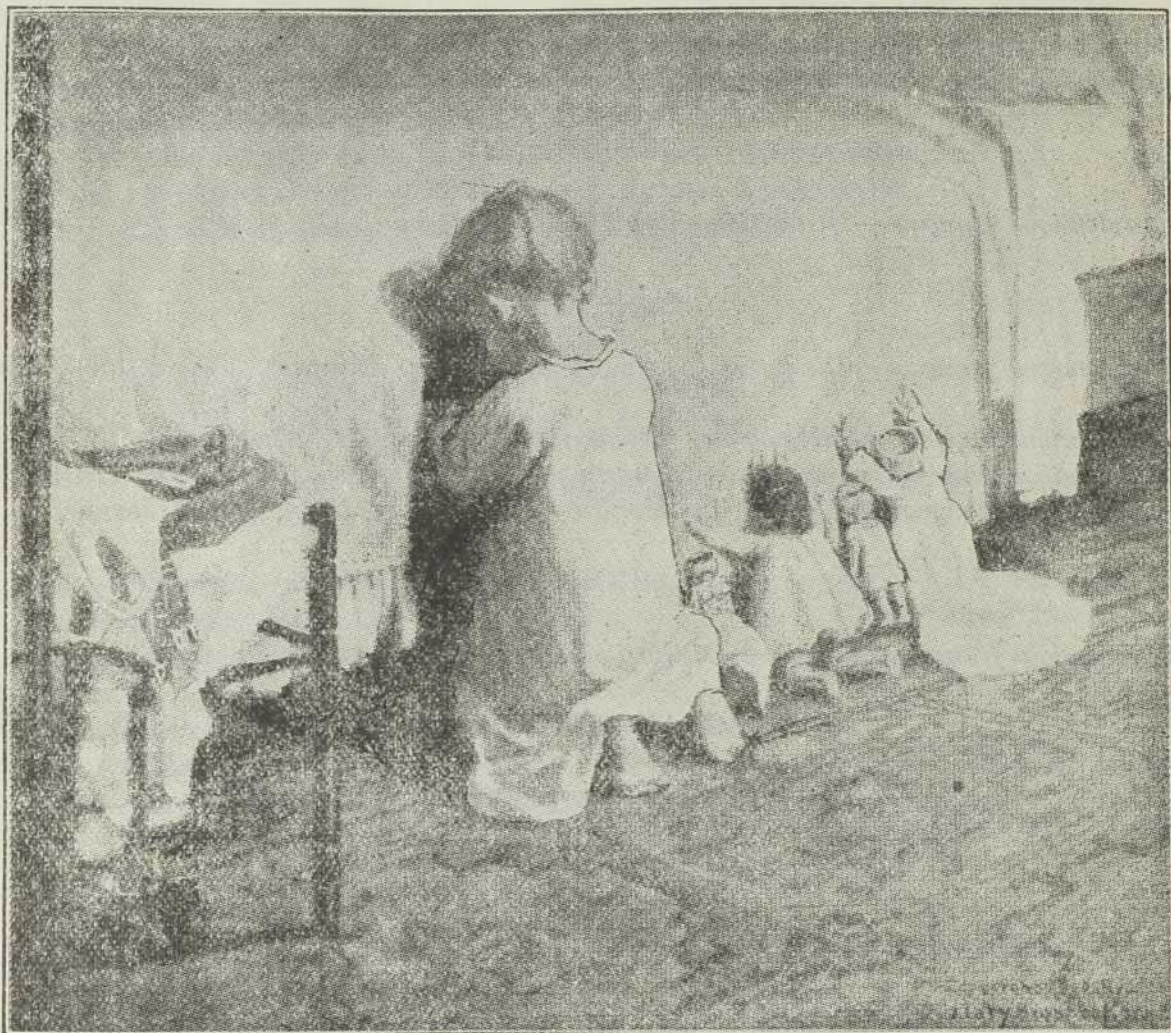
Voyons d'abord où se passe la scène; dites-nous cela, Joseph?

Joseph.—Monsieur, la scène se passe dans la chambre à coucher d'une petite fille.

Maître.—C'est bien cela. Pourriez-vous donner un nom à la petite fille? choisissez à votre goût.

Joseph.—Monsieur, on pourrait l'appeler Marie-Jeanne.

Maître.—C'est un beau nom. Maintenant Louis va nous dire un mot des personnes. Voyons, Louis?



Louis.—Monsieur, il n'y en a qu'une; c'est la petite Marie-Jeanne.

Maître.—Vous n'en voyez pas d'autres ?

Louis.—Il y a bien des *catins*, mais ce ne sont pas des personnes.

Maître.—Le mot *catin* est-il bien le vrai mot ? ne pourriez-vous pas en trouver un meilleur ?

Louis.—Il y a des poupées.

Maître.—C'est mieux. Maintenant, voyons, Alfred, vous avez entendu que Louis vient de dire que les poupées ne sont pas des personnes. Croyez-vous que la petite Marie-Jeanne pense ainsi ?

Alfred.—Je ne sais pas, Monsieur.

Maître.—Avez-vous déjà vu des petites filles jouer avec leurs poupées ?

Alfred.—Oui, monsieur.

Maître.—Est-ce qu'elles ne les traitent pas un peu comme des enfants ?

Alfred.—Oui, monsieur; elles leur parlent, elles les habillent, elles chantent en les berçant pour les endormir.

Maître.—Pour Marie-Jeanne, ses poupées sont donc ses enfants; elle est comme leur petite maman, et elle agit comme si elle l'était réellement. Nous pouvons dire maintenant que l'image montre plusieurs personnes et

nous occuper de ce qu'elles font. Voyons, Auguste, dites-nous un peu ce que vous en pensez.

Auguste.—Je crois que la petite Marie-Jeanne fait sa prière du soir avant de se coucher.

Maître.—Comment voyez-vous cela ?

Auguste.—M., elle est à genoux en robe de nuit et ses vêtements sont sur la chaise à côté du lit; ses deux petites bottines sont bien rangées sous la même chaise.

Maître.—Oui, c'est bien cela et les poupées que font-elles ?

Auguste.—M., Marie-Jeanne les a mises à genoux contre le lit, à côté d'elle.

Maître.—Marie-Jeanne pense-t-elle que ses poupées vont faire leur prière ?

Auguste.—Non, M., je ne crois pas, car elle sait bien que les poupées ne pensent pas et ne parlent pas.

Maître.—Vous avez raison, mais la petite *maman* leur fait faire ce qui est possible, et elle priera probablement à leur place Vous, Joseph, ne croyez-vous pas que Marie-Jeanne parle de ses poupées dans sa prière ?

Joseph.—(*hésitant*) Peut-être bien, Monsieur; mais je ne sais pas.

Maître.—Voyons, puisqu'elle les a mises à genoux et qu'elle sait bien qu'elles ne peuvent pas prier, il va bien falloir que la *petite mère* prie pour ses enfants Marie-Jeanne a vu faire cela par sa bonne *maman*. Regardez attentivement les poupées; elles ne sont pas toutes pareilles Que remarquez-vous à la plus éloignée ?

Maître.—Oui, c'est comme si un sauvage féroce l'avait scalpée Et sa voisine de gauche, que lui manque-t-il ?

Joseph.—Je ne vois pas, monsieur.

Joseph.—Monsieur, tous ses cheveux sont partis avec le dessus de la tête.

Maître.—Qui peut le dire ? Vous ne voyez pas ? est-ce qu'elle est à genoux comme les autres ?

Joseph.—Non, monsieur, ses jambes ne plient pas.

Maître.—C'est comme une infirmité. Et puis, avec ces défauts plus visibles, les deux pauvres poupées ont encore bien des besoins qu'elles ne savent pas exprimer. Marie-Jeanne a entendu souvent sa bonne *maman* demander bien des grâces pour elle; elle doit faire de même pour ses poupées. Essayez donc de dire un peu ce que demande la *petite mère* pour ses enfants . . . Voyons, Louis ?

Louis.—Monsieur, elle doit demander que ses petites filles soient bien bonnes, bien affectueuses, bien polies

Maître.—Oui, c'est bien. Et vous Alfred, qu'ajoutez-vous à cela ?

Alfred.—Elle doit demander aussi qu'elles aient soin de conserver

leurs vêtements bien propres et pas déchirés, afin qu'elles soient toujours habillées convenablement.

Maître.—C'est bien cela, pour les besoins en général. Mais la petite mère de famille doit avoir de la peine en particulier pour deux de ses petites filles. Qu'en dites-vous, Auguste ?

Auguste.—Elle doit demander au bon Dieu de faire pousser des cheveux à une et de faire plier les genoux à l'autre.

Maître.—Croyez-vous que cette prière n'est pas inconvenante et ridicule ? Pensez bien avant de répondre. Vous, Alfred, vous pouvez parler ?

Alfred.—Je ne crois pas, M., que la prière soit inconvenante. La petite Marie-Jeanne est encore très jeune; elle ne comprend pas beaucoup; elle a vu faire sa bonne maman pour elle-même, et elle agit de la même manière à l'égard de ses poupées.

Maître.—Certainement et le bon Dieu doit être honoré de la belle simplicité, des bons sentiments et de la confiance de Marie-Jeanne. Je ne suis pas surpris d'entendre la petite maman finir sa prière en disant: "Seigneur, je vous prie de penser que ces pauvres petites ne sont pas encore capables de vous demander toutes ces choses que je vous demande pour elles; écoutez ma prière comme si c'était leur voix qui s'adressait à vous au lieu de la mienne."

Après toutes ces pensées que l'image vous a suggérées, vous serez capables de faire une bonne petite rédaction, et, pour vous faciliter la tâche, je vais vous donner un canevas que vous prendrez par écrit:

CANEVAS.—Lieu de la scène—Marie-Jeanne. ce qu'elle fait: ses vêtements, ses bottines, son costume.—Les poupées. ce qu'elle leur fait faire. infirmités de deux d'entre elles (donnez leur des noms). —Sentiments que Marie-Jeanne éprouve pour ses poupées—D'où viennent ces sentiments—Imaginez la prière qu'elle fait, ce qu'elle demande pour ses chères poupées—Ecrivez cette prière entre guillemets.—Réflexion sur cette scène.

Exemple de ce que les élèves peuvent faire à peu près, avec la préparation faite comme indiqué ci-dessus:

—"Après avoir passé une bonne journée avec ses poupées, la petite Marie-Jeanne, les a amenées à sa chambre, car l'heure du coucher est arrivée. Ses vêtements du jour sont bien rangés sur la chaise, près du lit et ses petites bottines qui ont fait tant de pas dans la journée reposent bien ensemble sous la même chaise. Marie-Jeanne est à genoux, en robe de nuit, devant son petit lit, pour la prière du soir. Comme une bonne petite mère, elle a fait mettre à genoux ses enfants, à l'exception de Minette qui a les jambes raides et qui est appuyée debout contre le lit près de la pauvre Sara dont la chevelure est partie comme si un sauvage l'avait scalpée.

Marie-Jeanne a vraiment un cœur maternel pour ses chères poupées et elle voudrait les voir bien élevées. Tout ce que sa bonne maman fait pour elle, elle le fait à son tour pour ses poupées. Aussi dans sa prière elle a bien des choses à demander: "Seigneur, dit-elle, écoutez la prière de mes petites chères. Elles ne savent pas encore prier, mais je vous parle pour elles. Pensez que c'est leur voix qui vous parle par la mienne. Je vous demande de faire pousser de beaux grands cheveux à cette pauvre Sara qui en a bien besoin. Vous voudrez bien aussi donner des genoux à ma petite Minette qui n'en a pas, afin qu'elle puisse se mettre à genoux pour vous prier comme il faut. Rendez les toutes bonnes et sages; faites qu'elles soient de bonnes petites poupées polies et soigneuses de leurs vêtements. Enfin aidez-moi à leur faire acquérir une bonne éducation pour qu'elles soient des poupées modèles. Donnez-nous une bonne nuit et protégez notre repos." Voilà une prière bien originale et qui nous semble ridicule, mais elle marque un bon petit cœur d'enfant qui met à profit les bonnes leçons de sa maman. Et cette naïveté qui nous fait sourire, nous autres, Dieu qui aime les simples et les petits, se complait à l'entendre".—

Nous rappellerons que les élèves feront des travaux plus ou moins imparfaits: L'essentiel, c'est qu'ils fassent tous un effort pour exprimer quelque chose. Cherchons d'abord dans le devoir de chacun, ce qui est bon pour les louer. Ensuite nous pourrons relever ce qui est trop défectueux pour le faire corriger. Et c'est ainsi qu'avec notre aide intelligente et leurs efforts répétés souvent les élèves arriveront à *apprendre à écrire*, c'est-à-dire à *s'exprimer au moyen de l'écriture*.

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

LEÇON D'ANGLAIS

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

In the picture what do you see fastened on the wall? I see a clock fastened on the wall.

Do you see the wall? No, I don't see the wall.

If you don't see the wall there is no wall? Oh, yes there is a wall though I don't see it.

How can you be sure there is a wall if you don't see it? Though I don't see the wall, I am sure there is one, otherwise there would be nothing to support the clock.

What is a clock? A clock is a machine for measuring and indicating time.

How does a clock indicate time? It indicates the hours, minutes and sometimes the seconds by means of hands moving over a dial-plate or face. A clock generally marks the hours by the strokes of a hammer on a bell.

Marking the hour by the strokes of a hammer on a bell is called striking. Thus we say, the clock is striking 12 o'clock, 10 o'clock, 2 o'clock, etc. Or, The clock has struck 12 o'clock, 10 o'clock, 2 o'clock. Or, The clock is going to strike 12 o'clock, 10 o'clock, 2 o'clock.

By what is the motion of a clock kept up? The motion of a clock is kept up by weights or springs.

By what is the motion regulated. It is regulated by a pendulum.

Looking at the picture what time would you say it is? I should say that it is twenty minutes past nine o'clock.

Do you mean, twenty minutes past nine at night? No, I don't mean twenty minutes past nine at night.

What do you mean? I mean twenty minutes past nine in the forenoon or twenty minutes past nine in the morning.

Is there anything on the clock to show that it is twenty minutes past nine in the morning and not twenty minutes past nine at night? No, there is nothing on the clock to show that it is twenty minutes past nine in the morning rather than twenty minutes past nine at night.

Why then do you say it is twenty minutes past nine in the morning? I say in the morning, because it is easy to see that it is not at night.

How is it easy to see that it is not at night? It is easy to see that it is not night because little boys don't go to school at night.

Are there not night schools for boys? Yes, certainly, there are night school for boys.

May not the boy in the picture be a night scholar? No, he may not be a night scholar.

Why may he not be a night scholar? He may not be a night scholar, because he is too small.

For whom are night schools? They are for big boys and men.

How old is the boy in the picture? I suppose he is about seven or eight years old.

Is he standing or sitting? He is standing.

Where is he standing? He is standing close to the teacher's platform.

Has he been in long? No I don't think he has been in long?

How long do you think, has he been in? I think he has just come in.

What makes you think he has just come in? Several things make me suppose he has just come in.

Mention the things that make you think he has just come in. He has his cap and slate in one hand; he has a finger in his mouth; his stand and general expression are those of a small boy in trouble; the teacher's raised



finger and the serious expression of her face show that the poor child has arrived late for school.

How many minutes is he late? He is twenty minutes late.

How do you know that he is twenty minutes late? He should get to school for nine and the clock shows that it is twenty minutes past nine.

Why has he a finger in his mouth, do you imagine? I imagine that he is searching in his mouth, with his finger, for some good excuse, to explain his delay in getting to school on time.

Is it customary to search, with a finger, in one's mouth, for excuses, when one is in trouble? It is not usual for grown-ups to search in their mouths with a finger for excuses, but it is very commonly done, by small boys when they are embarrassed.

Why don't grown-ups do it? They don't do it because they generally prepare their excuses beforehand and so have no trouble in answering immediately.

Why do small boys do it? Small boys do it because they know they should say something and as they don't want to tell the truth they search in their mouths, for some plausible explanation which may satisfy the teacher.

Do you think that when a small boy puts his finger in his mouth he is really searching for words with which to deceive his teacher? I don't, think that all small boys do so for this purpose.

For what other purpose would a small boy put his finger in his mouth? He might put it in his mouth because he was shy or timid, or afraid, or did not know what to say, or again because he was going to cry.

What do big boys and men sometimes do when they find themselves in a hole? The scratch their heads; they pass their hands through their hair (*Remember not: HAIRS. In English a person does not say: my HAIRS are long but by my HAIR is long.*)

Describe the cut of the boy's hair. It is cut in a fringe; it falls low on his forehead; at the sides it falls low enough to cover his ears.

What clothes has he on? He has on a white shirt-waist with a collar, knee-trousers, stockings and buttoned boots.

Is he a clean looking little boy? Yes he is a very clean looking little boy.

Why is he so clean? He is so clean because he has just come from home where his good kind mother has washed him, dressed him up in nice clean clothes and sent him to school with a loving kiss and an injunction to be a good boy and to study well.

Will he go home at four o'clock as clean as he is now. No, I don't think he will go home at four o'clock as clean as he is now.

Why will he not go home at four o'clock as clean as he is now. He will not go home as clean as he is now because if he is a good healthy boy he will play and if he plays he will soil his clothes.

With which hand is he holding his slate? He is holding his slate with his left hand.

Where is he holding it? He is holding it under his arm.

Under which arm is he holding it? He is holding it under the left arm of course.

Which arm is holding his cap? His left hand is holding his cap.

Describe his slate? It is a slate with a frame.

Of what is the frame made? It is made of wood.

Along the outer edge of the frame what is there? Along the outer edge of the frame there is a thick covering of soft cotton stuff.

Why is the outer edge of the slate frame covered with thick cotton stuff. The outer edge of the slate-frame is covered with thick cotton stuff for three reasons: first, to prevent the frame from scratching the varnished top of the desk; second to deaden the noise which the frame makes when it strikes the desk; third to prevent the slate from cracking, by diminishing the shock if it should happen to fall on the floor, or on the ground.

Is the school mistress sitting or standing? She is sitting.

On what is she sitting? She is sitting on a chair.

On what is the chair? It is on a platform.

The chair is touching what? It is touching a table.

How much of the table do you see? I see one leg, a part of another, a very small portion of one side and of the top.

What kind of legs has the table? It has turned legs.

On the corner of the table what is there?

There is a hand-bell on the corner of the table.

Is it a small hand-bell? No, it is a good sized hand-bell.

Who uses the hand-bell? The teacher uses it.

For what does she use it? She uses it at the beginning of the class to let the pupils know that it is time to stop play and enter the schoolroom.

How does she use it? She uses it by ringing it.

To ring the bell what does she do? To ring the bell she takes it by the handle and shakes it to and fro or up and down.

Of what is the bell made? It is made of bronze.

What is bronze? Bronze is a compound or alloy of from 2 to 20 parts of copper to one of tin to which other metals are sometimes added, especially zinc.

Are all bells made of copper? No some bells are made of silver.

What is copper? Copper is a common metal of a bright red color.

What is tin? Tin is a common metal of a whitish color.

What is zinc? Zinc is a common metal of a bluish white color.

What is silver? Silver is a precious metal of a fine white color.

What is the handle of the bell made of? It is made of hard wood.

Sticking up at the back the school-mistress's head, what is there? There is a comb sticking up at the back of the school-mistress's head.

Why does she wear a comb in her hair? I don't know why she wears a comb in her hair, perhaps she wears it as an ornament.

How is her hair arranged, settled or dressed? It is parted in the middle, brushed down smooth over her head and ears. From a little above her ears it hangs down in two curls.

Curls of the kind shown in the picture are called what? They are called corkscrew curls.

What is a corkscrew ? A corkscrew is a screw to draw corks from bottles.

Why are curls of the kind seen in the picture called corkscrew-curls ? They are so called because of their supposed ressemblance to a corkscrew.

Do ladies wear their hair in corkscrew curls at the present day ? I don't think they do, at least I have not seen any do so.

Is the lady's hair dressed in the fashion ? No, it is not dressed in the fashion ?

When a thing is not in the fashion what is it ? It is out of the fashion, it is old-fashioned, it is out of date, or it is not up to date.

Then I suppose you think the style of the school mistress hair is old-fashioned. Yes, I think it is old-fashioned or out of date.

What do you think of her gown, dress, or frock ? I think it is very old-fashioned.

What do you think of the school-mistress herself ? I think she is old-fashioned.

What has she on her nose ? She has a *pince-nez* on her nose.

In her right-hand what has she ? She has a book in her right-hand.

What is she doing ? She is reprimanding the small boy.

How do you know she is reprimanding the small boy ? I know it by her uplifted finger and by the serious look on her face.

Is the boy old-fashioned ? No, he is not, he is very modern.

J. AHERN.

MA PREPARATION DE CLASSE

ESQUISSES DE LEÇONS (*Cours élémentaire, 1er degré.*)

HISTOIRE DU CANADA (*Domination française.*)

LE PÈRE DE BRÉBEUF

Le Père de Brébeuf, un saint missionnaire jésuite, arriva dans notre pays en 1625 avec plusieurs compagnons de son ordre.

Il se voua à l'évangélisation des sauvages Hurons, dont il apprit parfaitement la langue.

Au cours de ses voyages, en 1649, il tomba entre les mains des Iroquois qui lui firent subir le martyre le plus cruel. Un autre jésuite, le Père Lalemant, fut mis à mort avec le Père de Brébeuf.



LE PÈRE DE BRÉBEUF

Les Iroquois leur firent endurer des tortures épouvantables, allant jusqu'à leur attacher autour du cou des plaques de fer rouge. Ces barbares s'appliquèrent surtout à torturer le Père de Brébeuf.

Ils lui coupèrent les lèvres, lui enfoncèrent un charbon ardent dans la bouche et pour comble de cruauté, ils le scalpèrent(1), puis lui versèrent de l'eau bouillante sur la tête.

Le Père de Brébeuf a laissé une grande renommée de sainteté.

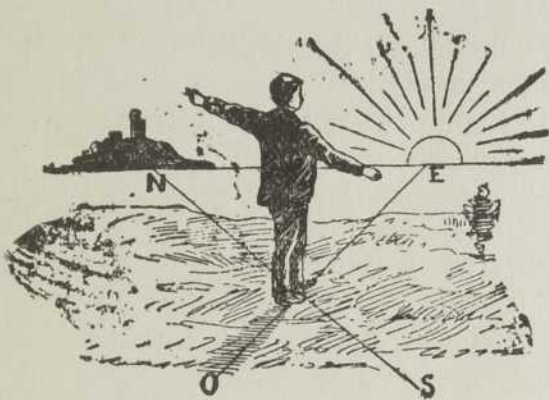
Cette année 1649 fut une année de deuil pour la colonie. Les Iroquois détruisirent presque tous les Hurons chrétiens et jurèrent alors de massacrer tous les Français.

(1) Expliquez ce mot.

QUESTIONNAIRE.—En quelle année arriva le Père de Brébeuf?—A quelle œuvre se dévoua-t-il en arrivant dans la colonie?—En quelle année tomba-t-il entre les mains des Iroquois?—Racontez le martyre du Père de Brébeuf.—Qu'arriva-t-il aux Hurons chrétiens?

GÉOGRAPHIE

LES QUATRE POINTS CARDINAUX



Manière de s'orienter quand le soleil se lève.
On a l'Est devant soi, l'Ouest derrière, le Sud à droite et le Nord à gauche.

Le côté du ciel où se trouve le soleil, le matin, s'appelle *Est*. Le côté opposé, qui est celui où le soleil se couche, s'appelle *Ouest*.

Le *Sud* est la direction vers laquelle le soleil se montre à midi.

A l'opposé du *Sud* se trouve le *Nord*.

Quand on a l'*Est* devant soi, on a l'*Ouest* derrière soi, le *Sud* à sa droite, le *Nord* à sa gauche.

Le *Nord*, le *Sud*, l'*Est*, l'*Ouest* se nomment les *quatre points cardinaux*.

Sur les cartes, le *Nord* est en haut, le *Sud* en bas, l'*Est* à droite, l'*Ouest* à gauche.

QUESTIONNAIRE.—Comment nomme-t-on le côté où le soleil se trouve le matin?—Le côté où il se couche?—Comment nomme-t-on la direction vers laquelle le soleil se montre à midi?—Qu'y a-t-il à l'opposé du *Sud*?—Quand on a l'*Est* devant soi, quelle est la direction qui est à droite?—A gauche?—Nommez les quatre points cardinaux.—Comment place-t-on les quatre points cardinaux sur une carte?

LEÇON DE CHOSES

L'AIR

Nous avons vu qu'un petit oiseau emprisonné sous un bocal bien fermé, meurt au bout de quelques instants; il continuera à vivre si le bocal est ouvert.

Le bois pour brûler a besoin d'air. Or, les aliments, tels que le pain, la viande, les patates, etc., après avoir été transformés par la digestion, après s'être mêlés au sang, brûlent lentement dans toutes les parties du corps, et c'est ce qui maintient notre chaleur intérieure. A cet effet, il nous faut de l'air, et voilà pourquoi nous respirons.

L'air est donc le principal aliment de notre vie. S'il nous manquait un instant, nous mourrions. Nous pouvons bien nous passer deux jours de manger. Mais essayons de nous passer deux minutes de respirer: c'est impossible.

L'air, c'est comme un pain que nous respirons, au lieu de le manger.

Mangerait-on du pain sale et gâté?—Certainement non. Eh bien! nous ne devons pas non plus respirer un air impur.

L'air qui a déjà servi est impur. Aussi faut-il avoir soin d'ouvrir les fenêtres de notre maison de temps en temps surtout lorsque plusieurs personnes se trouvent dans une même salle. Nous devons aérer particulièrement la chambre où l'on couche.

ÉPELLATION.—Aliment—digestion—air—respiration—pain—pur—impur—fenêtre—salle—chambre.

COPIE.—L'air qui a déjà servi est impur. Nous devons aérer particulièrement la chambre où l'on couche.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

LA VIE CHRÉTIENNE

Ses obstacles, ses moyens, ses pratiques

LE CHRÉTIEN A L'ÉGLISE

LA MESSE

LA MESSE EST LE PLUS GRAND ACTE DE RELIGION
LE CHRÉTIEN Y ASSISTE AVEC FOI ET
PIÉTÉ.

Que remarquez-vous dans l'église ?

J'y remarque l'autel.

A quoi sert l'autel ?

Il sert à dire la messe.

Qu'est-ce que la messe ?

C'est l'action la plus sainte de la religion, et qui nous attire le plus de grâces.

Que se passe-t-il à la messe ?

Jésus-Christ, par le moyen du prêtre, offre à Dieu pour nous le sacrifice de sa vie, comme sur la croix.

A quel moment cela se passe-t-il ?

Au moment de la consécration.

Jésus-Christ vient donc sur l'autel pendant la messe ?

Oui, il y vient à la consécration.

Le voyons-nous ?

Non, c'est impossible; mais nous voyons l'hostie où il est.

Avant la consécration, qu'y a-t-il sur l'autel ?

Il y a du pain et du vin.

Pendant la consécration, que deviennent le pain et le vin ?

Ils deviennent le corps et le sang de Jésus-Christ.

Après la consécration, qu'y a-t-il sur l'autel ?

Le corps et le sang de Jésus-Christ.

Pourquoi le prêtre élève-t-il l'hostie et le calice ?

Pour nous dire d'adorer Jésus-Christ descendu sur l'autel.

Que devez-vous faire pendant la messe ?

Je dois me taire et suivre les prières de la messe.

LANGUE FRANÇAISE

Cours élémentaire

DICTÉES

I

LA ROSE

La reine des fleurs est la rose. Elle orne admirablement nos maisons et forme de très jolis bouquets. Elle parfume nos jardins. Elle fleurit presque toujours, même l'hiver, mais c'est au mois de juin qu'elle étale toute sa beauté. Elle sort d'un gros bouton tout rebondi. Elle s'épanouit sur sa tige en une grosse boule fraîche et moussue et porte les couleurs les plus variées.

EXERCICES.—Qu'est-ce à dire *la reine des fleurs* ?—Qu'est-ce qu'un bouquet ?—Que fait-on ordinairement des bouquets ?—Pourquoi place-t-on des bouquets sur les autels,—devant les images et les statues des saints ?

—Trouver tous les noms de la dictée sujets d'un verbe et les analyser.

II

LE VENT

L'air qui se déplace produit le vent. Le vent sèche le linge qu'on a lavé, pousse les bateaux sur les canaux et sur la mer, fait tourner certains moulins. On ne peut saisir le vent, ni le voir, mais on le sent. Les vents violents déracinent les arbres, renversent les maisons et font périr les vaisseaux souvent.

EXERCICES.—Donner le sens des mots: *air, déplace, canaux, moulins, violents, déracinent*.

—Effets du vent, avantageux ou funestes.

—Quels sont les vents qui soufflent dans ce pays ?

—Trouver un mot de la même famille que *vent, air, linge, canal, moulin, sentir, arbres, maisons*. (*Venter, — aérien, — lingerie, — canaliser*)

—mouliner,—senteur,—arbrisseau,—maisonnette.)

—Séparer les propositions et souligner tous les noms; genre et nombre de chacun.

—Mettre les noms suivants au pluriel et les faire entrer dans une petite phrase: *jeu, bateau, fou, hibou, chou, hôpital.*

—Exprimer cinq actions que peut faire le vent.—Composer cinq phrases.

—Conjuguer: *Je plante des arbrisseaux.*

RÉCITATION

LE PETIT ENFANT

Pour le bon Dieu que puis-je faire ?
Je suis si petit, si petit !
Voici ce que mon cœur me dit :
J'aimerais bien ma bonne mère,
Je puis l'aimer, quoique petit.
Pour Dieu que puis-je faire encore ?
Puisque c'est Dieu qui nous bénit,
Je prierai bien près de mon lit
Ce bon Dieu que ma mère adore :
On peut l'aimer, quoique petit.
Et puis-je faire davantage ?
A l'école où l'on me conduit,
Attentif à tout ce qu'on dit,
Je m'efforcerai d'être sage :
On peut l'être, quoique petit.
Et quoi d'autre enfin ? Si ma mère
Me réprimande ou m'avertit.
J'y veillerai, quoique petit,
Pour corriger mon caractère,
C'est comme cela qu'on grandit !

L. TOURNIER.

EXERCICE D'INVENTION

ET D'ÉLOCUTION

1.—Expliquer le sens des expressions suivantes:

1. Le cœur me bat (*J'ai peur.*)

2. Ce langage me va au cœur. (*Ce langage me touche, m'émeut.*)

3. Il a un cœur de vipère. (*Caractère perfide.*)

4. Ouvrir son cœur à quelqu'un. (*Lui témoigner de l'affection, de l'intérêt, de la pitié, de la confiance.*)

5. Ouvrir les cœurs. (*Les rendre sensibles, se les gagner.*)

6. Le cœur me saigne. (*Je suis pénétré d'une grande douleur.*)

7. Avoir le cœur gros. (*Eprouver le besoin de*

se soulager par les larmes.)

8. Avoir quelque chose sur le cœur. (*En avoir du ressentiment, du chagrin.*)

9. Homme de cœur. (*Homme courageux, généreux, sensible.*)

10. Un cœur de lion. (*Un grand courage.*)

11. Un cœur de poule. (*Extrême poltronnerie.*)

12. Perdre cœur. (*Perdre courage.*)

13. Reprendre cœur. (*Reprendre courage.*)

14. Cœur de citrouille. (*Se dit d'une personne taxée de mollesse, de lâcheté.*)

15. Avoir le cœur sur les lèvres, sur la main. (*Etre franc, sincère.*)

16. Avoir le cœur pur. (*Etre en grâce avec Dieu, avoir le cœur exempt de toute faute.*)

Cours moyen

DICTÉES

I

LES BOHÉMIENS

Parmi les *quêteux* qui viennent de loin, il faut compter les *bohémiens*. Les bohémiens, c'est des *quêteux* qui vont par bandes, qui voyagent en famille, et en voiture. Un mendiant, un vagabond, un chemineau n'est pas un bohémien; mais un vagabond, sa femme et ses enfants, dans une grande charrette traînée par une *haridelle*, voilà des bohémiens. Même, un train de bohémiens doit comprendre plusieurs familles et plusieurs voitures, avec des chiens et des chevaux qui suivent.

Les bohémiens n'ont pas de *chez eux*. Ils voyagent, ils vivent, mangent et dorment dans leurs charrettes. Le soir venu ils campent dans un champ, au bord d'une route.

Ces terribles *quêteux* ne quêtent pas pour la peine d'en parler. Ils sont d'abord *maquignons*: ils font commerce d'acheter, de revendre et d'échanger des *chevaux*. De plus, ils ont la réputation de voler les enfants. Quand les bohémiens campent dans les environs, on n'a pas de peine à faire coucher la *marmaille* de bonne heure.... Le lendemain matin, il manque personne dans les petits lits; mais il manque des poules au poulailler, du foin dans la tasserie, du lait dans la laiterie. Les bohémiens ont fait des provisions.

ADJUTOR RIVARD,

(Chez nous).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Quêteux*: Donnez des mots de la même famille: quérir, conquérir, acquérir; quête, conquête, acquisition; quêteur, conquérant, acquéreur; etc.—*il faut*: faites disparaître l'impersonnel et l'inversion dans la phrase: on doit compter les bohémiens parmi les quêteux.....—*bohémiens*: du nom propre *Bohémien*, peuple de la *Bohème*, on a fait le nom commun *bohémiens* pour désigner les nomades qui voyagent continuellement, vivant dans des grandes voitures.—*c'est*: pourquoi l'auteur ne dit-il pas simplement *sont*? Il y a une espèce d'interrogation dans les deux mots précédents: les bohémiens (qu'est-ce que c'est que cela?) on répond, *c'est des quêteux*. *Ce sont* serait plus correct mais aurait moins de charme.—*vont*: faites donner plusieurs temps de ce verbe très irrégulier. *je vais*, ou *je vas*, *tu vas*, (jamais *tu vais*), *il va*; *j'irai*, *tu iras*;..... que *j'aille*..... que nous *allions*..... etc.—*est*: le sujet? il n'y a qu'un être comme sujet dans l'idée; qu'on l'appelle *mendiant*, ou *vagabond*, ou *chemineau*, peu importe.—*haridelle*: mauvais cheval maigre.—*voilà*: quel verbe remplace *voilà*? *sont*.—*qui*: l'antécédent de ce pronom? chiens et chevaux.—*chez eux*: qu'est-ce que cette expression ici? un nom commun mis pour demeure, habitation.—*maquignons*: remarquer qu'on ne doit pas dire *maquillons*, comme on l'entend dire si souvent.—*des chevaux*: qu'est-ce que le mot *des*? le pluriel de *un*. C'est un article indéfini qui n'est pas mis ici pour *de les*.—*marmaille*: terme familier pour désigner les enfants.—*il*: peut-on ôter ce mot? oui: personne ne manque..... mais des poules manquent..... du foin manque..... etc.—*Chez nous*: titre d'un charmant petit livre qui vient d'être publié par monsieur Adjutor Rivard et que tous les Canadiens liront avec charme.

ANALYSE

Quand les bohémiens campent dans les environs, on n'a pas de peine à faire coucher la marmaille de bonne heure.

Deux propositions: une principale et une complétive circonstancielle.

PRINCIPALE: On n'a pas de peine à faire coucher la marmaille de bonne heure.

COMP. CIRC.: les bohémiens campent dans les environs.

La complétive est en tête par inversion.

Dans la principale le sujet est *on*; le verbe *a*, modifié par *ne pas*; le complément direct de *a* est *peine*, déterminé par l'article partitif *de*; le complément déterminatif de *peine* est *faire coucher* (qui est un verbe composé); le compl. direct de *faire coucher* est *la marmaille*; le compl. circonst. de *faire coucher* est *de bonne heure* (locution adverbiale, le contraire de *tard*; *de bonne heure* veut dire *tôt*).

La complétive n'offre aucune difficulté; elle est rattachée à la principale par la préposition *quand*.

II

UNE EXPÉRIENCE DE FRANKLIN

Aux premières approches d'un orage, Franklin se rendit dans les prairies qui sont aux environs de *Philadelphie*. Il était seul avec son fils, à qui seul il avait fait part de son projet.

Il se mit sous un hangar pour être à l'abri de la pluie.

Ayant lancé un *cerf-volant* qu'il avait apporté, un nuage orageux passa au-dessus, mais aucun signe d'électricité ne se manifesta encore. Franklin commençait à désespérer du succès de sa tentative, quand tout à coup il observa que quelques brins de la corde de chanvre s'écartaient les uns des autres et se raidissaient. Il présenta aussitôt son doigt fermé à la clef qui terminait l'appareil, il en tira une forte étincelle; plusieurs étincelles suivirent la première, une *bouteille de Leyde* fut chargée et toutes les expériences que l'on a coutume de faire avec l'électricité furent renouvelées.

EXPLICATIONS.—*Franklin*: c'est à lui que l'on doit l'invention des paratonnerres. C'était un ouvrier imprimeur, né à Boston en 1706, il devint ensuite chef d'une imprimerie. Il fut chargé par ses compatriotes de défendre leurs intérêts à Londres. Quand la guerre éclata avec l'Angleterre, il vint en France proposer un traité d'alliance, et plus tard, il signa la paix qui assurait l'indépendance des États-Unis.—*Philadelphie*: grande ville des États-Unis.—*Cerf-volant*: c'est un jouet d'enfant que le vent emporte dans l'air: en le lançant Franklin avait pour but de le mettre en contact avec le nuage orageux, et d'attirer l'électricité.—*Electricité*: c'est la propriété qu'ont certains corps, lorsqu'ils ont été chauffés ou frottés, d'attirer d'abord et de repousser

ensuite les corps légers, de produire des étincelles et de faire éprouver des commotions au système nerveux.—*S'écartaient*: c'était l'électricité qui manifestait sa présence.—*Étincelle*: quand on approche un corps d'un autre corps électrisé, il se produit entre les deux corps un trait de lumière et de feu, c'est ce que l'on nomme l'étincelle électrique.—*Bouteille de Leyde*: instrument de physique découvert en 1745 par un physicien de la ville de Leyde, en Allemagne. La bouteille de Leyde se compose d'un flacon recouvert à l'intérieur d'une feuille métallique qui va à peu près jusqu'à la naissance du goulot, l'intérieur est rempli de minces feuilles de cuivre ou d'or, en contact avec une tige métallique qui traverse le bouchon et se termine extérieurement par une boule. Cette bouteille sert à condenser l'électricité.—*Féconde*: ce fut l'une des expériences qui mirent Franklin sur la découverte du paratonnerre.

Analyses.—Faire l'analyse logique de la première phrase. Faire l'analyse de tous les pronoms relatifs.

RÉCITATION

LE PARESSEUX

Amusons-nous d'abord, dit Léon; mon devoir, Je le ferai tantôt, je le ferai ce soir.
Le soir, il baille et dort; mais pour faire sa tâche
Il va, dit-il, demain réveiller le soleil.
Le réveiller! hélas! on l'appelle, on se fâche.
A sept heures encore il dort d'un plein sommeil,
En classe, il est puni; cela n'est pas merveille;
Comment ne pas punir un écolier pareil?
Moi, pas si fou; je fais tous mes devoirs la veille.

Qui toujours remet à demain,
Trouvera malheur en chemin.

L. RATISBONNE.

QUESTIONS.—Léon est-il prompt à faire son devoir?—Qu'arrive-t-il le soir?—Le lendemain matin?—En classe?—Est-il sage de renvoyer ses devoirs au lendemain?—Qu'arrive-t-il à celui qui remet toujours à demain?

RÉDACTION

Sujet à traiter

TROP TARD OU LES EFFETS DE LA BRUSQUERIE

Jules est brusque. Il pense aux conséquences de sa vivacité après les malheurs survenus. Tâchons d'être adroits dans nos mouvements.

SUJET TRAITÉ

Jules qui est brutal dans ses mouvements, a fêlé son pot à l'eau. Le malheur n'est pas grand si vous voulez: Jules peut se servir encore du pauvre invalide, mais que de précautions il doit prendre pour que l'ustensile ne reste pas entre ses mains. Il ne faut pas un seul choc! Aussi, lorsque Jules va à la pompe pour remplir le fameux pot à l'eau, il marche comme un sauvage et ne trouve aucun soin de trop, au retour il le pose délicatement sur la cuvette. La nécessité lui a appris à être soigneux. Le vase peut durer encore longtemps, mais si Jules avait pris plus tôt le quart de ces précautions, le malheureux vase ne serait pas fêlé.

Ne nous habituons pas à faire les choses trop tard; faisons-les en temps utile.

Lorsque nous devons nous servir de certains ustensiles fragiles, sachons les employer avec douceur, sans brusquerie. Pour notre santé, prenons les précautions nécessaires pour éviter des fatigues, des indispositions qui pourraient l'altérer. Nous éviterons ainsi les maladies qui viendraient du manque de soin et qui feraient dire au médecin "trop tard" eût fallu le soigner plus tôt.

Cours supérieur

DICTIONNAIRE

I

L'AMOUR DES CHAMPS

L'homme de loisirs n'aime, en général, pour eux-mêmes ni le spectacle de la nature, ni les animaux superbes qui doivent se convertir en pièces d'or pour son usage. L'homme de loisirs vient chercher un peu d'air et de santé dans la séjour de la campagne, puis il retourne dépenser dans les grandes villes

le fruit du travail de ses vassaux. De son côté, l'homme de travail est trop accablé, trop malheureux et trop effrayé de l'avenir pour jouir de la beauté des campagnes et des charmes de la vie rustique. Pour lui aussi, les champs dorés, les belles prairies, les animaux superbes, représentent des sacs d'écus dont il n'aura qu'une faible part, insuffisante à ses besoins et que pourtant il faut remplir chaque année pour satisfaire le maître et payer le droit de vivre parcimonieusement sur son domaine; et pourtant, la nature est éternellement jeune, belle et gracieuse; elle verse la poésie et la beauté à tous les êtres, à toutes les plantes qu'on laisse s'y développer à souhait; elle possède le secret du bonheur, et nul n'a su le lui ravir. Le plus heureux des hommes serait celui qui, possédant la science de son labeur et travaillant de ses mains, puisant le bien-être et la liberté dans l'exercice de sa force intelligente, aurait le droit de vivre par le cœur et par le cerveau, de comprendre son œuvre et d'aimer celle de Dieu.

G. SAND.(1)
(Baronne Dudevant).

II

LE DÉSERT

Vous avez vu, sans doute, dans certaines baies sablonneuses de la mer ou de notre fleuve, des grèves immenses que la marée en se retirant a laissées à sec? Eh bien! c'est l'aspect que présente le désert. Le sable ondule légèrement et forme une série de petites lames inégales qui se prolongent à perte de vue, et dont la surface va se noyer dans un large horizon bleu, qu'on croit être la mer. Mais vous avez beau marcher, galoper, courir et courir encore, la barre bleue que vous croyez être la mer recule toujours, et l'horizon ne change jamais, et la plaine jaunâtre et onduleuse étend au loin ses dunes monotones, que le soleil embrase. Pas un arbre, pas un brin de gazon vert pour reposer vos yeux; seulement quelques petites touffes d'herbe desséchées que le chameau seul peut manger, et

(1) G. Sand, auteur français, 1804-1876, dont tous les romans sont à l'index. Ne lire que les pages choisies de cet auteur.

qui sont à demi enterrées par le sable que le vent charrie. *Le ciel est de plomb fondu*, et pas un nuage ne vient tempérer l'ardeur du soleil. Vous vous inclinez vers la terre dans l'espoir d'y trouver quelque fraîcheur, mais le sable est un réflecteur qui vous brûle encore. Vos chevaux sont haletants; la chaleur vous accable vous-même, et bientôt la soif se fait sentir. Alors vous regardez au loin, et vous apercevez enfin à l'extrémité de l'horizon un point noir qui grossit, s'étend et se soulève comme une île au milieu de l'océan. *Béni soit Dieu!* c'est une oasis!

A.-B. ROUTHIER,

(Voyage au nord de l'Afrique).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—a laissées: accord avec que dont l'antécédent est grèves féminin pluriel.—ondule: se ride à la surface comme l'eau sous l'action du vent.—lames: une lame est un morceau de métal long, plat et mince. On appelle aussi lames les houles longues de la mer, et, par comparaison ici les ondulations que présente la surface du sable dans le désert.—qu'on croit: remarques sur les verbes croire et croître quelquefois semblables dans la conjugaison; les comparer dans quelques temps; il croit (il est persuadé); il croît, (il grandit); cru (croire), crû (croître).—étend: les homonymes; étends, étend (verbe étendre); étant (verbe être); étang (petit lac).—monotones: de deux grecs signifiant un seul ton; uniforme, sans variété. Donnez des mots renfermant le préfixe mono (un seul) monocle, lorgnon n'ayant qu'un seul verre; monosyllabe, mot d'une seule syllabe; monologue, discours ou un seul parle; monopole, faveur dont un seul jouit de vendre, etc.—Pas un arbre, pas un brin de gazon: quelle figure? ellipse, le verbe est sous-entendu: Il n'y a pas un arbre. . . . Pas un arbre n'est là. . . .—Chameau: animal d'Afrique et d'Arabie, qui a deux bosses sur le dos et qui sert de monture dans le désert. On l'appelle le "vaisseau du désert" parce qu'il sert de moyen de transport dans le désert comme les navires sur la mer.—Le ciel est de plomb fondu: c'est-à-dire qu'il a la couleur gris jaunâtre et terne du plomb fondu. Cette expression marque aussi la pesanteur de l'atmosphère.—dans l'espoir d'y trouve: exprimer autrement; espérant y trouver.—réflecteur: une surface qui renvoie, qui réfléchit la chaleur ou la lumière. Mots de la même famille: réflé-

chir, réflexion, refl xe, etc.—haletants: essouffés, hors d'haleine; (*l'h* est aspirée). Ce mot est ici adjectif, marquant plutôt l'état que l'action.—*un point noir qui grossit: s'étend, se soulève*: faire remarquer la *gradation* qui peint bien la découverte de l'oasis tant désirée. Bien faire sentir aux élèves comme le cri de reconnaissance Dieu soit béni! arrive admirablement au terme de ce pénible voyage.—*Béni*: (et non *bénit*) rappeler la différence entre *bénir*, dire du bien et *bénir*, consacrer en des prières spéciales.

ANALYSE

Le sable ondule légèrement et forme une série de petites lames inégales qui se prolongent à perte de vue, et dont la surface jaune va se noyer dans un large horizon bleu.

Trois propositions: Une principale et deux complétives:

PRINCIPALE: Le *sable ondule* légèrement et *forme* une *série* de petites lames inégales.

1ère COMPLÉTIVE EXPLICATIVE de *lames*: qui *se prolongent* à perte de vue.

2e COMPLÉTIVE EXPLICATIVE de *lames*: dont la *surface va se noyer* dans un large horizon bleu.

REMARQUES: Dans la principale, le premier verbe *ondule* est modifié par l'adverbe *légèrement* (compl. circ. de manière); le deuxième verbe a pour complément direct *série* qui lui-même a pour compl. déterminatif *lames*.

Dans la 1ère complétive l'expression à *perte de vue*, répond à la question *comment*? C'est un compl. circonst. de manière du verbe *prolongent*.

Dans la 2e complétive, le pronom *dont* remplace *des lames* (la surface des lames) ce pronom est donc compl. déterminatif de *surface*.

Le verbe *va* a pour complément indirect *noyer* (on ne peut pas dire: *va quoi*? mais: *va pour quoi*?—*noyer* a lui-même pour complément *se* (direct et *horizon* (circonstanciel) La phrase ainsi étudiée n'offre plus de difficulté pour l'analyser grammaticalement.

COMPOSITION

LA NEIGE D'HIVER

La neige tombe. . . . Aspect de la plaine, olis dessins de flocons. . . . Les oiseaux et

la neige. . . . Amusements que la neige procure aux écoliers. . . . Tristesse qu'elle apporte avec elle.

DÉVELOPPEMENT

Depuis hier, la neige tombe, tombe sans fin du ciel gris, couvrant d'un linceul le village et la campagne. Au loin, la plaine n'est plus qu'une immense nappe blanche sur laquelle seul fait tache un bouquet de bois; tout le reste est nivelé, uniforme; plus de routes, à peines, çà et là, un étroit sillon, un mince ruban qui semble se dérouler sous les pas du piéton assurant sa marche avec le bâton ferré.

Et la neige tombe, tombe toujours. . . . Les flocons légers, insaisissables tournoient, voltigent, descendent, remontent, vont viennent, se posent enfin; au faite des toits, aux branches des arbres, coiffant les corniches, encapuchonnant les cheminées, mettant des coussins moelleux au rebord des fenêtres et dessinant des arabesques de fine dentelle aux grilles des balcons.

J'aime à les suivre des yeux ces blancs voyageurs aux allures capricieuses, bizarres, inattendues; ils ont des airs si différents les uns des autres! En voilà de lourds, épais, à grains serrés; ils s'abattent drus et pressés, menaçant de tout détruire sur leur passage; ce sont des ambitieux, des accapareurs; à eux toute la place. En voici, au contraire, de menus, délicats et flous qui ne peuvent se décider à quitter les airs: idéal duvet des ailes d'anges, sans doute, plumes célestes dont parlaient les naïves légendes de mon enfance et qui aujourd'hui me font encore rêver doucement. D'autres, gens frivoles et oisifs, ont l'air de baguenauder avant de prendre une décision, tandis que les graves, les sérieux suivent tout droit leur chemin sans s'écarter à droite ou à gauche, et que les philosophes de la bande s'unissent pour mieux résister au vent et arriver plus vite à terre.

Et en regardant mieux encore, laissant de côté la fiction pour la réalité, je trouve celle-ci admirable; tous ces flocons forment comme de gracieuses fleurs, des bouquets d'étoiles aux mille formes ténues et déliées qui se rapprochent, se groupent, s'entrelacent. . . . Tout cela est pur, immaculé, éblouissant. C'est à souhaiter que jamais un rayon de soleil ne vienne transformer cette blancheur sans tache en

un cloaque d'eau et de boue.

En attendant, je ne suis point seule à trouver des charmes à la neige. Sur la place, à la sortie de l'école, les bambins s'en donnent à cœur joie: glissades, batailles de boules, construction d'immenses bonshommes, ours et autres animaux se disputent les heures de récréation. Ah! ils ont bonne mine les enfants. L'exercice, le froid piquant, le plaisir, tout cela fait rougir les joues et pétiller les yeux. Pour eux, l'hiver est vraiment bon garçon.....

"Hélas! hélas! nous ne sommes pas du même avis, nous semble dire un pauvre petit rouge-gorge qui, transi de froid et à demi mort de faim, vient frapper à bec à ma vitre. Non, l'hiver n'est pas agréable. Où voulez-vous que nous trouvions le gîte et la nourriture? Voyez mes sœurs les mésanges, mes frères les moineaux: tous nous implorons en vain un grain de mil..... Savez-vous ce que nous donnent la plupart des hommes? Des pièges, Mademoiselle, oui, des pièges infâmes, cordellettes et trébuchets nous attendent, dissimulés sous de perfides appâts. Ah! du moins, vous jeune fille, montrez-vous bonne et sensible!...."

J'ouvre bien vite ma fenêtre, je balaye la neige, j'émiette du pain. Et soudain, une

autre voix plus lamentable encore monte de la rue.

Un mendiant est là qui réclame lui aussi l'hospitalité, la nourriture.

"La charité pour l'amour de Dieu! j'ai froid et j'ai faim!"

Oh! l'hiver, la neige, que cela est dur aux malheureux, à ceux qui sont sans ressources et sans travail, à ceux qui souffrent et qui pleurent et réclament en vain un toit pour abriter leur tête, un lit pour étendre leurs membres fatigués, un foyer pour réchauffer leur corps et réjouir leur cœur, une âme pour compatir à leur misère et la soulager.

A ces pauvres, à ces frères, donnons donc, donnons sans compter le pain du corps qui fortifie et la douce parole qui rassérène en faisant patienter et attendre les jours meilleurs, les soleils éléments du printemps et de l'été. Alors, si obéissant au divin précepte, nous avons secours nos frères, si nous avons fait la charité, le ciel nous semblera plus bleu, la verdure plus éclatante, les fleurs plus embaumées, et, avec confiance, nous unirons nos voix à l'hosanna suprême qui, en toute saison, monte de la terre vers son Créateur.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

AGRICULTURE

LES ENNEMIS DE NOS RÉCOLTES.

L'homme confie à la terre la semence des plantes. Est-il bien sûr de récolter?

Les puce ons s'attaquent aux choux et aux feuilles des arbres fruitiers.

Les limaces dévorent les fruits et les légumes.

Les chenilles détruisent les jeunes pousses des arbres.

Le hanneton s'attaque aux arbres et aux bois.

La larve, le ver blanc, cause de grands ravages dans les champs de pommes de terre.

Les sauterelles anéantissent, en Afrique, la récolte des prairies et des céréales.

Les guêpes mangent les fruits, surtout les raisins.

Le phylloxera fait périr, chaque année, des vignobes immenses; ses ravages sont terribles.

La souris ronge dans la maison le linge et les provisions de bouche.

Les charançons se nourrissent de la farine que renferment les grains de blé; ils n'en laissent que l'écorce.

EXERCICES:—Citer des insectes nuisibles à l'agriculture. A quelle plantes s'attaquent-ils de préférence?—Comment s'accorde le verbe? Justifier l'accord de: verbes de la dictée.—Quand un adjectif se rapporte à plusieurs noms au singulier, à quel nombre écrit-on cet adjectif? Donnez cinq exemples.—Chercher six verbes actifs en *ir*: conjuguer au futur avec un complément.

Problèmes agricoles

1. La pomme de terre cuite, mélangée à du foin haché, contribue puissamment à l'augmentation du poids vif des animaux.

Un cultivateur a 12 bœufs à l'engrais, auxquels il donne chaque année les rations(1) suivantes:

Pommes de terre cuites et écrasées.....55 livres à \$0.36 le quintal.

Foin haché..... 7 livres à \$0.70 le quintal.

Sel..... 0.07 de livre à \$1.40 le quintal.

Foin en bottes.....14 livres à \$.64 le quintal.

Si ces bœufs sont nourris ainsi pendant 180 jours, quelle sera: 1° la dépense totale; 2° la dépense journalière 3° la dépense quotidienne par tête?

Solution:—Prix des aliments donnés chaque jour à un bœuf:

Pommes de terre cuites et écrasées $(\$0.36 \times 55) \div 100 = \$0.198 = \$0.20$

Foin haché..... $(\$0.70 \times 7) \div 100 = \$0.049 = \$0.05$

Sel..... $(\$1.40 \times .7) \div 100 = \$0.098 = \$0.001$

Foin en bottes..... $(\$0.64 \times 14) \div 100 = \$0.089 = \$0.09$

Dépense quotidienne par tête..... \$0.341 *Rép.*

Dépense journalière: $\$0.341 \times 12 = \$4.092$. *Rép.*

Dépense totale pour 180 jours: $\$4.092 \times 180 = \$736.56$. *Rép.*

ECONOMIE DOMESTIQUE

Orthographe

LA JEUNE FILLE A LA MAISON.

L'ouvrage ne manque pas à la maison et votre mère à grand besoin d'aide. Une fille active n'attend même pas que sa mère lui donne du travail; elle lui en demande. Faut-il peler les pommes de terre? Eplucher des légumes pour la soupe? Vite elle retrousse ses manches, elle change de tablier et se dépêche de faire aller le couteau; car ce n'est pas tout de bien faire, il faut aussi faire vite.

De cette façon, la jeune fille apprend à faire les travaux du ménage; rien n'est plus indispensable pour elle que de savoir exécuter ces travaux; rien n'est fâcheux pour une femme comme d'être incapable de bien s'acquitter

des soins du ménage.

Mlle CHALAMET.

1. Donner cinq mots formés avec le verbe *faire*.

2. Quels avantages y a-t-il à faire vite un ouvrage?

3. Analysez la phrase: *elle lui en demande*.

RÉDACTION

Dites comment une ménagère soigneuse met le couvert pour les repas. Quels objets apporte-t-elle successivement sur la table? Que fait-elle, après le repas, pour entretenir chacun de ces objets dans un bon état de propreté?

ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE

DICTÉE

Dans tout pays civilisé, l'ivrognerie est considérée comme le plus grand, le plus funeste des fléaux. Supprimez sinon l'usage, mais du

moins l'abus des alcools, et vous aurez mis fin à de grandes misères. Beaucoup de travailleurs retrouveront la paix domestique, l'aisance et le bonheur. L'ivrognerie est une arme tranchante; elle fait dépenser au-delà

des ressources et elle empêche de gagner.

Malheur à ceux qui ont la triste idée de boire pour oublier leurs peines! Ils peuvent s'étourdir pour quelques instants, pour quelques heures même, ils peuvent s'empêcher de sentir, de comprendre; ils peuvent provoquer

un sommeil de plomb et se procurer le repos de la bête..... Mais, quel supplice au réveil! Le chagrin et les peines sont toujours là et ils ont pour compagnons le remords, la maladie et la désolation dans la famille.

MATHEMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1.—Le blé donne les 0.75 de son poids en farine, la farine donne 1.5 de son poids en pâte. La pâte donne les 0.85 de son poids en pain. Combien de pains de 3.5 livres donneront 125 sacs de blé de 88 livres chacun?

Solution: $88 \times 125 = 11000$ livres de blé.

$11000 \times 0.75 = 8250$ livres de farine.

$8250 \times 1.5 = 12375$ livres de pâte.

$12375 \times 0.85 = 10518.75$ livres de pain.

$10518.75 \div 3.5 = 3005$ pains de 3.5 livres et il y reste 1.25 livre de pain. *Rép.*

2.—J'ai assez d'argent pour acheter 450 verges d'étoffe à \$1.73 la verge; mais je me décide à en acheter à \$2.25 la verge. Combien pourrai-je avoir de cette étoffe pour la même somme?

Solution: $\$1.73 \times 450 = \$778.50$, la somme que j'ai.

$\$778.50 \div \$2.25 = 346$ verges. *Rép.*

3.—Un ouvrier a reçu \$214.20 pour un certain nombre de jours de travail. S'il avait travaillé 35 jours de plus, il aurait gagné \$258.30. Combien de jours a-t-il travaillé?

Solution: $\$258.30 - \$214.20 = \$44.10$, le salaire de 35 jours.

$\$44.10 \div 35 = \$1.26$, le salaire d'un jour.

$\$214.20 \div \$1.26 = 170$ jours. *Rép.*

4.—Le produit de deux nombres est de 32. Si l'on augmente l'un d'eux de 2 unités, le produit devient 48. Quels sont ces deux nombres?

Solution: $48 - 32 = 16$, l'augmentation provenant du fait que le produit 32 a été augmenté de 2 fois un des nombres.

Donc 16 est 2 fois le nombre, qui n'a pas été augmenté.

$16 \div 2 = 8$, le nombre qui n'a pas été augmenté. *Rép.*

$32 \div 8 = 4$, l'autre nombre. *Rép.*

5.—Le produit de deux nombres est 1071. Si l'on augmente l'un d'eux de 11 unités, le produit devient 1764. Quels sont ces deux nombres?

Solution: $1764 - 1071 = 693$, l'augmentation.

$693 \div 11 = 63$, un des nombres. *Rép.*

$1071 \div 63 = 17$, l'autre nombre. *Rép.*

6.—On a acheté 25 verges de drap et 18 verges de soie pour \$95.80. Une verge de drap coûte \$0.65 de plus qu'une verge de soie. Trouvez le prix d'une verge de drap et d'une verge de soie?

Solution: $\$0.65 \times 25 = \$16.25$, ce que 25 verges de drap coûtent de plus que 25 verges de soie.

$\$95.80 - \$16.25 = \$79.55$, ce qu'on aurait payé pour le nombre total de verges achetées, si le tout avait été de la soie.

$25 + 18 = 43$ verges en tout.

$\$79.55 \div 43 = \$1.85$, le prix d'une verge de soie. *Rép.*

$\$1.85 + \$0.65 = \$2.50$ le prix d'une verge de drap. *Rép.*

Autre solution:

$\$0.65 \times 18 = \$11.70$, ce que les 18 verges de soie coûtent de moins que 18 verges de drap.

$\$95.80 + \$11.70 = \$107.50$, ce qu'on aurait pour les $25 + 18 = 43$ verges, si le tout avait été du drap.

$\$107.50 \div 43 = \$2.50$, le prix d'une verge de drap. *Rép.*

$\$2.50 - \$0.65 = \$1.85$, le prix d'une verge de soie. *Rép.*

7.—Un fabricant a vendu 24 pièces d'étoffe ayant chacune 53 verges à \$1.78 la verge. Quelle somme a-t-il reçue ?

Solution: $53 \times 24 = 1272$ verges en tout.

$\$1.78 \times 1272 = \$2264.16$, la somme reçue. *Rép.*

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1.—Divisez \$228 entre A et B de telle sorte que la part de B soit de $\frac{5}{7}$ de plus que celle d'A

Solution: $\frac{7}{7}$ de la part d'A = la part d'A.

$\frac{7}{7}$ de la part d'A + $\frac{5}{7}$ de la part d'A = $\frac{12}{7}$ de la part d'A = la part de B.

$\frac{7}{7}$ de la part d'A + $\frac{12}{7}$ de la part d'A = $\frac{19}{7}$ de la part d'A = les parts des deux = \$228.

$\frac{19}{7}$ de la part d'A = \$228

$\frac{1}{7}$ de la part d'A = $\frac{228}{19}$

$\frac{7}{7}$ de la part d'A = $\frac{228 \times 7}{19} = \$12 \times 7 = 84$, la part d'A. *Rép.*

$\frac{12}{7}$ de la part d'A = $\frac{228 \times 12}{19} = \$12 \times 12 = \$144$, la part de B. *Rép.*

2.—Une femme fait les $\frac{3}{4}$ d'un bas dans une journée et elle doit en faire 10 paires. Combien mettra-t-elle de temps ?

Solution: 10 paires = 20 bas.

$20 \div \frac{3}{4} = 20 \times \frac{4}{3} = \frac{80}{3} = 26$ jours $\frac{2}{3}$. *Rép.*

3.—On a partagé une somme entre quatre personnes: la première en a eu la $\frac{1}{2}$, la deuxième, le $\frac{1}{3}$; la troisième le $\frac{1}{6}$, et la quatrième, qui a eu le reste, reçoit \$48 de moins que la troisième. Quelle est la somme ?

Solution: $(\frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \frac{1}{6} + \frac{1}{6})$ de la somme - \$48 = la somme.

$(\frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \frac{1}{6} + \frac{1}{6})$ de la somme - \$48 = $(\frac{15}{30} + \frac{10}{30} + \frac{5}{30} + \frac{5}{30})$ de la somme - \$48 = $\frac{35}{30}$ de la somme - \$48 = la somme.

$\frac{35}{30}$ de la somme - \$48 = la somme = $\frac{30}{30}$ de la somme.

$\frac{35}{30}$ de la somme = $\frac{30}{30}$ de la somme + \$48.

$\frac{35}{30}$ de la somme - $\frac{30}{30}$ de la somme = \$48.

$\frac{5}{30}$ de la somme = \$48.

$\frac{30}{30}$ de la somme = \$48 $\times 30 = \$1440$. *Rép.*

4.—Un marchand a vendu les $\frac{3}{4}$ d'une pièce d'étoffe à un premier acheteur, puis les $\frac{2}{5}$ du reste à un second. Le coupon restant a une longueur de 15.75 verges et a été vendu \$50.40

Quelle était la longueur de la pièce. Quelle longueur a achetée chacun des deux acheteurs et combien a-t-il payé ?

Solution: $\frac{4}{4} - \frac{3}{4} = \frac{1}{4}$, le premier reste.

$\frac{2}{5}$ de $\frac{1}{4} = \frac{1}{10}$ le deuxième vente.

$\frac{1}{4} - \frac{1}{10} = \frac{5}{20} - \frac{2}{20} = \frac{3}{20}$, le deuxième reste.

$\frac{3}{20} = 15.75$

$\frac{1}{20} = \frac{15.75}{3}$

$\frac{20}{20} = \frac{15.75 \times 20}{3} = 5.25 \times 20 = 105$ verges, longueur de la pièce. *Rép.*

$\frac{3}{4}$ de la pièce = 50.40

$$\frac{1}{20} \text{ de la pièce} = \frac{50.40}{20}$$

$$\frac{20}{20} \text{ de la pièce} = \frac{50.40 \times 20}{20} = \$16.80 \times 20 = \$336, \text{ le coût total de la pièce.}$$

$$\frac{3}{4} \text{ de } 105 \text{ verges} = \frac{315}{4} = 78\frac{3}{4} \text{ verges, longueur de la partie achetée par le 1er.}$$

$$\frac{2}{5} \text{ de } \frac{1}{4} \text{ de } 105 \text{ verges} = \frac{21}{2} = 10\frac{1}{2} \text{ verges, longueur de la partie achetée par le 2e.}$$

$$\frac{3}{4} \text{ de } \$336 = \$84 \times 3 = \$252, \text{ la somme payée par le premier.}$$

$$\frac{1}{10} \text{ de } \$336 = \$33.60, \text{ la somme payée par le deuxième.}$$

5.—Avant de laminer le zinc, on le soumet à un raffinage qui coûte \$1.26 la tonne. Le charbon nécessaire représente, à \$3.60 la tonne, les $\frac{9}{26}$ du prix de la main-d'œuvre. Quelle est le poids en livres de charbon nécessaire pour le raffinage de 3000 livres de zinc et le prix de la main-d'œuvre?

Solution: $(\$1.26 \times 3000) \div 2000 = \$1.89$, le coût du raffinage.

$$\frac{26}{26} \text{ du coût de la main d'œuvre} = \text{le coût de la main d'œuvre.}$$

$$\frac{9}{26} \text{ du coût de la main d'œuvre} = \text{le coût du charbon.}$$

$$\frac{26}{26} \text{ du coût de la main d'œuvre} + \frac{9}{26} \text{ du coût de la main d'œuvre} = \frac{35}{26} \text{ du coût de la main d'œuvre} = \text{le coût total} = \$1.89.$$

$$\frac{35}{26} \text{ du coût de la main d'œuvre} = \$1.89.$$

$$\frac{1}{26} \text{ du coût de la main d'œuvre} = \frac{1.89}{26}$$

$$\frac{26}{26} \text{ du coût de la main d'œuvre} = \frac{1.89 \times 26}{26} = \$0.054 \times 26 = \$1.404, \text{ le coût de la main d'œuvre. } \text{Rép.}$$

$$\frac{9}{26} \text{ du coût de la main d'œuvre} = \frac{1.89 \times 9}{26} = \$0.054 \times 9 = \$0.486, \text{ le coût du charbon. } \text{Rép.}$$

$$(2000 \div 3.60) 0.486 = (2000 \times 0.486) \div 3.60 = 270 \text{ livres de charbon. } \text{Rép.}$$

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.,

1.—Un ouvrier a reçu \$40 pour 16 jours de travail. Qu'aurait-il reçu s'il eût travaillé 24 jours $\frac{1}{2}$ de plus?

Solution:

$$16 \text{ jours rapportent.} \dots\dots\dots \$40.00$$

$$16 \text{ jours} + 24\frac{1}{2} \text{ jours} = 40\frac{1}{2} \text{ jours rapportent.} \dots\dots\dots ?$$

$$(\$40. \div 16) \times 40\frac{1}{2} = (\$40 \times 40\frac{1}{2}) \div 16 = \$1620 \div 16 = \$101.25 \text{ Rép.}$$

2.—Pour saler le beurre on emploie 7 livres de sel pour 175 livres de beurre. Quel poids de sel faut-il pour saler 2016 ?

$$175 \text{ livres de beurre, 7 livres de sel.}$$

$$2016 \text{ livres de beurre, ? livres de sel.}$$

$$(7 \div 175) \times 2016 = (7 \times 2016) \div 175 = 1 \times 2016 \div 25 = 80.84 \text{ livres de sel. } \text{Rép.}$$

3.—Un bâton dressé verticalement et dont la longueur hors de terre est de 1.25 verges donne une ombre de 0.95 de verge. Quelle est la hauteur d'un arbre qui donne au même moment une ombre de 4.75 verges?

$$\text{Une ombre de 0.95 de verge est donnée par 1.25 verge.}$$

$$\text{Une ombre de 4.75 verges est donnée par ? "}$$

$$(1.25 \div 0.95) \times 4.75 = (1.25 \times 4.75) \div 0.95 = 6.25 \text{ verges, hauteur de l'arbre. } \text{Rép.}$$

4.—Dans un plan une longueur de 14.5 verges sur le terrain est représentée par 2.9 pouces. Quelle est la distance sur le terrain de deux points qui sont éloignés de 4.2 pouces sur le dessin?

$$\text{Solution: } 2.9 \text{ pouces représentent } 14.5 \text{ verges.}$$

$$4.2 \text{ pouces représentent ? verges.}$$

$$(14.5 \div 2.9) \times 4.2 = (14.5 \times 4.2) \div 2.9 = 5 \times 4.2 = 21 \text{ verges. } \text{Rép.}$$

5.—Un plancher en chêne de 5 verges de long sur 4.5 verges de large a coûté \$74. Que coûterait un plancher semblable de 6.75 verges de long sur 5.9 verges de large?

5.9

Solution: $4.5 \times 5 = 22.5$ verges carrées, surface du 1er plancher.

$5.9 \times 6.75 = 39.825$ verges carrées, surface du 2nd plancher.

22.5 verges coûtent \$74.

39.825 verges coûtent ?

$(74 \div 22.5) \times 39.825 = (74 \times 39.825) \div 22.5 = \$130.98$. *Rép.*

6.—Avec 27 ouvriers, un patron pouvait terminer un ouvrage en 15 jours; mais il n'a que 9 ouvriers. Combien mettra-t-il de temps pour faire l'ouvrage?

Solution: 27 ouvriers prennent 15 jours.

1 ouvrier prend 15 jours $\times 27$.

9 ouvriers prennent $(15 \text{ jours} \times 27) \div 9 = 45$ jours. *Rép.*

7.—On doit employer 8 verges d'étoffe ayant 1.05 verge de largeur pour faire une robe. Combien de verges emploierait-on si l'étoffe avait seulement 0.7 de verge de largeur? Sachant que le prix total de l'étoffe est de \$12 dans les deux cas, trouvez le prix d'une verge de la deuxième étoffe?

Solution: $(1.05 \times 8) \div 0.7 = 1.5 \times 8 = 12$ verges de la deuxième étoffe. *Rép.*

$\$12 \div 12 = \$1$., le prix d'une verge de la deuxième étoffe. *Rép.*

8.—Une maison m'a coûté \$2360. Je la vends de manière à réaliser un bénéfice de 15%. Combien ai-je gagné et combien l'ai-je vendue?

Solution: J'ai gagné 15 centièmes (0.15) du prix coûtant, c'est-à-dire 0.15 de \$2360.

$\$2360 \times 0.15 = \$354$, le gain. *Rép.*

$\$2360 + \$354 = \$2714$, le prix de vente. *Rép.*

9.—En vendant une maison qui m'avait coûté \$3672, j'ai perdu $16\frac{2}{3}\%$. Combien ai-je perdu et combien ai-je vendu la maison?

Solution: J'ai perdu $0.16\frac{2}{3}$, ($16\frac{2}{3}$ centièmes), du prix coûtant, c'est-à-dire $0.16\frac{2}{3}$ de \$3672.

$\$3672 \times 0.16\frac{2}{3} = \$612$, la perte. *Rép.*

$\$3672 - \$612 = \$3060$, le prix coûtant. *Rép.*

ALGÈBRE

1. Si on ajoute 1 au numérateur d'une fraction elle est égale à $\frac{1}{5}$ et si on soustrait 1 du dénominateur de la fraction elle est égale à $\frac{1}{7}$. Quelle est la fraction?

Solution: Soient x le numérateur de la fraction et y le dénominateur; alors $\frac{x}{y}$, la fraction.

$x + 1$

$$\frac{x + 1}{y} = \frac{1}{5} \dots \dots \dots (1)$$

y

x

$$\frac{y - 1}{x} = \frac{1}{7} \dots \dots \dots (2)$$

$y - 1$

Multipliant (1) par $5y$, le plus petit multiple commun des dénominateurs de (1) et (2) par $7y$

— 7 le plus petit multiple commun des dénominateurs de (2) on a:

$$5x + 5 = y \dots \dots \dots (3)$$

$$7x = y - 1 \dots \dots \dots (4)$$

Transposant les deux équations on a:

$$5x - y = -5 \dots \dots \dots (5)$$

$$7x - y = -1 \dots \dots \dots (6)$$

Soustrayant (5) de (6) on a:

$$2x = 4 \dots \dots \dots (7)$$

$$\text{d'où } x = 4 \div 2 = 2, \text{ le numérateur. } \textit{Rép.} \dots \dots \dots (8)$$

Substituant 10 la valeur de $5x$ dans (5) on a:

$$10 - y = -5$$

$$\text{d'où } -y = -5 - 10 = -15$$

et $y = 15$, le dénominateur. *Rép.*.....(9)

$$\frac{x}{y} = \frac{2}{15}, \text{ la fraction. } \textit{Rép.}$$

2. Un train de chemin de fer parcourt une distance de 300 milles à une vitesse uniforme. Si la vitesse du train avait été de 5 milles de moins par heure il aurait mis 2 heures de plus à parcourir la distance. On demande la vitesse du train.

Solution: Soit x le nombre de milles que parcourt le train dans une heure.

Alors $\frac{300}{x}$, le nombre d'heures que met le train à faire le voyage

$\frac{300}{x-5}$, le nombre d'heures qu'aurait mis le train à parcourir les 300 milles si le taux avait été diminué de 5 milles par heure.

$$\frac{300}{x-5} - \frac{300}{x} = 2$$

Multipliant l'équation par $x^2 - 5x$, le plus petit multiple commun des dénominateurs on a :

$$300x - (300x - 1500) = 2x^2 - 10x$$

$$\text{et } 300x - 300x + 1500 = 2x^2 - 10x$$

Transposant et réduisant on a :

$$2x^2 - 10x = 1500$$

$$\text{Divisant par 2 on a : } x^2 - 5x = 750$$

$$\text{Complétant le carré on a : } x^2 - 5x + \left(\frac{5}{2}\right)^2 = 750 + \frac{25}{4} = \frac{3000}{4} + \frac{25}{4} = \frac{3025}{4}$$

$$\text{Extrayant la racine on a : } x - \frac{5}{2} = \text{plus } \frac{55}{2} \text{ ou moins } \frac{55}{2}.$$

$$\text{d'où } x = \frac{5}{2} + \frac{55}{2} = \frac{60}{2} = 30 \text{ milles. } \textit{Rép.}$$

$$\text{et } x' = \frac{5}{2} - \frac{55}{2} = -\frac{50}{2} = -25.$$

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1.—Une cour carrée a 96 verges de périmètre. Quelle est sa surface ?

Solution: $96 \div 4 = 24$ verges linéaires, côté de la cour.

$$24^2 = 576 \text{ verges carrées, surface de la cour. } \textit{Rép.}$$

2.—Un terrain triangulaire contient 4 acres; sa base a 30 verges. Quelle est sa hauteur ?

Solution Dans un acre il y a 4840 verges carrées.

$$4840 \text{ verges carrées} \times 4 = 19360 \text{ verges carrées dans le terrain.}$$

$$(19360 \times 2) \div 320 = 38720 \div 320 = 121 \text{ verges, la hauteur. } \textit{Rép.}$$

3.—Un champ rectangulaire a une surface de 7 acres, 2 vergées, 6 perches, 22 verges, 4 pieds, 72 pouces. La largeur est les $\frac{2}{3}$ de la longueur. Quelles sont ses dimensions ?

Solution: Dans 7 acres, 2 vergées, 6 perches, 22 verges, 4 pieds, 72 pouces il y a 36504 verges carrées.

Soit $3x$ la longueur du champ, alors $2x$ la largeur.

Soit 3 verges la longueur d'un champ semblable, alors la largeur égale les $\frac{2}{3}$ de 3 verges, c'est-à-dire 2 verges, et 6 verges la surface. Les figures semblables sont entre elles comme les carrés de leurs dimensions homologues :

$$\frac{36504}{9} = \frac{9x^2}{9} = x^2$$

$$6084 = x^2$$

Et $x =$ la racine carrée de 6084 = 78.

$$3x = 3 \times 78 = 234 \text{ verges, la longueur du champ. } \textit{Rep.}$$

$$2x = 2 \times 78 = 156 \text{ verges, la largeur du champ. } \textit{Rep.}$$

Autre solution: Dans ce problème la longueur est à la largeur comme 3 à 2.

Divisant la base en 3 parties égales et la hauteur en 2 parties égales et faisant passer une perpendiculaire par le 2e point de division de la base, la figure se trouve partagée en deux figures

inégales; celle qui a pour base 2 parties et pour hauteur 2 parties, est un carré, comprend les $\frac{2}{3}$ de la figure primitive, c'est-à-dire les $\frac{2}{3}$ de 36504 ou 24336, et a pour côté la largeur de la figure primitive.

La racine carrée de 24336 = 156 verges, la largeur demandée. *Rep.*

La largeur 156 = les $\frac{2}{3}$ de la longueur.

$\frac{2}{3}$ de la longueur = 156

$\frac{1}{3}$ de la longueur = $1\frac{5}{6}$

$\frac{3}{3}$ de la longueur = $1\frac{5}{6} \times 3 = 78 \times 3 = 234$ verges, la longueur demandée. *Rép.*

4.—On a peint à l'huile les quatre murs d'une salle rectangulaire de 15 verges de long sur 8.75 verges de large. La dépense a été de \$34.20, à \$0.24 la verge carrée. Trouvez la hauteur de la salle. On admettra que la peinture des trois ouvertures équivaut à la peinture de la place qu'elles occupent.

Solution: $\$34.20 \div \$0.24 = 142.5$ verges carrées, surface des quatre murs.

$15 + 8.75 + 15 + 8.75 = 47.5$ verges, périmètre de la salle.

$142.5 \div 47.5 = 3$ verges, hauteur de la salle. *Rep.*

5.—Quelle est la quantité d'eau contenue dans un puits circulaire rempli aux $\frac{2}{5}$, qui a 1.9 verge de diamètre et 9.4 verges de profondeur?

Solution: $9.4 \times \frac{2}{5} = 9.4 \times .4 = 3.76$ verges, hauteur de l'eau dans le puits.

L'eau forme un cylindre dont la base a 1.9 verge de diamètre et la hauteur 3.76 verges.

$1.9^2 \times 0.7854 = 2.835294$ verges carrées, surface du fond du puits.

$2.835294 \times 3.76 = 10.66070544$ verges cubes. *Rép.*

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le chant à la petite école

Le mois de décembre nous ramène tous les ans la joyeuse fête de Noël. Nous ne saurions mieux faire que de donner, à cette occasion, comme exercice de chant, un des "Vieux Noël" que chantaient nos pères, à la veillée, en attendant la messe de minuit.

Avant de s'occuper d'apprendre l'air, il faut bien faire comprendre le texte; car, nous ne saurions trop le répéter, il est impossible de bien chanter, si l'on ne comprend pas suffisamment, si l'on ne sent pas ce que l'on chante. Comment, en effet, exprimer des sentiments que l'on n'éprouve pas?

Le sujet est simple et facile à saisir: Dans le premier couplet un berger est supposé entendre les bruits qui courent d'un événement extraordinaire apportant la joie; on l'informe de la nature de cet événement. Un autre berger, de ceux qui ont entendu la nouvelle de la bouche des Anges, répond dans le second couplet. Puis le dialogue se continue de couplet en couplet, jusqu'à ce que l'on décide de se rendre à la crèche pour voir le Roi des cieux, petit Enfant.

Il faudra expliquer certains termes comme *clameur*, *chaumière*, *fallot*, *ombre*, etc; quelques inversions: *au sommeil réparateur invite la nature... que depuis quatre mille ans prédit la prophétie... bienheureux ceux qui verront* (ceux qui verront la crèche seront bienheureux.).

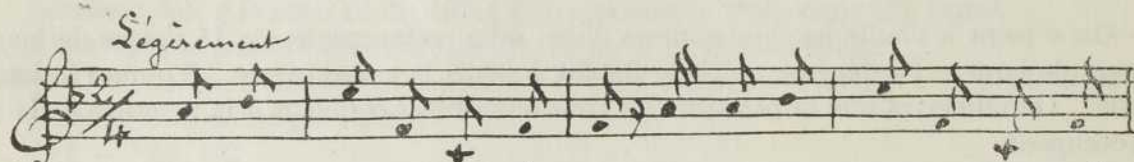
C'est lorsque le sens sera bien compris, que l'on pourra essayer de placer les textes sur la mélodie qui est facile et bien chantante. On devra chanter légèrement et avec l'animation qui convient aux circonstances. Il faut s'imaginer que les choses arrivent actuellement et se mettre dans le rôle du personnage que l'on représente en chantant. Un seul personnage peut chanter les couplets 1, 3 et 5. Un groupe représentant les bergers qui ont vu, répondra en chantant les couplets 2, 4 et 6.

Si l'on chante avec goût, comprenant bien son rôle et parlant son chant, ce "Vieux Noël" fera un bel effet et pourra impressionner ceux qui l'entendront.

H. NANSOT,

Inspecteur d'écoles.

Vieux Noël



1. Quelle est donc cette clameur, qui nous met en si belle hu-
- 2. C'est qu'en ce jour fortuné, Un petit Enfant nous est-



meur, qui nous met en si belle humeur, Lorsque la nuit obscu-
- né, Un petit Enfant nous est né, dans une pauvre éta-



re Au sommeil réparateur Invite la nature ?
- ble, Tristement environné De paille misérable.

3

5

—Eh! pour un enfant pareil,
Faut-il se priver de sommeil? (2 fois)
Et quitter sa chaumière?...
Attendez donc le soleil
Et sa chaude lumière!

4

—Que ne parliez-vous plus tôt?
Courons-y donc tous aussitôt! (2 fois)
Et malgré la nuit sombre,
L'étoile, comme un faillot,
Nous guidera dans l'ombre.

6

—Non, non, car ce cher enfant
Si gentil, si doux et si blanc, (2 fois)
C'est le divin Messie
Que depuis quatre mille ans
Prédit la prophétie!

—Oui, partons, partons joyeux!
Allons trouver le Roi des cieux! (2 fois)
Que chacun se dépêche.
Suivons l'astre; et bienheureux
Ceux qui verront la crèche!

BIBLIOGRAPHIE

CHEZ NOUS, par Adjutor Rivard, Québec, 1914, imprimerie de l'Action Sociale catholique. C'est le livre d'or de notre littérature, le plus canadien, le plus charmant volume publié chez nous. M. Rivard a su faire revivre les souvenirs de sa jeunesse avec une fidélité merveilleuse.

et en un style admirable. Il a donné une âme aux choses qui frappèrent son imagination d'enfant et fixé à jamais dans un cadre d'une beauté vraiment canadienne quelques-unes des plus touchantes traditions dont le souvenir remue nos cœurs si profondément.

Le *Chez nous* de Rivard sera pour le Canada français ce qu'est pour la France les *Contes* de Daudet. Le "Ber" et le "Poêle", "L'heure des vaches" et les "Quêteux" auront pour nous tout le charme des "Vieux" et de la "Chèvre" de M. Séguin.

Chez nous a sa place dans chaque école et les instituteurs et les institutrices en tireront les plus belles lectures *en classe* qui puissent être faites dans nos écoles canadiennes.

AUTOUR DU FOYER CANADIEN.—Par la rédaction du "Bulletin Paroissial" de l'Immaculée Conception, Montreal. In-12 de 272 pp. Illustrations de Edm.-J. Massicotte, Montreal, Imprimerie du Messenger, 1300, rue Bordeaux.

Quelles jolies historiottes enlevées au fil de la plume! Est-ce du roman, est-ce de l'histoire? Les personnages sont sans doute imaginaires, mais leur conversation ne l'est point parce qu'on retrouve là toutes nos questions du jour les plus discutées et les plus embarrassantes. C'est une excellente contribution à l'apologétique populaire. On devrait placer un exemplaire de cet ouvrage dans chaque foyer canadien-français.—*Le Semeur*, novembre 1914.

Le foyer est comme un jardin où croissent, si l'on n'y prend garde, à côté de mille bonnes choses.... des tas de mauvaises herbes. Pourquoi les familles ne sont-elles pas toujours ce qu'elles devraient être? C'est parce que le jardinier a fait preuve de négligence ou d'inintelligence. Mais au fait, savez-vous bien ce qui se passe à votre foyer, dans votre jardin à vous? Lisez ce joli livre, qu'on dévore comme un roman, et il vous apprendra une foule de recettes très pratiques. Cet ouvrage résout le problème de "s'instruire en s'amusant".

Quelle incroyable variété de sujets défilent sous le regard: vraiment, on se croirait au *scope*. Voici quelques titres suggestifs: "Moyens pratiques de mal élever les enfants"; "Faire son homme"; "Ma femme est un panier percé"; A part ça c'est un bon garçon fini!"; "Mlle Émérance"; "Éva Roucoucoule"; "La future"; "C'est-y de valeur, une si charmante fille"; "Autour du mariage"; "Si j'étais belle-mère"; "L'ai-je aimée?"; "N'oublie jamais cette maudite face"; "Un curé enragé"; "Il faut des licences"; "Mon cheval, mais il est à moi, ventrebleu!"; "Instruction gratuite"; "Programme ouvrier"; "Pourquoi se mêlent-ils de politique ces curés?"; "Pour qui voter?"; Et combien d'autres? C'est le cas de le dire avec Victor Hugo: "J'en passe.... et des meilleurs." Mais lisez le livre.... et vous n'en passerez pas.

Prix: 25 sous; par la poste, 30 sous; Relié, jolis cartonnage, 50 sous.

LOUIS LABADIE, OU LE MAÎTRE D'ÉCOLE PATRIOTE, 1765-1824, par M. l'abbé Amédée Gosselin. Mémoire lu devant la Société Royale du Canada, le 29 mai 1913. C'est une brochure de trente pages qui vaut un gros volume. En écrivant la vie de Labadie, M. l'abbé Gosselin, (aujourd'hui Monseigneur,) a fait revivre le type du vieux maître d'école d'autrefois. Labadie fut un bon pédagogue, mais poète médiocre; il se signala surtout par un loyalisme exagéré envers l'Angleterre. Nos sincères remerciements à l'auteur pour l'envoi de son précieux travail.

Lettres pour le jour de l'an

LETTRE D'UNE PETITE FILLE À SES PARENTS

Mes chers Parents,

C'est Noël! chantait, il y a huit jours, le doux carillon de l'église: c'est Noël! Et ces mots ont éveillé dans mon cœur tout un concert de voix joyeuses. Oui, c'est Noël, me suis-je dit, Noël, la chère fête du petit Jésus, et, huit jours après, ce sera celle où j'offrirai à mes parents aimés tous

mes vœux de bonheur. Quelle joie pour moi qui les aime et qui leur dois tant ! Alors, savez-vous ce que j'ai fait ! Penchée tout au bord de la crèche j'ai dit : "Divin Jésus, c'est aujourd'hui votre fête et je veux bien vous prier, être bien sage pour vous faire plaisir, et, en retour, quand arrivera le premier de l'an, vous exaucerez mes prières." Il le fera, mes chers parents, j'en suis certaine, il vous accordera, ainsi que je lui ai demandé, la santé, le bonheur, et, afin que ce bonheur vienne en partie de votre enfant chérie, il me donnera à moi la sagesse,

Ainsi, mes chers parents, cette année verra s'accomplir tous les vœux que je forme pour vous.

Votre aimée et respectueuse petite fille.

(AMÉLIE.)

LETTRE À UN PÈRE ET À UNE MÈRE.

Chers Parents,

Pourquoi suis-je triste aujourd'hui, alors qu'autour de moi tous les visages rayonnent de bonheur ? Oh ! c'est qu'il m'a manqué ce matin à mon réveil votre doux baiser. C'est que je n'ai pu, comme les années passées, vous unir tous les deux dans une même étreinte et vous dire dans une caresse : "Cher père, petite maman, bonne année !"

Cette caresse, ces vœux, je vous les envoie, et, sous le même pli, vous recevrez aussi mes étrennes. C'est la promesse de bien travailler cette année et de faire votre consolation en faisant celle de mes maîtresses.

Votre fillette toujours aimante et respectueuse,

(MARIE.)

LETTRE À UN PARRAIN.

Mon cher Parrain,

Encore une année qui disparaît et m'éloigne davantage de l'heureux moment où, petit néophyte, j'ai été présenté par vous aux saints fonts du baptême. Mais le temps, en fuyant, m'apporte chaque jour quelque preuve nouvelle de votre bonté, de sorte qu'au lieu d'affaiblir ma reconnaissance, il ne fait qu'en resserrer davantage les liens sacrés. Aussi, mon cher parrain, c'est du fond du cœur et avec l'expression de la plus vive gratitude que je vous offre mes vœux émus. Je demande à Dieu pour vous, avec le bonheur le plus complet qu'on puisse goûter sur la terre, une vie bien longue qui vous permette de voir jusqu'à la troisième génération, les descendants de celui que vous regardez comme votre enfant et qui vous aime lui-même comme un père.

(Charles.)

À UNE TANTE-MARRAINE.

Chère Tante-Marraine,

Vous avez bien des titres à mon amour et à ma reconnaissance, et je suis loin de les connaître tous.

Depuis le jour de mon baptême, où vous vous êtes fait ma caution au pied des autels, que de bienfaits n'ai-je pas reçus de votre maternelle vigilance ? Vous vous êtes occupée de moi, comme si j'étais l'unique objet de vos soucis et de votre tendresse.

Que votre bonté est grande, chère marraine, et que je suis heureuse de vous savoir veillant sur moi comme un ange tutélaire.

Mais plus vos soins sont nombreux, plus mes obligations envers vous sont multipliées ; que ferai-je pour répondre au désir le plus sincère de mon cœur, celui de vous prouver que je vous aime à l'égal d'une bonne mère ? Je ne l'ignore pas tout à fait ; vos conseils me dictent la conduite que je dois tenir pour vous être agréable, chère tante-marraine, et mon amour reconnaissant m'inspire les vœux que je confie au Saint Enfant Jésus pour le bonheur de votre vie.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Que cette année ne vous apporte rien de fâcheux, rien de contraire, à la tranquillité dont je souhaite ardemment vous voir jouir de bien longs jours. Ce sera pour moi la plus sensible des joies.

Votre très aimante filleule,

BERNADETTE

UNE JEUNE FILLE À SA MARRAINE.

Ma chère Marraine,

Après la sainte affection qu'on éprouve pour une mère, le premier rang dans le cœur me semble devoir être assuré à la marraine. Cet ordre n'est-il pas établi par le bon Dieu lui-même? La marraine n'a-t-elle pas contracté une parenté spirituelle envers le petit être qu'elle a tenu sur les fonts du baptême?

Mais il faut que le jour soit aussi solennel pour que je me livre à toutes ces considérations, car, les jours ordinaires de l'année, je me contente de vous aimer de tout mon cœur, parce que vous êtes la bonté même, parce que vous me comblez d'amitiés, en un mot, parce que c'est vous!

Aujourd'hui, je réfléchis davantage, c'est pourquoi je sens plus vivement toutes les raisons que j'ai de vous aimer de plus en plus.

Dans le désir de m'acquitter de la dette que je contracte chaque jour envers vous, je vous promets, ma chère marraine, de travailler avec un nouveau courage, et d'attaquer résolument un certain petit défaut dont vous m'avez déjà parlé à l'oreille.

Dans l'espoir de vous satisfaire en tous points pendant l'année nouvelle, je vous offre, ma chère marraine, mes vœux les plus ardents et mes plus tendre baisers.

(MARTHE) ou (PAUL).

Date légale de l'ouverture des classes

L'article 15 des "Règlements du Comité catholique" dit: "Les écoles seront fermées, chaque année, du premier juillet au premier lundi de septembre. . . .". Hormis une entente préalable avec l'institutrice, les commissaires n'ont pas le droit de réclamer, si cette année elle n'a commencé la classe que le 7 de septembre, le premier lundi, au lieu du 1er, un mardi.

Petite Revue

NOUVEAU SECRÉTAIRE D'ÉTAT.—Le cardinal Pietro Gasparri vient d'être appelé par Sa Sainteté Benoît XV à la haute position de Secrétaire d'État. Il succède au Cardinal Ferrata qui fut nommé Secrétaire d'État, le 4 septembre dernier, et qui n'occupa ce poste que pendant trente-six jours, la mort l'ayant ravi à l'affection du Saint-Père.

Le nouveau Secrétaire d'État est âgé de 62 ans. D'abord secrétaire du cardinal Mertel, puis professeur à la Propagande, il fut choisi comme titulaire de la chaire de droit canonique à l'Université catholique de Paris. Il fit, à ce titre, un long séjour en France.

En 1898, il fut nommé archevêque titulaire de Césarée de Palestine et délégué apostolique pour le Pérou, la Bolivie et l'Équateur. Revenu à Rome, il fut, en 1901, nommé secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Sous le pontificat de Pie X, il a été l'âme de la Commission pour la codification du droit canonique.

UN DEUIL NATIONAL.—Le comte Albert de Mun est mort.

C'est une grande et noble figure dit *La Semaine Religieuse* de Québec, qui vient de disparaître. Soldat, orateur, écrivain, homme d'œuvres, politicien, sociologue, académicien, il fut toujours dévoué à l'Église et à sa patrie. En France, il incarnait la résistance au gouvernement dans sa politique de persécution religieuse.

Le comte de Mun naquit en 1841. Élève de Saint-Cyr, il servit héroïquement, en 1870, comme capitaine, dans le corps des cuirassiers. Après 1871 il prit une part prépondérante dans la fondation et le maintien des cercles catholiques ouvriers. En 1876, il fut élu député de Pontivy et représenta au Parlement cet arrondissement puis celui de Morlaix, presque sans interruption jusqu'à sa mort.

Il fut élu en 1897 membre de l'Académie française.

Orateur de la grande école, il a prononcé de nombreux discours, soit sur la politique, soit sur les questions sociales et sur le retour à l'ancien régime des corporations, soit surtout pour la défense de l'Église. Au Parlement, il défendit toujours l'Église par ses discours, et au moins par ses votes quand la maladie le tenait éloigné de la tribune.

Il a publié un recueil de ses discours et conférences. Parmi les principaux ouvrages qu'il laisse, nous avons: "Nouvelle réponse à une vieille accusation", "La loi des suspects", "Lettres adressées à Waldeck Rousseau", Discours et écrits divers, "Contre la Séparation". Toutes ces œuvres portent la marque de son talent et de sa foi.

Le comte de Mun a en outre collaboré à plusieurs revues et journaux. Depuis le commencement de la présente guerre, il écrivait dans *L'Echo de Paris* des articles qui faisaient pendant à ceux de Barrès et ranimaient, comme eux, l'esprit et la confiance au cœur du peuple français.

Quelques semaines avant de mourir, il obtenait du gouvernement le rétablissement des aumôniers militaires et s'occupait lui-même d'assurer leur recrutement.

Comme Deroulède il est mort avant d'avoir vu la victoire de la France, mais sa foi et sa charité ont illuminé le soir d'une longue vie remplie de bonnes œuvres.

La Guerre

10 octobre.—Les alliés continuent à tenir les Allemands en échec et les Russes subissent quelques défaites. Anvers a capitulé! voilà la triste nouvelle arrivée aujourd'hui à Québec. C'est jeudi le 8 que les Allemands sont entrés dans la capitale provisoire de la Belgique après 11 jours de siège. Le Roi des Belges et son armée ont retraité vers Ostende pour livrer de nouveaux combats. Gloire à la Belgique!

11 octobre.—Une lettre de tous les Archevêques et Evêques de la province de Québec est lue dans les églises. Cet important document trace les devoirs des catholiques pendant la guerre: nous devons aidés l'Angleterre de toutes façons et soutenir de nos aumônes les familles opprimées par la guerre.

12 octobre.—Gand est envahie par les Allemands qui atteindront bientôt Ostende. Le gouvernement belge est transporté en France, au Havre, mais le roi Albert reste à la tête de ses vaillantes troupes à moitié décimées mais toujours au poste d'honneur.

13 octobre.—Les dépêches d'aujourd'hui sont un peu plus rassurantes: les Allemands auraient été repoussés entre Arras et Albert. Les Belges mettent en déroute une colonne allemande. Les Russes continuent le siège de Przemyśl en Galicie. Une dépêche annonce l'occupation d'Ostende par les Teutons et la déclaration de guerre du Portugal à l'Allemagne.

14 octobre.—La formation d'un régiment canadien-français est décidée et l'enrôlement des soldats commence incessamment.

15 octobre.—Les grandes batailles qui se livrent actuellement dans le nord de la France remettent en mémoire que c'est ce coin de terre à jamais célèbre qui fut témoin des origines chrétiennes de la France. Reims, où fut baptisé Clovis, est dans la Champagne ainsi que Sedan, Mézières et Vitry-le-François. Compiègne, Soissons et Noyon, dans le nord de l'Ile de France.

Actuellement la grande ligne de bataille traverse la Picardie et s'étend au nord à travers l'Artois et les Flandres jusqu'aux frontières belges.

St-Quentin, Roye, Péronne, sont dans la Picardie; Arras et Douai dans l'Artois; Cambrai, Lille, Valenciennes et Maubeuge dans les Flandres.

Sur la carte politique de la France moderne, ces anciennes provinces comprennent les départements suivants: Seine, Oise, Aisne, Marne, Meuse, Moselle et Meurthe, Ardennes, Somme, Pas de Calais, Nord.

Plusieurs Canadiens français sont originaires de l'Ile de France, de la Picardie, de l'Artois, de la Champagne.

15 au 24 octobre.—Les alliés ont arrêté les Allemands dans leur marche vers Dunkerque et Calais, et ces derniers retraitent lentement vers le nord-est de la Belgique. Les Allemands auraient virtuellement évacué Ostende, Bruges, et Anvers.

15 au 24 octobre.—L'horrible guerre se continue. Les Allemands sont repoussés lentement mais sûrement vers le nord. La vaillante armée belge a détruit 2,500 des barbares Teutons, en ouvrant des digues au sud d'Ostende. Cette ville a été évacuée par les ennemis. L'armée française fait l'admiration du monde entier; elle repousse l'envahisseur avec un courage admirable. Les Russes font des progrès qui inquiètent les Allemands. La Turquie entre dans le conflit: la Grèce et l'Italie devront appuyer les alliés. Le récit des atrocités commises en Belgique par les Allemands fait frémir.

24 octobre au 18 novembre.—Le combat des Flandres qui dure depuis deux mois se continue avec rage. Après avoir pris Dixmude, les Allemands en ont été chassés, et ils renoncent à regret à leur marche sur Dunkerque et Calais. Le feld-maréchal Lord Roberts, l'une des gloires militaires de l'Angleterre, est décédé à l'âge de 82 ans. Le gouvernement français est retourné à Paris. Sur le littoral, la bataille se continue entre la Lys et Ypres. Malgré leurs efforts, les Allemands ne peuvent enfoncer les lignes des Alliés; au contraire, ces barbares sont refoulés lentement vers le Nord. "L'Audacious", l'un des plus puissants cuirassés de la marine anglaise, a été coulé dans le Pacifique par une mine allemande. Les Russes, après de nombreux succès subissent un revers à Posen, où ils sont repoussés par les Allemands; d'autre part, ils ont pris plusieurs villes turques. Sa Sainteté Benoit XV lance une encyclique en faveur de la paix. Cet appel sera-t-il entendu? Hélas! si les peuples, comme au moyen âge, reconnaissaient la suprématie du Vicaire de Jésus-Christ, les plus puissants d'entre eux ne s'entregorgeraient pas aujourd'hui. La guerre sera longue, disent les experts militaires.

18 au 26 novembre.—Le 24, les Russes remportent une grande victoire contre les Allemands, entre la Warthe et la Vistule. L'armée allemande, forte de 400,000, aurait été mise en déroute. Les navires de guerre anglais délogent les Allemands de Zeebrugge, port maritime près Bruges.

Bulletin géographique

Le *Catholic Directory of India* donne des chiffres intéressants sur les progrès du catholicisme dans les possessions anglaises des Indes, à Ceylan et en Birmanie. L'Eglise compte dans ces territoires, 9 archevêques, trente évêques et 4 préfets apostoliques.

Le nombre des prêtres européens qui était, en 1851, de 190 dans l'Inde, de 34 à Ceylan et de 13 en Birmanie, avait atteint, en 1911, les chiffres suivants: 968 dans l'Inde, 167 à Ceylan et 91 en Birmanie, soit un total de 1226. En y ajoutant les prêtres indigènes, 1,676, on trouve un total de 2,902 prêtres employés dans ces missions. Les Frères, au nombre de 561 et les Sœurs, au nombre de 2,961, prêtent un concours extrêmement précieux aux missionnaires.

Il y a soixante ans on trouvait dans l'Inde 750 églises et chapelle, à Ceylan 149, et en Birmanie, 7. En 1911 ces chiffres étaient montés respectivement à 4,914, 712 et 480.

On constate le même progrès sur le terrain scolaire. Le nombre des étudiants a décuplé; il était, toujours en 1911, de 250,400. Ces élèves étudiaient dans 26 séminaires, 29 écoles des catéchistes, 17 collèges, 246 écoles secondaires et 3,702 écoles primaires.

La population catholique totale qui était en 1851, de 964,249 dans l'Inde; de 146,320 à Ceylan et de 3,000 en Birmanie, était montée en 1911, à 2,203,333 pour l'Inde, 322,163 à Ceylan, et 88,447 en Birmanie. Tous ces catholiques, moins 5 pour cent, sont indigènes. (*La Semaine Religieuse*, de Montréal).

Le bulletin mensuel

Les notes mensuelles envoyées aux parents par le titulaire de l'école contribuent dans une large mesure aux progrès, en stimulant les élèves et en intéressant la famille à l'œuvre scolaire.

Dans plusieurs municipalités, le bulletin de notes mensuelles, résumant les efforts de chaque écolier durant le mois, est en usage à la grande satisfaction de tous les intéressés. Voici un modèle que les municipalités non encore dans le mouvement pourraient utiliser: ce modèle a été fourni par M. l'inspecteur Primeau aux municipalités de son district. Il comprend quatre pages semi-carton, format moyen:

1ère page

4ème page

ANNÉE 191 . . -191 . .

MUNICIPALITÉ

— DE —

SUGGESTION

ARRONDISSEMENT No.....

Tous les élèves qui auraient conservé 80% des points auraient un 1er prix à la fin de l'année. Ceux de 65%, un deuxième prix. Ceux de 50% un 3ème prix. Ceux de moins que cela n'auraient rien.

Nom de l'élève.....

Élève de.....année

Pages 2 et 3

NOTES MENSUELLES DE.....

	Conduite et Politesse	Travail en classe	Travail à la maison	Langage et leçons orales	Devoirs écrits	Dessin et Ecriture	Points mérités	Nombre d'élèves dans la classe	Rang qu'il occupe	Jours de classe	Jours d'absence	Signature des parents
MAXIMUM.....	20	20	20	20	20	20	120					
SEPTEMBRE.....												
OCTOBRE.....												
NOVEMBRE.....												
DÉCEMBRE.....												
JANVIER.....												
FÉVRIER.....	•••											
MARS.....												
AVRIL.....												
MAI.....												
JUIN.....												

APPRECIATION: 20, Excellence; 16 à 19, Très Bien; 12 à 15, Bien; 10 à 12, Passable; 5 à 9, Médiocre; 0 à 4, Mal.

Il est facile de reproduire ces pages dans le format que l'on jugera convenable.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ARRETES EN CONSEIL

(D'après la "Gazette Officielle" de Québec.)

ERECTIIONS DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.

5. Dans la paroisse de Saint-Félix-de-Valois, les lots de 19 à 28 du rang X du cadastre officiel du canton Kingsey. 

Le Lieutenant-gouverneur en conseil, par arrêté en date du 24 juin 1914, a formé sous le nom de "Saint-Honoré", une municipalité scolaire distincte de celle de Sainte-Anne, (paroisse), dans le comté de Chicoutimi, et aussi d'une portion du territoire non organisé, le tout compris dans les limites suivantes, savoir:

1. De toute cette partie des rangs 7, 8, et 9 du canton Simard, compris dans les bornes suivantes: en front, au sud, au cordon divisant le 7e rang du 6e rang de ce canton, au nord, au canton Falardeau, d'un côté à l'est, au canton Tremblay, et de l'autre côté à l'ouest, à la rivière Shipshaw, suivant le contour et les sinuosités de cette rivière.

2. Les lots 23 à 28 inclus dans le 6e rang du canton Tremblay, et toute cette partie des rangs 7, 8, 9, et 10 de ce même canton comprise dans les bornes suivantes: au sud, au cordon divisant le 6e rang du 7e rang de ce canton; au nord, au canton Falardeau; d'un côté à l'ouest au canton Simard, et de l'autre côté à l'est à la rivière Valin, suivant le contour et les sinuosités de cette rivière.

3. De ce territoire situé au nord des parties sus-décrites des cantons Simard et Tremblay, comprenant toute la partie arpentée du canton Falardeau, et aussi une partie non arpentée de ce même canton le tout compris dans les bornes suivantes: au sud, par les parties sus-décrites des cantons Simard et Tremblay; au nord par la limite nord du canton Falardeau, d'un côté à l'ouest, par la rivière Shipshaw, suivant le contour et les sinuosités de cette rivière; et de l'autre côté à l'est par la rivière Valin, (Bras principal), suivant le contour et les sinuosités de la dite rivière.

Le Lieutenant-gouverneur en conseil, par arrêté en date du 26 juin, 1914, a érigé en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Municipalité scolaire de la paroisse de Saint-

Flavien" comté de Lotbinière, tout le territoire compris dans les arrondissements Nos. 1, 3, 5, 7 et 8 contenant les numéros suivants du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Flavien.

Nos. 213 à 252 inclus, 368 à 373 inclus, 474 à 478 inclus, 306 à 317 inclus, 425 à 439 inclus, 97 à 141 inclus, 179 à 142 inclus, 180 à 212 inclus, 100 à 103 inclus, 79 à 96 inclus.

Le reste des biens fonds de la dite paroisse devant être désigné sous le nom de "Village de Saint-Flavien."

Le Lieutenant-gouverneur en conseil par arrêté en date du 26 juin 1914, a érigé la ville de Montcalm, quartier Belvédère, de la cité de Québec, en une municipalité scolaire distincte pour les protestants seulement, sous le nom de Belvédère, avec les mêmes limites des anciennes municipalités scolaires catholiques romaine et protestante de la dite ville.

ANNEXIONS DE MUNICIPALITES SCOLAIRE.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 11 juin, 1914, a annexé pour les catholiques seulement, la municipalité scolaire de Ville-Montcalm, (quartier Belvédère), dans le comté de Québec-centre, à la municipalité scolaire catholique de la cité de Québec.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 24 juin 1914, a annexé à la municipalité scolaire de Fabre, comté de Témiscamingue, les lots Nos. 1 à 12 inclus, des rangs 1, 2 et 3, et les lots Nos. 1 à 18 inclus, des rangs 4 et 5 du canton Mazenod, même comté.

DELIMITATIONS DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 20 mai 1914, a détaché:

1. De la municipalité scolaire du canton de Campbell, les lots Nos. 19 à 32 inclusivement du rang I (ceci comportant le village de Mont-

Laurier), les lots Nos. 15 à 33 inclusivement du rang II du dit canton Campbell.

2. De la municipalité scolaire de Robertson et Pope, les lots Nos. 52 à 59 inclusivement du rang II du canton Robertson; les lots Nos. 43 à 59 inclusivement du rang III du canton Robertson, (ceci comprend le village de Rapide-de-l'Orignal), les lots Nos. 1 à 6 inclusivement du rang III et IV du canton Pope; les lots Nos. 42 à 59 inclusivement du rang IV du canton Robertson et d'ériger tout ce territoire en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Mont-Laurier".

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 20 mai 1914, a détaché de la municipalité scolaire de Sainte-Rose de Watford, dans le comté de Dorchester, les biens fonds suivants, savoir:

1. Le rang 7 du canton Watford, depuis le lot No 23 au No 44, inclus, du cadastre officiel du canton Watford, comté de Dorchester.

2. Le rang 4, du canton Langevin, depuis le lot No 42 au No 63, inclus, du cadastre officiel du canton Langevin, et d'annexer tout ce territoire à celle de St-Louis-de-Gonzague, dans le comté de Dorchester.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil par arrêté en date du 4 juin 1914, a détaché de la municipalité scolaire de Péribonka, dans le comté du Lac St-Jean, les biens fonds portant les Nos. 43 à 78, inclusivement, du 4e rang du canton Taillon, et de les annexer à celle de Pointe à la Savane, même comté.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 4 juin 1914, a détaché de la municipalité scolaire de Péribonka, dans le comté du Lac St-Jean, les biens fonds portant les Nos. 43 à 78, inclusivement, du 4e rang du canton Taillon, et de les annexer à celle de Pointe à la Savane, même comté.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 12 juin, 1914, a détaché de la municipalité scolaire de Saint-Godefroi, tous les lots contenus dans le canton de Hope, comté de Bonaventure, depuis y compris le numéro du cadastre 246 à 313 du

premier rang inclusivement, et tous les lots depuis y compris le numéro 356 à 395, inclusivement, et érigés en une nouvelle municipalité scolaire pour les protestants seulement, sous le nom de "Shigwake Centre."

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 24 juin, 1914, a détaché de la municipalité scolaire de Saint-Ambroise, comté de Québec, la paroisse de Saint-Gérard-de-Magella, telle qu'érigée par proclamation publiée dans la *Gazette officielle* de Québec, du 15 mai 1909, sauf l'emplacement de l'école de Sainte-Geneviève, qui continuera d'appartenir à la commission scolaire de Saint-Ambroise, et a érigé ce territoire en municipalité scolaire distincte, sous le nom de Saint-Gérard-de-Magella.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 26 juin, 1914, a détaché de la municipalité scolaire de Guigues canton, et de Laverlochère et Baby, dans le comté de Témiscamingue, les biens fondssuivants, savoir:

Rang 6 Guigues canton	No 35 à 51 inclus.	
Rang 7 Guigues canton	du No 13 à 51	"
" 8 et 9"	"	12 à 62 "
" 2 canton Baby		29 à 66 "
" 3 "	"	28 à 60 "
" 4 et 5"	"	23 à 55 "

et érigé tout ce territoire en municipalité scolaire distincte, sous le nom de Saint-Eugène de Guigues.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 24 juin 1914, a détaché de la municipalité scolaire de Saint-Zotique, dans le comté de Soulanges, tous les biens fonds portant au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Zotique, les numéros suivants, savoir: 630, 648, 650, à 654 inclus, 657 à 678 inclus, 681, 682 683, 686, 692, 696, 404, 423 à 429 inclus, 431 à 438 inclus, 643 à 646 inclus, 107 à 128 inclus, 131 à 158 inclus, 57-1, 57-2, 57-3, 57-4, 57-5, 58-8, 57-6, 58-9, 58-10, 58-11, 58-12, 57-25, 57-2, 57-22, 57-23, 57-24, 56, 10 à 54 inclus, et a formé de tout ce territoire une municipalité scolaire distincte sous le nom de "Village de Saint-Zotique."